

**REBRAB VEUT INVESTIR
150 MILLIONS DE DOLLARS
AU SRI LANKA** P. 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

Retraite, code du travail, pouvoir d'achat **GRÈVES DANS L'EDUCATION, LA SANTÉ ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE** P. 2



Aïd El Adha
**DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
À L'ORIGINE DE LA PUTRÉFACTION
DE LA VIANDE** P. 9



**Douze pêcheurs
secourus
au large
de Ghazaouet**

DEBAT P. 6 & 7
**PROFESSEUR CHEF
DE SERVICE, LA FIN
D'UN MYTHE**
Par Docteur Mahmoud
El Salah Khaznadar

**Effondrement d'un immeuble
à El Achour
LE PROMOTEUR
NE DISPOSAIT PAS DE PERMIS
DE CONSTRUIRE** P. 4



Retraite, code du travail, pouvoir d'achat Grèves dans l'Education, la Santé et l'Administration publique

M. Mehdi

Comme annoncé lors de leur réunion du 24 septembre dernier, treize syndicats autonomes des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration publique entameront à partir de ce lundi une grève de deux jours. Le mouvement de protestation sera suivi la semaine prochaine de deux autres jours de débrayage prévus les 24 et 25 octobre. Au menu des revendications : le « rejet de la décision de l'annulation de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, prise lors de la dernière Tripartite » ; la « participation des syndicats autonomes dans la préparation du nouveau Code du travail » ; et « la protection du pouvoir d'achat des travailleurs et fonctionnaires en particuliers ceux aux faibles revenus ». La décision de lancer cette grève nationale a été prise, rappelons-le, par les syndicats de l'Education nationale (CNAPEST, CELA, SNAPEST, UNPEF, SNTE, SATEF, SNAPEP), des praticiens de santé publique (SNPSP, SNAPSY, SAP), vétérinaires (SNVFAP), formation professionnelle (SNTFP), et les corps communs et l'administration publique (SAFAP, SNCCPES).

Benghebrit appelle les syndicats au dialogue

Yazid Alilat

La ministre de l'Education nationale Nouaria Benghebrit a réaffirmé, hier, dimanche, que le dialogue avec les syndicats d'enseignant reste ouvert, et que « les portes du ministère sont ouvertes ». Dans une intervention à la radio nationale, elle a expliqué que « toutes les portes sont ouvertes pour les syndicats afin de discuter et négocier leurs revendications », l'objectif étant de « résoudre tous les problèmes ».

Sur la revendication des syndicats relative à la retraite anticipée, elle a rappelé l'atelier de travail organisé avec les syndicats, les 30 août et 10 octobre derniers, où les informations sur l'âge de départ anticipé à la retraite ont été fournies aux syndicalistes. Elle a, également, rappelé qu'il y a eu « un accord avec les syndicats pour une rencontre avec le ministre du Travail sur ce dossier, qui devra passer par le Parlement et le Conseil de gouvernement ». En fait, la ministre rappelle aux syndicats, qui sont remontés cette semaine au front de la contestation avec l'annonce d'une grève, ces lundi et mardi, à l'appui de revendications sociales, qu'elle reste disposée au « dialogue ».

Pour rappel, six syndicats de l'Education ont annoncé le boycott d'une réunion avec la ministre, en réitérant leurs revendications non satisfaites jusqu'à présent, dont la retraite anticipée et proportionnelle. La réunion du 10 octobre avec les syndicats n'ayant donné lieu à aucune avancée sur le dossier de la retraite anticipée.

Sur la rentrée scolaire 2016, la ministre a estimé qu'elle s'est déroulée dans de meilleures conditions par rapport à l'année passée. La ministre de l'Education nationale a également confirmé que la décision de réduction du nombre de jours du Baccalauréat 2017 sera adoptée en Conseil des ministres, alors que les autres réformes envisagées pour cet examen, comme la nature des questions, seront introduites progressivement. La ministre a confirmé que le BAC passera de cinq à trois jours. « Ce sera le retour à l'ancien système des trois jours d'exams contre les cinq jours appliqués

à la suite de deux débrayages, la coalition syndicale devra se réunir pour « évaluer » le mouvement et décider de la suite à donner à ce mouvement et des actions à entreprendre. On n'écarte pas, selon certains acteurs de la coalition, qu'en cas de refus du gouvernement de prendre en compte les revendications annoncées le 24 septembre, la nature de la protestation pourrait être étendue à d'autres actions, comme les rassemblements, les marches, voire à une « grève ouverte ». Concernant l'avant-projet de Code du Travail, les syndicats engagés dans cette grève contestent leur mise à l'écart et dénoncent le secret qui entoure la révision de cette loi. Si Mme la ministre de l'Education nationale, a tenté de convaincre les syndicats de son secteur de renoncer à cette grève, d'autres départements ministériels n'ont amorcé aucun contact, comme c'est le cas de la Santé. Les syndicats de l'Education (CNAPEST, CELA, SNAPEST, UNPEF, SNTE, SATEF, SNAPEP) ont refusé de prendre part à la réunion à laquelle avait appelé la ministre, considérant que la tutelle n'a aucun pouvoir de décision sur les dossiers posés (retraite, pouvoir d'achat).



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Cinq syndicats autonomes du secteur de l'éducation (CLA, SNAPEST, CNAPEST, UNPEF, SNAPEP), engagent aujourd'hui une

grève « cyclique » de deux jours, annoncée cette semaine pour les 17 et 18 octobre, et les 24 et 25 octobre pour la prochaine semaine, et d'autres actions seront certainement décidées à l'issue de ces mouvements de protestation dans le cas où les pouvoirs publics ne donnent pas écho aux revendications des partenaires sociaux en question. Et, d'autres syndicats du secteur de la santé et quelques secteurs économiques (17 organisations syndicales avaient appelé dernièrement à un mouvement de protestation les 17 et 18 octobre pour revendiquer l'annulation du nouveau projet de loi relatif à la retraite proportionnelle sans condition d'âge) se joindront à ce mouvement de débrayage. Le dossier de la retraite demeure à l'origine de la protestation, mais d'autres revendications remontent à la surface dans le sillage et peuvent constituer le plus dur morceau à traiter avec eux, dont la perte du pouvoir d'achat des travailleurs, qui véhicule une exigence visant les augmentations des salaires, et l'exigence de les associer dans l'élaboration du Code de travail. La ministre de l'Education nationale, sur laquelle reposait un petit espoir d'infléchir la décision des syndicats de son secteur, a échoué à les faire revenir à de meilleurs sentiments en invoquant leur sens des responsabilités. Pareil pour les explications données par le ministre du Travail, qui ne manque pas de rappeler, avec insistance, que la Caisse nationale des retraites (CNR)

« rencontre des difficultés financières », sans convaincre grand monde et sans expliquer le pourquoi et le comment de cette situation dramatique dans un pays constitué en grande majorité de jeunes. Voilà un dos-à-dos syndicats-pouvoirs publics, au sens le plus large de l'expression. Les deux parties peuvent-elles être dans le tort, en même temps ? C'est possible. D'une part, la retraite anticipée n'a jamais été arrachée par des actions musclées des syndicalistes. C'est un vieux cadeau emporté par les difficultés dans la gestion globale du dossier « jeunesse », qui constitue un véritable défi. Selon le gouvernement, le retour à l'âge légal de départ à la retraite, à 60 ans, et plus si affinité, est la solution au problème. C'est la voie de salut pour préserver le système de retraite et garantir sa pérennité pour les générations futures. Les générations futures, voilà le « maître-chien » de la stratégie, ou l'absence de toute stratégie. Les générations futures, ce sont elles qui cotisent aujourd'hui pour payer les pensions de l'actuelle génération des retraités, et il y aura toujours une autre génération sur laquelle il faut compter pour cotiser au profit des générations futures. C'est l'équation complexe de la retraite, on cotise pour payer des retraités et on n'a jamais la garantie qu'il y en aura d'autres pour assurer la continuité. En somme, le problème ne devrait pas se poser pour un pays constitué de jeunes à hauteur de 75 %. Il suffit tout juste que ces jeunes aient un boulot, que le patron paie ses charges sociales, et le problème est réglé. Il suffit de créer l'emploi, et on en crée suffisamment si l'on se fie aux chiffres mêmes du gouvernement (le taux de chômage étant officiellement aux alentours de 11 %). Le dossier de retraite, très mal géré par les uns, est un faux problème pris au vol pour l'exploitation de considérations qui vont bien loin de la petite pension de retraite. Ne serait-il pas un alibi pour embraser le front social ?

Ministère de la Santé

Des assurances face à la réticence à la vaccination

La décision de mettre en quarantaine le vaccin Pentavalent, suite au décès de deux nourrissons dans une clinique privée à Rouiba, a été prise pour contrecarrer la réticence face à la vaccination, qui a commencé à se manifester que ce soit chez les parents ou chez le personnel médical.

M. Aziza

C'est ce qu'a indiqué hier, le professeur Ismail Mesbah, directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, lors d'une conférence de presse sur la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2016-2017. Le conférencier a estimé que « la réticence peut nuire à la vaccination » d'où la nécessité de communiquer et de dire la vérité « scientifique » aux citoyens. Il affirme que la décision de retrait du vaccin Pentavalent et les recommandations pour le changement du fournisseur ont été prises par le comité national des experts de la vaccination, par précaution. Soulignant qu'aucune preuve scientifique n'incrimine pour le moment le vaccin Pentavalent, en attendant les résultats de l'enquête judiciaire. Et d'affirmer que 200 000 doses du vaccin Pentavalent ont été distribuées sans qu'il n'y ait aucun problème, mis à part les deux décès de nourrissons enregistrés le mois de juillet dernier, dans une clinique privée à Rouiba.

Le comité technique mondial de la sécurité vaccinale de l'OMS avait déjà tranché à la faveur de ce vaccin, malgré le décès de 3 à 4 bébés dans certains pays, après avoir été vaccinés par le pentavalent. Ismail Mesbah affirme que l'OMS avait déclaré que tous les vaccins pré-qualifiés par son institution demeurent des vaccins sûrs et garantis. Mais, précise-t-il, malgré le fait que tous les vaccins pré-qualifiés par l'OMS soient de qualité et garantie, par mesure de précaution, le comité d'expert a décidé de mettre en quarantaine le vaccin en question.

Et d'affirmer que tous les vaccins, même s'ils sont pré-qualifiés par l'OMS, passent par le contrôle au niveau du laboratoire du contrôle de l'Institut Pasteur. Et de rassurer en affirmant que toutes les précautions inhérentes à la qualité ont été prises avant par l'exigence de la pré-qualification, à l'arrivée par le contrôle, et pendant la vaccination par le suivi mis en place.

LE SUBSTITUANT DU PENTAVALENT DISPONIBLE D'ICI DEUX MOIS

Il a précisé que notre pays va remplacer ce vaccin par un autre Pentavalent, provenant d'un autre fournisseur dont le nom et le pays seront connus, une fois les

procédures ficelées. Il a également souligné que la vaccination des enfants avec le nouveau Pentavalent se fera avec un retard de deux mois, le temps de la réception du nouveau lot. Le directeur de la prévention affirme que ce rattrapage qui se fera après deux mois, n'affecte en rien ni les objectifs, ni la protection de nos enfants puisqu'ils bénéficieront des autres vaccins. Il dira également que le retard de deux mois est en fait, un délai universellement admis en matière de rattrapage.

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé a appelé dans ce sens, les médias à expliquer que toutes les mesures que ce soit celle du retrait ou celle de la poursuite du nouveau calendrier vaccinal sont des mesures de protection. Il rassure : « ce sont des mesures qui visent à permettre que cette vaccination se fasse dans des conditions de sécurité maximale ». Et que « ces mesures visent à rassurer les mamans et le personnel de la santé ».

En ce qui concerne le bébé de deux mois qui a trouvé la mort dans la maternité Hamdane-Bakhta de Saïda, après avoir reçu un vaccin, le directeur de la prévention affirme que l'enquête est en cours.

Pourquoi cela dure ? Ismail Mesbah explique que les recherches ne se limitent pas à l'autopsie, il y a d'autres recherches qui se font parallèlement. Il précise encore que ce n'est pas uniquement l'autopsie qui détermine l'enquête judiciaire, c'est l'ensemble des mesures, les examens immunitaires et les examens toxicologiques, et il y a aussi les erreurs programmatiques. Et de préciser qu'elle ne se limite pas au constat mais à savoir si les faits sont accidentels ou autres.

Pour Fawzi Derrar, virologue à l'Institut Pasteur d'Algérie, l'acte vaccinal est un acte médical qui suppose qu'il y a celui qui vaccine, celui qui est vacciné, l'outil et l'environnement de la vaccination. Et d'expliquer, si les enquêteurs traitent l'ensemble de ces paramètres, l'enquête va durer dans le temps. Et de souligner que partout dans le monde, une enquête de vaccination peut durer jusqu'à deux ans, pour rendre des résultats. Il affirme que c'est pour cela que le vaccin est rarement incriminé partout dans le monde, pour n'importe quelle pathologie « on ne peut pas libérer un vaccin, si on n'a pas une garantie dans la sécurité durant tout le processus de fabrication ».



Plus de 2 millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2016-2017 débutera dès aujourd'hui, et elle s'étendra sur toute la période automne-hiver. C'est ce qu'a précisé le directeur de la prévention et de la promotion de la santé en indiquant que plus de 2 millions de doses de vaccin sont aujourd'hui disponibles dans les établissements de santé publique et les officines. Ils sont administrés gratuitement au niveau des centres de santé et cédés à 600 DA, remboursables par la sécurité sociale,

au niveau des officines. Les responsables du ministère de la Santé et ceux des services de la prévention recommandent aux personnes âgées, femmes enceintes, enfants et adultes ayant des maladies chroniques, ainsi qu'aux pèlerins de se faire vacciner, pour éviter les complications qui sont parfois graves.

Ismail Mesbah a rappelé qu'en 2015, pas moins de 534 cas de grippe compliquée et sévère ont fait l'objet d'étude et de recherche de la part de l'institut Pasteur ; 30 décès ont été enregistrés.

Publicité

4G رودك!

LA 4G+ est à
CONSTANTINE, SETIF, DJELFA
Djeddy, le plus grand réseau 4G

Rendez-vous dans votre boutique Djeddy la plus proche

DJEDDY

Raïna Raïkoum
Yazid Haddar

Une question de savoir être?

Un jour, un ami m'a confié qu'il vérifie souvent les toilettes avant de s'asseoir dans un restaurant. Pour lui, les toilettes reflètent la qualité hygiénique du lieu et du personnel. A-t-il raison? Nos toilettes, dans quel état se trouvent-elles? Tout le monde en parle. Dans nos villes, les toilettes publiques laissent à désirer. D'une part, il en manque cruellement, et d'autre part, celles qui existent datent de l'époque coloniale; elles sont dans un état déplorable. Dans nos universités, n'en parlons pas ! Comment peut-on envisager une prise urinaire dans un hôpital au moment où les waters sont inutilisables, voire même un risque d'avoir des infections? Le problème n'est pas une question d'équipement uniquement, il s'agit bel et bien d'une éducation. Il fut un temps où les enfants du préscolaire apprenaient comment aller aux toilettes, comment se nettoyer, laisser les lieux propres, etc. Doit-on inscrire ce mo-

dule dans les enseignements du préscolaire? Mais comment va-t-on leur apprendre quand le mot « salle d'eau » s'accompagne souvent de « hachak » pour dire que c'est un lieu sale? A force de la décrire de la sorte, elle est laissée crasseuse !

Les enfants, futurs adultes, intègrent cette représentation du lieu, même en quittant son environnement, ils continuent à agir de la sorte ! Nous savons que la qualité d'hygiène de ces lieux est importante pour notre santé. Cependant, elle n'est pas intégrée dans nos priorités. Dans d'autres pays, ce lieu prend une place importante dans le bien-être des individus, ce lieu fait l'objet de réflexion pour un meilleur aménagement. Peut-on espérer qu'un jour nos cafés, nos restaurants, nos hôtels, nos universités, nos centres de jeunes et centres culturels, nos hôpitaux, etc., disposeront d'espaces adéquats et propres pour ces besoins-là?

Rebrab veut investir 150 millions de dollars au Sri Lanka



Z. Mehdaoui

Le patron de CEVITAL Issad Rebrab prévoit d'investir plus de 150 millions de dollars dans la construction d'une raffinerie de sucre, dans la province méridionale du Sri Lanka, rapporte le 'Daily Nouvelles'. « J'ai déjà trouvé un partenaire local et j'ai identifié un terrain de 100 acres pour le projet », a fait savoir à ce sujet, le milliardaire algérien qui souligne que le Sri Lanka dépend des millions de dollars pour importer du sucre alors que le pays peut, non seulement être autonome, mais a les capacités de devenir un exportateur mondial.

« Le Sri Lanka consomme près d'un million de tonnes de sucre par an, le pays ne produit que

80.000 tonnes, alors que le reste de ses besoins de consommation sont importés », a déclaré Rebrab qui affirme, selon la même source, être heureux de faire des affaires au Sri Lanka où le climat d'investissement, estime-t-il encore, « est très bon avec un énorme potentiel ».

Grâce à cet investissement au Sri Lanka, le conglomérat algérien veut devenir l'un des plus importants producteurs de sucre dans le monde. Issad Rebrab, 72 ans, a fondé CEVITAL, qui reste le plus grand groupe privé en Algérie. Le groupe possède l'une des plus grandes raffineries de sucre, dans le monde, avec une production annuelle de 1,5 million de tonnes. Elle produit également, des huiles végétales et la margarine.

Taxe sur les profits

Sonatrach remporte une victoire dans un arbitrage international

La compagnie nationale Sonatrach vient de remporter une « victoire importante » dans un arbitrage international concernant l'application de la Taxe sur les profits exceptionnels (TPE), aux sociétés étrangères, opérant en Algérie, a-t-elle annoncé, dimanche, dans un communiqué. Les sociétés 'Repsol Exploracion Argelia S.A.', 'Samsung C&T Corporation' et 'SK Innovation Co Ltd', avaient assigné Sonatrach devant un tribunal arbitral, en 2013, pour réclamer le paiement de diverses sommes à propos d'un contrat de partage de production, signé en 1990, explique Sonatrach.

Les réclamations des sociétés demanderesses portaient sur les modalités de partage de la production du gisement, ainsi que sur l'application de la TPE (créée

en 2006) à ces mêmes sociétés, que celles-ci estimaient devoir être prise en charge par Sonatrach, note le communiqué. Le Tribunal arbitral a rendu sa sentence, le 9 octobre 2016, « donnant raison à Sonatrach, sur tous les points litigieux », fait savoir la compagnie nationale des hydrocarbures.

« Le Tribunal a validé les arguments de Sonatrach, concernant le partage de production et a rejeté, en intégralité, la demande des sociétés concernant la TPE », souligne-t-elle. Le Tribunal a également ordonné aux sociétés demanderesses de payer à Sonatrach 90% des frais de l'arbitrage ».

Sonatrach était représentée dans ce dossier par une équipe d'avocats du cabinet 'Shearman & Sterling' (Paris).

Douze pêcheurs secourus au large de Ghazaouet

K. Assia

Douze marins-pêcheurs ont été secourus, avant-hier, samedi, au large de Ghazaouet par les forces navales de la façade maritime ouest. Ils avaient pris le départ, le matin, à bord d'un sardinier lorsqu'une brèche s'est produite dans l'embarcation. Pris de panique, les marins-pêcheurs se sont jetés à l'eau dans l'espoir de regagner la terre ferme.

Effondrement d'un immeuble à El Achour Le promoteur ne disposait pas de permis de construire



Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, hier, le retrait de l'agrément au promoteur immobilier M'hamed Sahraoui, suite à l'effondrement, vendredi d'un immeuble, sur un de ses projets à El Achour (Alger). La commission d'enquête mise en place par le ministère s'est déplacée, sur le lieu du sinistre où elle s'est enquise du dossier administratif et technique de la société de promotion immobilière (Sopiref) et d'un projet immobilier jouxtant l'immeuble qui s'est effondré et relevant de la promotion Immo Hat. Selon les résultats de l'enquête, la Sarl Sopiref, dont M'hamed Sahraoui est gérant ne dispose pas de permis de construire. Le promoteur a été mis en demeure par les services techniques de la commune, en date du 4 septembre 2014, après lui avoir adressé 3 procès-verbaux de contravention. Une décision d'arrêt des travaux a été rendue le 6 septembre 2016 mais le gérant de Sopiref ne s'y est pas confor-

mé. Pour Immo Hat, l'enquête a démontré que son gérant qui possédait le permis de construire avait conclu une convention avec les services du Centre de contrôle technique de la construction mais n'avait pas tenu compte des réserves émises par cet organisme. L'enquête a révélé également qu'Immo Hat a mis en garde, dans une requête aux services techniques de la commune, contre les risques découlant des travaux engagés sans permis de construire, sur le projet mitoyen relevant de Sopiref. Sur la base de ces résultats la Commission ministérielle a décidé de la démolition immédiate d'un immeuble jouxtant la bâtie effondrée et relevant de la Sopiref et du retrait de l'agrément du promoteur M'hamed Sahraoui. Une étude pour le confortement des autres immeubles du même projet a été décidée également. Une bâtie de 2 étages, en construction, à la cité « Urba 2000 » s'est effondrée, vendredi à 12h34. Aucune perte humaine n'a été déployée.

La commission est composée du directeur général de la Construction et des moyens de réalisation, du directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture, et du directeur de l'Habitat de la wilaya d'Alger, ainsi que du directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture de la wilaya d'Alger, du directeur général du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, du directeur du Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment et du directeur du Laboratoire national de l'Habitat et de la Construction (LNHC).

Thenia

Des habitants bloquent la route

Avant-hier, dès les premières heures de la matinée, les habitants des douars de Talamali, Ouled Ali et Boukhenfar, relevant de la localité de Thenia, 12 km à l'est du chef-lieu, Boumerdès, ont bloqué le CW reliant la RN24 (Thenia) à la RN24 (Zemmouri), obligeant les camions qui devaient rallier la carrière de Si Mustapha, à faire demi-tour. Les citoyens exigent une prise en charge de leurs revendications: remettre en état les routes et trouver une solution au manque d'eau potable, des équipements publics et surtout du transport scolaire. « Nous avons adressé de multiples ré-

clamations aux autorités locales afin qu'elles mettent fin à notre calvaire. Si nous avons décidé, aujourd'hui, de sortir dans la rue, c'est dans le seul et unique but de pousser les responsables à agir pour résoudre, définitivement nos problèmes. Dans le cas contraire, nous radicaliserons notre mouvement de protestation, et ce, jusqu'à satisfaction de nos revendications » relève un citoyen.

Les douars cités se trouvent dans la partie nord de la commune, traversés quotidiennement par des dizaines de camions pour rejoindre la carrière d'aggrégats située sur le terri-

toire de la commune de Si Mustapha, causant des désagréments aux habitants « la poussière envahit nos maisons, nos enfants sont en danger devant le non respect du code de la route par les camionneurs, et l'état de la route est très dégradé pour ne pas dire impraticable à certains endroits » dira un autre citoyen. Au milieu de l'après-midi une délégation a été reçue, au siège de la daïra pour trouver une issue à cette situation. Rapelons que le CW a été déjà fermé par les habitants de la région pour les mêmes problèmes.

O. M.

Taghzout Des habitants ferment la polyclinique

Des habitants de la commune de Taghzout, située à 7 km, à l'est de Bouira, ont fermé la polyclinique de la localité, hier dimanche, dans la matinée, pour dénoncer « le fonctionnement déplorable » de ladite structure médicale. Il a fallu le déplacement du directeur de la Santé et l'annonce de mesures, notamment en matière d'amélioration de la qualité des soins médicaux, et des conditions de travail, par le renforcement du personnel pour que les citoyens reviennent à de meilleurs sentiments.

F. H.

Tamanrasset, In Guezzam 24 contrebandiers arrêtés, des armes interceptées

Vingt-quatre contrebandiers ont été arrêtés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un pistolet automatique et une quantité de munitions ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à Tamanrasset et In Guezzam, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 15 octobre 2016, à Tamanrasset et In Guezzam (6^{ème} Région militaire), 24 contrebandiers et saisi un pistolet

mitrailleur de type kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, 1 camion, 3 véhicules tout-terrain, 7 détecteurs de métaux et 1 marteau piqueur », précise la même source.

D'autre part, « des gardes-frontières ont saisi à Bechar (3^{ème} Région militaire), 78,1 kg de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Djanet (4^{ème} Région militaire) et Adrar (3^{ème} Région militaire) 8 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines », ajoute le communiqué.

Carnage au Yémen

Les «rebelles» veulent une enquête internationale pour crimes de guerre



Les rebelles chiites Houthis au Yémen ont réclamé dimanche "une enquête internationale indépendante" sur "des crimes de guerre" de la coalition militaire arabe qui les combat et qui vient d'admettre une bavure après le carnage de Sanaa. La coalition, intervenant au Yémen sous commandement saoudien, a reconnu samedi avoir tué par erreur plus de 140 personnes au terme d'une enquête sur des raids aériens menés le 8 octobre contre une cérémonie funéraire dans la capitale yéménite.

Les résultats de l'enquête "n'innocentent pas" la coalition de "sa violation du droit international humanitaire", ont annoncé les rebelles sur leur site sabanews.net en citant "un responsable du ministère des Affaires étrangères". Ce responsable a appelé le secrétaire général de l'ONU à "former rapidement une commission d'enquête internationale indépendante (...) sur les crimes de guerre commis au Yémen par la coalition". "Ceux qui ont soutenu ou perpétré ces crimes ne resteront pas dans l'impuissance", a-t-il encore assuré.

Ces frappes aériennes ont suscité une sévère réprobation internationale, appelant à la création d'un organe indépendant pour enquêter sur les violations des lois humanitaires et l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu. Le Royaume-Uni avait annoncé vendredi vouloir présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU sur le Yémen, appelant à "la fin immédiate des hostilités et à une reprise du processus politique", selon Matthew

Irak Des milliers de tracts sur Mossoul en prévision d'une offensive

L'armée irakienne a annoncé l'avoir largué par les airs des dizaines de milliers de tracts sur Mossoul, dont certains donnant des consignes de sécurité aux habitants en prévision d'une offensive sur ce fief irakien du groupe Etat islamique (Daech). Des dizaines de milliers "de tracts, des journaux et de magazines contenant des nouvelles (...) ont été largués à l'intention des habitants" de cette ville du nord de l'Irak, a indiqué le centre du commandement des opérations qui a distribué des images de ces tracts. Sur certains figurent des consignes de sécurité pour les habitants, les invitant notamment à mettre du ruban adhésif sur leurs fenêtres afin pour prévenir les éclats de verre, et à éviter les endroits où des raids aériens se déroulent. Des largages de tracts donnant des "informations" aux populations ont déjà eu lieu à Mossoul et dans d'autres villes tenues par l'EI que l'armée irakienne cherchait à reconquérir. A la faveur d'une offensive fulgurante en 2014, l'EI s'est emparé de vastes pans du territoire irakien au nord et à l'ouest de Bag-

dad et a fait de Mossoul sa place forte. Les forces progouvernementales, soutenues par la coalition, s'appretent à lancer une offensive d'envergure pour reprendre Mossoul aux djihadistes, qui impliquera de nombreuses forces irakiennes parfois rivales telles que l'armée, la police, des combattants peshmergas kurdes ainsi que des milices sunnites et chiites. Les autorités irakiennes n'ont pas encore annoncé de date précise pour le début de cette opération, mais plusieurs responsables occidentaux ont évoqué le mois d'octobre. Le président de la région autonome kurde d'Irak Massoud Barzani a estimé samedi qu'il était temps que cette opération commence, tous les préparatifs ayant été achevés. L'offensive de Mossoul pourrait provoquer une crise humanitaire majeure, l'ONU estimant que jusqu'à un million de personnes pourraient être déplacées.

En essayant de fuir la ville, les habitants risquent aussi d'être pris dans le feu croisé des deux camps ou utilisés comme boucliers humains par l'EI.

Trump propose un contrôle antidopage à Clinton et s'en prend aux médias

Par Mary Schwalm

Dans une surprise attaque, Donald Trump a laissé entendre que sa rivale Hillary Clinton avait recours à des produits dopants, proposant des contrôles avant le prochain débat et accusant les "médias corrompus" de vouloir truquer le scrutin présidentiel américain.

A la traîne dans les sondages à l'approche de l'échéance du 8 novembre, le candidat républicain à la Maison Blanche met régulièrement en doute la validité du processus électoral en cours. Mais la diatribe prononcée samedi et les propos étranges sur l'attitude de sa rivale démocrate marquent une étape supplémentaire dans ce qui ressemble à une fuite en avant à l'issue incertaine. "Nous sommes comme des athlètes (...) Les athlètes doivent passer un contrôle antidopage, je pense que nous devrions faire de même avant le débat", a lancé l'homme d'affaires septuagénaire à Portsmouth, dans le New Hampshire (nord-est). A quatre jours du troisième et dernier débat présidentiel, le milliardaire a laissé entendre que l'ex-chef de la diplomatie américaine n'était pas dans son état normal lors de leur dernier face-à-face. "Je ne sais pas ce qui se passe avec elle: au début de son dernier débat, elle était gonflée à bloc. A la fin, elle pouvait à peine retourner à sa voiture", a ajouté le candidat républicain, qui s'est ouvertement interrogé à plusieurs reprises sur l'état de santé de sa rivale, son camp alimentant les rumeurs les plus folles. "L'élection est truquée par des médias corrompus qui mettent en avant des allégations complètement fausses et des mensonges éhontés afin de la faire élire", a-t-il encore lancé. En difficulté dans son parti après ses propos vulgaires sur les femmes, Donald Trump est aussi visé par un déluge d'accusations de harcèlement et d'agressions sexuelles qu'il a rejetées avec force. La polémique semble cependant avoir peu d'effet sur les intentions de vote. Selon un sondage publié dimanche et réalisé pour la chaîne de télévision ABC News et le quotidien Washington Post, Mme Clinton l'emporterait devant M. Trump par 47% contre



43%. Avant le premier débat, le résultat était de 46% contre 44%. Selon le nouveau sondage, l'enthousiasme des partisans de Donald Trump s'est toutefois affaibli et le pourcentage des personnes favorables Mme Clinton et disant pouvoir changer de position est désormais moindre.

«SAVOIR-VIVRE»

Dix femmes se sont déclarées victimes d'avances sexuelles appuyées et non consenties. Donald Trump a démenti ces accusations dans un tweet: "Rien ne s'est jamais passé avec ces femmes. Des absurdités complètement inventées pour voler l'élection. Personne n'a plus de respect que moi envers les femmes!" Réagissant aux déclarations sur le scrutin à venir, l'équipe Clinton a dénoncé "des tentatives honteuses visant à discréditer une élection quelques semaines avant qu'elle n'ait lieu". "La participation à la vie démocratique et en particulier aux élections devrait être encouragée au lieu d'être affaiblie ou discréditée parce qu'un candidat a peur de perdre", a réagi Robby Mook, directeur de campagne de la candidate démocrate. Le président républicain de la Cham-

bre des représentants, Paul Ryan, qui avait indiqué la semaine dernière qu'il ne pouvait plus "défendre" le candidat de son parti, a également réprimandé Trump sur ses commentaires mettant en doute la validité du processus d'élection. "Notre démocratie est basée sur la confiance dans les résultats des élections et (Paul Ryan) est confiant sur le fait que les Etats mèneront cette élection avec intégrité", a indiqué la porte-parole du parlementaire, AshLee Strong. Alors que Donald Trump est entraîné dans un cycle de polémiques qu'il contribue à alimenter par ses propos incendiaires, Hillary Clinton se fait à l'inverse volontairement discrète.

Le président Barack Obama est monté au créneau sur la question de la validité du processus électoral. Vendredi dans l'Ohio (nord-est), il a estimé que c'est la démocratie même qui était en jeu lors de l'élection à venir. Il a vivement dénoncé l'attitude du candidat républicain. "Le savoir-vivre est en jeu dans cette élection.

La tolérance est en jeu. La courtoisie est en jeu. L'honnêteté est en jeu. L'égalité est en jeu. La bienveillance est en jeu", a énuméré le président qui quitte le pouvoir le 20 janvier. (AFP)

Sommet des puissances émergentes L'économie mondiale reste fragile



Le président chinois Xi Jinping a jugé hier dimanche que l'économie mondiale restait fragile, lors d'un sommet en Inde des puissances émergentes des Brics qui tentent d'insuffler de la vigueur à leur regroupement confronté aux difficultés économiques. A l'issue de ce sommet réunissant les dirigeants indien, brésilien, russe, chinois et sud-africain, une déclaration commune évoque plusieurs décisions comme la création d'une agence de notation et un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale. La nouvelle agence se veut un pendant des Moody's, Standard & Poor's, et autre Fitch, trois institutions basées en Occident. Les participants à cette réunion organisée à Bénaulim (ouest) se sont aussi mis d'accord pour travailler sur le terrorisme transfrontalier. Mais les partenaires du Premier ministre indien Narendra Modi, notamment le chi-

nois, ont refusé d'approuver une condamnation du Pakistan, rival historique de l'Inde dans la région. "La mère du terrorisme est un pays dans le voisinage de l'Inde", a déclaré M. Modi. "Les modules terroristes dans le monde ont partie liée" avec celle-ci, a-t-il poursuivi. Les Brics "doivent parler d'une même voix face à cette menace". La déclaration finale n'évoque qu'un objectif flou de combattre "le terrorisme transfrontalier et ses soutiens". Dans un communiqué, M. Xi avait précédemment souligné que "l'économie mondiale fait toujours face à une reprise périlleuse". "En raison de facteurs à la fois internes et externes, les Brics connaissent une croissance économique quelque peu ralentie et affrontent un certain nombre de défis nouveaux", a-t-il ajouté.

Les Brics, qui représentent 53% de la population mondiale et quelque 16.000 milliards de dollars de PIB, se sont cons-

titués en 2011 pour contrebalancer le poids de l'Occident. Mais Narendra Modi est bien le seul à pouvoir s'enorgueillir des résultats économiques de son pays. Selon des projections du Fonds monétaire international, l'Inde devrait encore enregistrer une croissance de 7,6% pour 2016/2017.

La Russie et le Brésil sont récemment tombés en récession, un sort qu'a réussi à éviter de justesse l'Afrique du Sud le mois dernier.

Quant à la Chine, longtemps locomotive de l'économie mondiale, sa croissance a sérieusement ralenti. M. Modi a dit qu'il était vital que les Brics améliorent les niveaux de coopération, appelant au démantèlement des barrières commerciales et à la promotion des infrastructures. "La promotion de l'engagement économique et commercial a représenté l'élan fondateur des Brics", a-t-il dit.

Professeur chef de service, la fin d'un mythe



Par Docteur Mahmoud
El Salah Khaznadar*

Le cumul des deux octroyait de fait au récipiendaire le statut de «Übermensch» par son entrée dans une loge mythique que l'imagination populaire, autant que la réussite au terme du parcours le plus long dans la vie universitaire, plaçait en situation «über alles» incluse dans la qualification du maître.

Le mythe s'est perpétué au fil des temps. Il fut entretenu par la considération sans faille du pouvoir politique et administratif, l'exemplarité dans la dignité et le panache affichée par les maîtres, le respect par tous d'une tradition et du sacerdoce de la mission consubstantielle du grade et de la fonction. Il fut consolidé et véhiculé par la confiance sans faille des populations et le respect quasi-familial des enseignés et des disciples.

Sous d'autres cieux ce mythe persiste et perdure, car inscrit dans des procédures, des règles, une éthique contrôlée, évaluée et sanctionnée qui font de la trame du granit qui résiste à l'érosion du temps, aux actions de la nature humaine et au conflit inévitable des générations. Sous nos cieux il s'est effrité de manière prémature, en quelques décennies, en raison de la déliquescence ambiante progressive pour être aujourd'hui en échappement libre et incontrôlé. Le grade a perdu son prestige, la fonction n'a plus rien de supérieure, le professeur tout comme le professeur chef de service n'est plus ce qu'il était et le sera encore moins demain en raison de la perte de confiance aux yeux des citoyens et du discrédit au sein des jeunes générations. A moins que...

Il serait simple, voire simpliste, de résumer la situation par le fait que le secteur ne pouvait échapper à la fatalité régressive qui touche tous les secteurs et la société en général. Il faut refuser de tels raccourcis car le secteur est censé receler une élite à la fois universitaire mais aussi intellectuelle, et c'est de l'élite que peut venir la renaissance d'une nation, et a fortiori celle d'une corporation.

Il serait tout autant simpliste de résumer le drame actuel, car s'en est un, à un simple conflit entre «jeunes loups et vieille garde» comme rapporté par un professeur qui, bien qu'ayant quitté le secteur en 1993, se sent obligé de répondre à «l'appel de sa conscience d'ancien professeur» et ce 23 ans après !? dans un article intitulé «entre crise morale et poids des lobbies, le secteur hospitalo-universitaire s'affondre» ; nous y reviendrons.

Les raisons de la mise au ban et de la livraison à l'opprobre sont identifiables. Les individualiser et les identifier sereinement pour les annihiler représente le chemin obligé pour redorer le blason de la corporation pour l'honneur du corps et, indubitablement, dans l'intérêt de la formation médicale et la santé des populations. Quant au pouvoir médical, tant décrié bien que de tout temps virtuel et encadré, il ne pourra être établi, dans un très lointain avenir, que dans l'union de ses acteurs toutes générations incluses et ne pourrait être admis, et donc réel, que par la reconnaissance publique de la respectabilité de ceux qui préparent l'exercer.

La profession est rentrée dans l'œil du cyclone en octobre 2013 dans le cadre d'orientations de la chefferie du gouvernement relatives au rajeunissement de l'encadrement des institutions et des administrations publiques. Le secteur hospitalo-universitaire subit une première mesure par la décision de mise aux fins

Le grade de professeur en médecine a, en tout lieu et en tout temps, toujours forcé le respect au sein des divers pans d'une société, du plus petit des gouvernés au plus grand des gouvernants. La fonction de chef de service hospitalo-universitaire a toujours joui d'une aura spécifique et particulière lui conférant une reconnaissance de pouvoir éclairé et utile.

de fonction en qualité de chef de services pour tout enseignant ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 octobre 2013. Suite à l'exécution de cette décision par instruction interministérielle du 10 novembre 2013, les concernés, dont la majorité après un statut de chef de plus de trente années, se retrouvent en situation de sous-ordre dans le service même !?

Cette situation unique dans les anales universelles, l'acceptation de cette «déchéance» par les anciens chefs, les dommages collatéraux engendrés par la cohabitation entre le nouveau chef intérimaire et l'ancien chef titulaire déchu n'aura en rien procuré à la qualité des soins attendue de la «jouvence» de cette opération tout en desservant tristement et de manière profonde l'image de marque des «maîtres».

La descente aux enfers dans la suite des événements était prévisible et l'impression d'une véritable opération parallèle à l'orientation politique fondée et nécessaire à la refonte du système, visant à faire du médecin en général et du sommet de sa hiérarchie en particulier le bouc émissaire de l'échec de toutes les réformes de santé, devient au fil des mois une conviction, y compris à l'heure actuelle pour le citoyen lambda.

La mise à feu a été engagée par un article d'Echorouk en ligne daté du 13 octobre 2013 intitulé : «Sellal ordonne au ministre de la Santé de nettoyer les hôpitaux des barons». Dans cet article d'une gravité extrême, à plus d'un titre, les deux journalistes, l'un pour la version nationale, l'autre pour la version française font état de «la source» et de «interlocuteur» pour porter des accusations de comportements délictuels à l'encontre des hospitalo-universitaires en les livrant à la vindicte populaire.

«...les chefs de service hospitaliers qui sont nommés par décret présidentiel, sont devenus la cause directe et principale de la situation catastrophique que vit le secteur de la santé dans le pays, surtout que la plupart d'entre eux, sont dépassés par les événements du monde scientifique» ; «...la plupart des chefs de service s'accaparent les efforts des étudiants chercheurs et recourent au vol scientifique, pour justifier leur maintien à leurs postes et généralement la pression et l'intimidation sont le moyen le plus approprié pour leur silence» ; «..Un rapport du ministère de la Santé sur le marché des médicaments et les conditions de la profession de pharmacien, révèle que la principale raison de l'échec de la politique du générique en Algérie est due aux relations suspectes entre les laboratoires étrangers et les responsables des services hospitaliers qui sont devenus les plus grands promoteurs des médicaments étrangers».

Pas plus, pas moins, les professeurs en médecine, chefs de service, sont mis à l'index comme parrains maieux, code d'honneur en moins, assimilés à des barons au même titre que ceux de la drogue et de l'informel qui, eux, ont l'avantage de jouir de l'anonymat ; cette dérive médiatique n'entraîne aucune réaction des institutions de l'Etat. Le ministère de la Santé, si prompt à médiasquer tout fait divers médical, directement in-

crimé, ne juge pas utile de donner suite, ne serait-ce que par un simple communiqué !?

Il faut noter également qu'il n'y a eu aucune réaction de la corporation elle-même, que ce soit le SNECHU, qui sera accusé de tous les maux par la suite, ou des différents conseils scientifiques des établissements hospitalo-universitaires regroupant l'ensemble des chefs de service et incluant ceux qui aujourd'hui réagissent car directement concernés.

La deuxième déflagration a lieu en 2014 suite aux résultats du concours de chefferie de service. Concours organisé sur la base d'une grille d'évaluation, qui peut être critiquée et critiquable comme toute forme d'évaluation, mais qui préalablement au concours n'a fait l'objet d'aucune réserve de quelque part que ce soit.

Le déballage médiatique relatif à ce concours a eu comme point d'orgue de la banalisation et de l'opprobre la livraison à l'opinion publique de la correspondance collective de professeurs mal classés par rapport à leurs cadets demandant l'arbitrage du président de la République !? Même le mouvement revendicatif des résidents n'a pas franchi le «Rubicon» de la retenue en 2011 après les résultats de certains DEMS qui ont suivi la naissance du CAMRA ; les formateurs le franchissent en 2014. L'éthique universitaire et le respect du statut d'élite imposent de se limiter aux recours légaux et réglementaires : institutions concernées en premier lieu et justice en dernier ressort.

La saison trois de la saga débute avec les instructions de décembre 2015 et janvier 2016 relatives aux nouvelles dispositions : âge maximum d'occupation de la chefferie de service fixée à 65 ans avec possibilité exceptionnelle à 67 ans ; retraite fixée à 70 ans. L'instruction 725 du 23 mars 2016 fixant à 6 mois les délais de mise en œuvre libère les atavismes de tout bord et le secteur livre à l'opinion publique une image hideuse, à l'opposé de l'imagination dont il a toujours été auréolé.

Certains gestionnaires d'établissement adressent dès avril des états regroupant les plus de 70 ans et les 64 et demi avec la mention «départ souhaité» comme s'il s'agissait de vulgaires saisonniers et non pas de professeurs en médecine dont beaucoup, hélas, se sont comportés en tant que tels, affichant leur désir de rentrer dans les voies de la dérogation à 67 ans et leur disposition à se plier à tout préalable pour y accéder.

Concomitamment, la polémique enfle et grossit au sein même de la corporation pour atteindre un schisme inqualifiable et inadmissible représenté par la création d'un syndicat affilié à l'UGTA en opposition au SNECHU, dans l'arrière-pensée que la puissance du syndicat des travailleurs allait permettre de repousser l'échéance du départ, voire de permettre à certains d'accéder à un statut dérogatoire.

Le plus triste est de constater que nombre de ces septuagénaires se réclamant par cette démarche du corps des travailleurs en 2016 avaient dans les années 70, alors trentenaires, cri-

tiqué et dénigré, à juste titre, le SGT déclarant que le médecin n'était pas un travailleur !! Et il n'en est pas un. Tout un chacun, du plus petit au plus grand, a perçu cette démarche comme dénuée de toute notion dogmatique, de tout substratum intellectuel, que son seul objectif est de «garder la main», dans un intérêt tristement personnel, osons le terme, qu'elle n'a rien d'honorables.

L'instruction du 14 juin 2016, qui fixe au 23 septembre 2016 la date d'effet des deux mesures, fait fondre tous les vernis et laisse apparaître la réalité telle qu'elle est, le maquillage n'a plus raison d'être quand la logique d'acteur n'est plus de circonstance.

Cette instruction exige des chefs d'établissements «d'informer avec le maximum d'égard» les enseignants chercheurs. Le respect de cette directive, en fait le respect tout simplement des règles élémentaires de la bienséance, aurait voulu que cette information se fasse de manière conviviale et chaleureuse dans le cadre d'une invitation au sein de l'administration ou du conseil scientifique. Que nenni !!

Les gestionnaires d'établissements optent pour les correspondances, les unes plus enjolivées que d'autres, pour informer les concernés tout en leur demandant de se rapprocher des services de la DRH pour la formalisation des dossiers. On ne fait pas mieux en matière d'égards !? Heureusement que l'instruction mentionnait que «l'application ne saurait en aucune manière nuire à la dignité des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires concernés par ces deux mesures», sinon....

Dès lors, à travers les contributions de certains, les opinions des autres, les articles de presse quasi quotidiens sur le sujet, dont certains totalement erronés, l'opinion publique assiste, médusée ?, dégouttée ?, à la mise à nu du secteur et à la descente aux enfers de ses diverses composantes.

Le droit de savoir des uns et la liberté d'informer des autres sont inaliénables, valeurs essentielles de la démocratie, elles contribuent à inscrire dans la mémoire collective la notion de bien commun et de causes communes à la base des rapports citoyens entre les divers acteurs d'une société.

Mais, en la matière, la dérive est telle que la situation actuelle est celle de la désinformation et de l'amalgame. Le lecteur profane, hors secteur, le citoyen lambda, le malade potentiel, le nouveau bachelier et sa famille, en un mot, la société, ne retiendra de cette «littérature débordante» qu'un raccourci qui résume l'affaire à un conflit de pouvoir entre les vieux profs qui veulent se maintenir et des jeunes sans moralité qui veulent les renvoyer. Partant de cette conviction, il est aisément de franchir le pas et de conclure que, en fait, ceux qui arrivent comme ceux qui partent «tous pourris».

Et cela est inacceptable car totalement erroné. Comme il est aussi inacceptable de compartimenter les générations, les grades, les fonctions, et de les étiqueter en fonction du «dispatcheur» du moment de bons, de mauvais, de compétents, d'incompétents, d'honnêtes gens et

d'affranchis. Il y a de tout dans chaque catégorie, c'est la loi de la nature et en ce qui nous concerne ; il n'y a pas que des Césars d'un côté et des Brutus de l'autre.

Il est encore plus inacceptable qu'une personne, fût-elle professeur en médecine, en dehors du secteur depuis deux décennies et par la même non au fait de ce qui s'y passe, réécrire «vingt ans après» dans un article du jeudi 30 juin 2016, véritable tribune de mise au pilori de tous les acteurs actuels du secteur en exercice depuis «le départ du gouvernement Hamrouche» et donc le sien. La description de l'hospitalo-universitaire, du résident aux «patrons», doyens de faculté de médecine inclus, qu'il livre à l'opinion publique, allant jusqu'à lancer un appel pour la formation d'un comité national de salut hospitalo-universitaire, interpelle sur les motivations réelles autant qu'au niveau du devoir de vérité. C'est dans ce cadre que nous y répondrons.

Avant d'aller plus devant, il est impératif de préciser que nous n'avons aucun conflit d'intérêt qui puisse motiver cette contribution. Nos anciens collaborateurs ainsi que les personnels qui nous ont accompagnés durant de longues années pourront attester, s'il en est besoin, de notre volonté affichée depuis toujours de céder la place avant l'anniversaire de nos 65 ans. C'est chose faite, Dieu merci sans avoir été «invité» à le faire. C'est donc en qualité de retraité et libéré, enfin, de toute obligation de réserve que nous écrivons, plus dans un souci citoyen que par élan corporatiste.

Il est capital de revenir au problème de fond. Il s'agit tout simplement de mettre fin au régime dérogatoire dont bénéficient les hospitalo-universitaires, au même titre que l'ensemble des universitaires, le domaine de l'art et celui du culte. Ce régime spécial en matière d'exercice et de retraite mis en place quelques années après l'indépendance s'imposait en raison du manque de cadres.

Aujourd'hui les données ne sont plus mes mêmes, les choses ont évolué, le caractère capital des réformes structurelles et organisationnelles n'est plus à démontrer pour adapter les secteurs, tous les secteurs, aux réalités actuelles et les préparer aux enjeux de demain. Il est aisément de comprendre que l'université et la santé représentent des secteurs clés, en dehors des secteurs régaliens, pour le développement et la stabilité d'une nation. Le rajeunissement des cadres et des équipes est un élément clé de ces réformes. L'Etat dans ses devoirs constitutionnels est astreint à l'obligation de pourvoir à toute mesure afin de protéger et de promouvoir la nation, dans ses droits régaliens il est en mesure de procéder à tout réajustement qu'il juge opportun, au moment le plus opportun dans le respect des droits constitutionnels des citoyens et de leur dignité.

Alors trois questions viennent spontanément à l'esprit.

Est-il opportun de mettre fin au régime dérogatoire dans le secteur hospitalo-universitaire : sans équivoque oui, pour maintes raisons. Peut-on le faire pour lui et non pour les autres universitaires : oui, il peut être maintenu si les conditions l'imposent dans les autres disciplines. Le départ des cadres expérimentés ne va-t-il pas nuire à la qualité des soins et de l'enseignement : cette question se doit d'être nuancée pour que les réponses soient objectives.

Suite en page 7

Professeur chef de service, la fin d'un mythe

Suite de la page 6

A lors où réside le problème, pourquoi ce désolant spectacle et qui en est responsable ?

Les responsabilités sont partagées, pouvoirs publics, administrations, enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et chefs de services.

Les pouvoirs publics, en premier lieu, essentiellement et à plus d'un titre. D'abord pour le fond : la décision est en fait une demi-mesure. Il n'est pas compréhensible de mettre fin à un régime dérogatoire par l'instauration d'une disposition dérogatoire.

Cette décision, ou le statu quo, se serait imposée si les pouvoirs publics avaient capitalisé comme il se doit l'expérience vécue pendant 3 ans dans les services dans lesquels les plus de 70 ans ont été remplacés. Dans l'immense majorité des cas les anciens chefs n'ont eu aucune activité réelle qui puisse justifier leur maintien et les salaires perçus. Plus grave encore le fonctionnement des services a pâti de cette cohabitation, quels que soient les rapports avec leurs anciens collaborateurs devenus leur «chefs». Si les rapports étaient délestés ils le sont devenus davantage, s'ils étaient bons, le personnel aura continué à en référer à l'ancien chef.

De plus la clause dérogatoire de reculer l'âge maximum de l'occupation de la chefferie de service à 67 ans, «exceptionnellement lorsque les nécessités de service l'exigent» est une porte ouverte non seulement au favoritisme mais aussi à la prime pour immobilisme : l'absence de remplaçant devient un atout pour ceux qui n'ont pas produit de compétences !

Ensuite pour la forme : l'information a longtemps été véhiculée par la rumeur, dans une ambiance de coulisses, de couloirs, de secret de Polichinelle dévoilé par des pseudo-initiés avant de revêtir un cachet officiel. Pendant plus de six mois les propos colportés par les uns et les autres ont abouti à créer une ambiance délétère faisant état d'une opposition, pour ne pas dire bras de fer entre deux ministères autour de ce sujet. Le MSPRH étant le géniteur de cette situation afin de mieux gérer les hospitalo-universitaires, le MERS étant opposé ; et pour assaisonner le tout on y ajoute l'action du SNECHU, ce syndicat des jeunes qui veulent «prendre le pouvoir». Cet état de fait a transformé une mesure de réforme en un conflit, non seulement de générations mais aussi entre deux ministères. Il ne peut découler de ce scénario que des ressentiments et que des réactions au premier degré : les débats d'opinion deviennent des conflits avec, quelle que soit l'issue, une notion de vainqueur et de vaincu.

Une fois officialisée, l'information a été déléguée aux administrations qui l'ont gérée de la manière la plus décalée qui soit.

Enfin, pour l'esprit qui prévaut chez les professeurs chefs de service, corps au sein duquel la primauté de l'effort et de mérite n'a plus droit de cité. L'absence d'évaluation basée sur un cahier des charges a abouti à un égalitarisme sans distinction entre le producteur et le rentier et, à terme, a fini par donner à beaucoup, en particulier aux rentiers, la conviction d'une pérennité sans contre-partie. Ceci explique en partie qu'une telle mesure, qui consiste, il est utile de le rappeler, à mettre fin à un régime dérogatoire, soit considérée comme «injuste» et même illégale comme l'affirme un ancien doyen de la faculté de médecine d'Alger dans son interview au quotidien «Soir d'Algérie» dans son édition du 15 juin 2016.

Le SNECHU, syndicat accablé de

tous les maux et accusé de toutes les félonies, il ne reste qu'un qualificatif à adjoindre à tous ceux qu'il a endossés ces temps derniers, celui de harki de la cause hospitalo-universitaire. Nous n'en sommes pas loin après ce que rapportent les opinions et contributions dont essentiellement celle du 15 juin que nous venons de citer, celle du 30 juin 2016 parue dans «le Quotidien d'Oran» sous la plume du professeur démissionnaire en 1993 et tout récemment celle du président du CPN de chirurgie générale parue dans le quotidien «El Watan» du 8 septembre 2016.

Qui pourrait croire qu'un syndicat indépendant puisse avoir accès à la direction d'une partition. Aucun esprit censé et réaliste. On accuse donc le SNECHU de cautionner la démarche qui tend à fixer un âge de retraite aux hospitalo-universitaires, et donc d'adhérer à un processus qui tend, en rajeunissant les cadres et les équipes, à créer une visibilité aux jeunes compétences, ce qui, comme partout ailleurs, permet à chacun d'envisager sa projection d'avenir professionnel.

N'est-ce pas le souhait de tout jeune, en tout lieu et en tout temps. Quoi de plus naturel que de vouloir des horizons dégagés, quoi de plus légitime que de vouloir se réaliser, quoi de plus humain que d'aspirer à grimper plus haut. Il en est de même pour les jeunes enseignants chercheurs, dont certains ont déjà 50 ans, qui représentent la composante majoritaire du SNECHU. Syndicat que les aînés ont massivement boudé, depuis sa naissance par fusion des deux anciens syndicats, celui des maîtres assistants en sciences médicales et celui des professeurs et docteurs, tout en exigeant de lui la défense de la corporation et la primauté du droit d'aînesse !?

Est-il besoin de rappeler qu'un syndicat a pour mission de défendre les intérêts professionnels et sociaux de sa corporation, mais dans le respect de la volonté de ses adhérents ; et en l'occurrence c'est ce que fait le SNECHU comme il l'a fait pour l'augmentation des salaires et pour la mise en place de la périodicité des concours. Les non adhérents, comme nous le fûmes et comme le sont la majorité de ceux de notre génération, n'ont pas à exiger la prise en compte de leur spécificité et encore moins à crier au parricide.

Il est vrai que certains jeunes se distinguent par des comportements déloyaux vis-à-vis de ceux par qui ils sont, l'ingratitude est humaine, et chaque formateur a eu son lot, chaque école souffre de ses Dathan. Mais il s'agit de cas d'espèce et non pas d'un comportement de groupe, et vouloir faire croire que le SNECHU est une association de Brutus est intolérable. Tout aussi intolérable que de vouloir faire croire que tous les aînés sont des Césars.

Le seul reproche que nous faisons au SNECHU, et il est de taille, est celui de ne pas avoir œuvré dans le sens de la séparation du bon grain et de l'ivraie au sommet de la pyramide en exigeant, pour le moins, des pouvoirs publics la mise en place de procédures idoines et d'avoir opté pour une omerta que tout le monde paie aujourd'hui en lieu et place d'un «bushido».

Le corps des professeurs chefs de service est co-responsable de cette braderie des valeurs, au même titre que les pouvoirs publics, à la seule différence que si d'aventure on devait juger des circonstances, les siennes ne seraient qu'aggravantes.

Avant toute chose, il faut s'indigner de cette amnésie collective qui fait

que tout un chacun se comporte comme si la situation était novatrice !? Le secteur a connu cet épisode de départ à la retraite en 1992. Le problème avait tout juste été soulévé que des «monuments» de l'époque avaient décidé de partir sans aucune réaction. Des monuments car après avoir fait leur devoir national dans le cadre de la guerre de libération, ils ont assuré la relève et créé des écoles qui ont produit les patrons d'aujourd'hui. Ils ont pour noms Illoul, Berrah, Khati, Mentouri, et pour la région qui est la nôtre, Boudrâ, Lazreg, Hamidou, Bennaï, Taleb. Ce dernier nous avait sollicité, alors jeune élu des docents au conseil scientifique, pour que l'intérim de son service soit assuré par son adjoint jusqu'au prochain concours. A notre supplique «monsieur restez encore, rien ne vous contraint à partir», il a eu cette réponse «mon jeune ami, j'ai toujours vécu dans la dignité et je partirai dans la dignité, je n'attendrai jamais qu'ils me jettent dehors». D'autres sont restés.

D'autres départs ont eu lieu en 1995 dans les mêmes conditions, Benhabiles, Chitour, Zirout, pour ne citer que ceux-là. Leur départ s'est fait dans un grand silence collégial, aucune voix ne s'est fait entendre sur les conséquences de leur départ et encore moins sur les conditions financières de leur retraite. Nombre de ceux qui réagissent aujourd'hui ont été consacrés par leur départ et ceux-là particulièrement devraient avoir la décence de se taire. Ceux-là mêmes qui auraient, sans nul doute, grimpé aux murs s'ils avaient été traités d'incompétents ou s'il avait été question d'un manque de relève, devraient suivre l'exemple et partir aujourd'hui dans la même dignité.

La relève existe aujourd'hui, bien plus qu'hier, dans la majorité des spécialités et dans les services dans lesquels les professeurs chefs de service ont assumé leur mission première de formation et de production de compétences. Et l'on voudrait aligner les responsables de services sur un seul niveau, celui du devoir accompli et du départ qui dépeuple, c'est injuste et «génocidaire». Vouloir encore une fois faire admettre cet égalitarisme dans le domaine scientifique, qui n'a d'égal que le populisme dans le domaine politique, c'est grever d'hypothèque l'avenir de la société tout entière. Une telle entreprise, contre nature et à contre-courant du constat quotidien et public, accélérera le processus de coma dépassé dans lequel sont plongés, à constantes égales, l'idéal des plus anciens et l'espoir des plus jeunes.

La reconnaissance publique doit être exprimée à celles et ceux qui la méritent, pour leurs valeurs intrinsèques et leurs comportements dans l'exercice de la fonction et non pas à fonction elle-même. Ceux dont la faillite et l'impéritie sont évidentes ne doivent récolter que de la réprobation et, à défaut, pour le moins, être interdits de lauriers. Alors, et alors seulement, renâtront les idéaux et les espoirs.

Comment et au nom de quels principes peut-on mettre dans le même lot et, plus triste encore, orienter vers une sorte de sortie unique, ceux qui des années durant ont assumé leur mission, dont certains comme un sacerdoce, d'enseignement, de formation, ont encadrés des thèses, assurer une relève et ceux qui, à l'inverse, n'ont œuvré que pour leur prospérité personnelle, allant, pour certains, jusqu'à stériliser leur spécialité ?

Le mot n'est pas trop fort, comment qualifier autrement le fait que certains, au terme d'un quart de siè-

cle et plus, n'ont pas fait soutenir une seule thèse de DESM ? et le fait de n'en faire soutenir qu'une seule à quelques encablures de la sortie après avoir fait fuir nombre de compétences potentielles ? et le fait d'en faire soutenir une après plusieurs années de rétention, non pas pour la progression du concerné mais par réaction à un cadet dérogatoire ayant cherché et trouvé fortune ailleurs ?

Quel qualificatif décerner à ceux qui, toute honte bue, n'ont pas enseigné ni encadré que ce soit en graduation ou en post-graduation depuis le siècle dernier, qui paradoxalement font étalage de leur exigences en matière d'évaluation périodique ?

Ce qui durant des années a été tu, toléré et caché comme une maladie honteuse en attendant la disparition de son porteur, est devenu une réalité connue de tous, toutes les couches de la société ayant dans leur famille, leur entourage une introduction dans le milieu médical. Ce sont ces comportements qui sont à l'origine de la naissance du CAMRA et des mouvements de revendications des résidents en 2011.

Ce mouvement qualifié de révolte par certains n'était que l'expression d'une indignation. Ils se sont indignés devant la formation basique dans certains services à longueur de résidat, l'absence totale d'accompagnement, des enseignants qui n'enseignent pas, des méthodes d'évaluation obsolètes, des rapports enseignants enseignés d'un autre temps.

Voilà la réalité telle qu'elle est vécue par les professionnels et perçue par les citoyens. Elle est loin de celle que veulent faire admettre ceux qui proclament que le départ des anciens va être un drame pour l'enseignement et les soins.

Comme dans tous les secteurs il est des hommes et des femmes d'exception dont le départ constitue une perte en soi, d'abord d'autorité morale, au même titre que leur disparition sera une perte pour la société entière. Ensuite il est des enseignants «normaux» qui, ayant accompli leur devoir, partiront en laissant «une descendance», un souvenir indéfectible au sein de leur service et dans le cœur de leur collaborateurs. Pour ces deux catégories les pouvoirs publics ont prévu un cadre légal et réglementaire pour les récupérer dans le cadre de l'enseignement à titre contractuel pour cinq ans, s'ils le désirent.

Enfin il est des personnes dont, osons le terme car il est de mise, le départ est un acte de salubrité publique.

Il faut néanmoins reconnaître que même pour cette catégorie, dont la dérive est liée à l'impunité et l'absence de règles, pour certains de ceux qui la composent, le fait de la seule présence à un moment donné et le peu de choses réalisées dans les années de braises, alors que d'autres ont opté pour le départ, devraient influer sur nos capacités d'indulgence. Il restera le pardon des jeunes générations privées d'enseignement, de considération, de compagnonnage : c'est une autre question.

Cette réalité est encore plus éloignée de cette image de délinquance totale et généralisée au sommet de la hiérarchie hospitalo-universitaire véhiculée là et là pour des motivations diverses liées pour certains à une opération de marketing visant à inscrire à leur actif la fin du pouvoir médical et pour d'autres à des problèmes d'ego dans le fantasme de faire croire que les professeurs d'antan sont plus professeurs que les contemporains et plus encoré que ceux à venir.

N'en déplaise à cette dernière catégorie qui, par un traitement essen-

tiliste des problèmes du secteur hospitalo-universitaire, voudrait acquérir bonne conscience pour être partie au moment où le secteur en avait le plus besoin sans avoir transmis, ne serait-ce qu'un flambeau, les compétences acquises et le grade qui va avec.

Quelle autre motivation pourrait justifier le fait que l'on jette, sans distinction, le discrédit sur les thèses de DESM, assimilant les thésards à des escrocs et leur directeurs de thèse à des complices ; que l'on sème le doute sur l'origine et le bien-fondé des grilles d'évaluation ; que l'on mette à l'index la souveraineté des jurys et leur équité ; que l'on assimile le syndicat à un simple groupe d'intérêt, un lobby dans le sens le plus péjoratif ; que l'on prône le retour du fait du prince et de la lettre de cachet comme mode d'évaluation ; que l'on assimile l'ensemble des responsables pédagogiques à une coterie.

De mémoire d'homme, il n'y a pas d'antécédents d'un tel brûlot émanant d'une personne contre une corporation dont elle se réclame.

Que ceux qui doutent, comme ceux qui s'inquiètent après avoir lu cette description apocalyptique se rassurent, il ne s'agit que d'un mauvais conte. La génération qui arrive aux responsabilités recèle en son sein le niveau scientifique, les compétences, les aptitudes professionnelles et les valeurs morales idoines et l'idée même de l'appel lancé un 30 juin «au gouvernement et aux universitaires» pour sauver «le soldat Ryan» est une ineptie.

En fait, le secteur hospitalo-universitaire s'est transformé au fil des ans en royaumes des taïfas, et donc les chefs de service en roitelets (mou'louk el tawaifs) n'imaginant pas, pour beaucoup, la fin du règne autrement que par la biologie. Ceci explique en majeure partie les réactions excessives de certains qui n'ont jamais imaginé un lendemain différent de leur quotidien. Ceci explique également que la retraite n'a jamais été une préoccupation, elle devient un problème actuellement avec cette disposition qui limite la pension à 15 fois le SMIG, disposition vieille de plusieurs années, est-il besoin de le rappeler.

Pourtant il est une règle primaire de la vie, la seule vérité en fait : tout a une fin. Tôt ou tard, mais tout a une fin. Cette fin de la chefferie de service a été fixée, en définitive, à 67 ans et les premiers arrêtés ont été exécutés par l'installation officielle des intérimaires ce début octobre 2016. C'est une excellente chose, les horizons sont dégagés en l'attente des autres mesures de réforme.

Mais il ne faut rien attendre de cette mesure, en matière de changement ou de continuité si elle n'est pas suivie du départ de l'ancien chef de service. La mesure de réforme adéquate serait de simplement appliquer le régime général de la retraite, avec idéalement une revue de la disposition qui permettrait aux plus anciens de partir avec les 80% de leur salaire. Et dans ce cadre, l'équité voudrait qu'elle soit considérée pour tous ceux qui sont partis, par fierté, depuis décembre 2013.

La fin d'un mythe, c'est la découverte de la réalité. Nous pensons l'avoir décrite telle qu'elle est. Il appartient à ceux qui arrivent, par le comportement, le professionnalisme, le sens des devoirs, la culture des responsabilités, le respect de l'éthique et de la déontologie et, enfin, l'honnêteté intellectuelle, de faire en sorte qu'elle soit demain plus belle et plus honorable.

*Professeur en chirurgie orthopédique

BOUMERDÈS

Pas d'Octobre rose à Timezrit

La centaine de femmes qui se sont déplacées, samedi matin, à la polyclinique de la localité de Timezrit pour subir le dépistage du cancer, sont retournées bredouilles chez elles sans comprendre les raisons de cette annulation.

O. M.

Elles, qui se sont levées très tôt, ont fait des kilomètres et à la fin se voir signifier l'annulation de l'opération. Certaines d'entre elles, très en colère, qualifient ce geste de non-respect envers ces femmes pourtant issues d'un milieu très conservateur qui ont bravé le tabou pour se présenter devant la polyclinique, aux premières heures, s'inscrire avant de constater que tout est annulé.

Suite à cette situation, la présidente de l'association 'Errahma' de lutte contre le cancer a rendu public un communiqué où elle s'excuse auprès de la population de Timezrit de l'annulation de cette journée qui devait être consacrée au dépistage du cancer du sein suite, «à la décision du directeur de la santé et de la population (DSP) de Boumerdès de fermer les portes de la polyclinique devant les femmes» et les bénévoles venus pour certains de wilayas avoisinantes.

Devant cette sortie pour le moins inattendue de la DSP, le communiqué

qué souligne que la journée prévue la semaine prochaine à Ouled Moussa est annulée. Contacté, le docteur Cerbah, membre de la commission au niveau de la DSP, précisera que «la journée a été reportée du fait que la polyclinique de Timezrit est en travaux» et que la réunion prévue ce début de semaine avec les directeurs des différentes structures permettra de dégager un nouveau programme qui tiendra en compte ce contretemps.

Mais pour Mme Razi, la présidente de l'association Errahma, «ce retraitement de la DSP fait suite, en réalité, à un mini reportage qu'une chaîne privée algérienne avait passé, où le passage sur la collaboration de la DSP a sauté». Le directeur, M. Haddad, n'avait pas apprécié, faisant le reproche à la présidente de l'association dont les explications n'avaient pas suffi à le convaincre. Mme Razi assure, quant à elle, qu'il l'avait avertie qu'il annulerait la caravane. Pourtant, la polyclinique de Timezrit (l'ancienne) était bel et bien ouverte et plus d'une centaine de femmes de différents âges étaient prêtes à suivre l'examen mammaire, mais...

Rappelons que la caravane a entamé sa tournée au début du mois d'octobre à partir de Dellys, pour ensuite toucher les localités de Sidi Daoud, des Issers, Ouannougha, Laâbid, Beni Amrane, Timezrit pour ce week-end et Ouled Moussa le 22 du mois en cours, avant la clôture prévue le 29 octobre au chef-lieu de la wilaya par une campagne de sensibilisation contre cette pandémie. Au début du lancement d'*'Octobre rose'*, Mme Razi, présidente de l'association, nous a déclaré que «ce mois d'octobre est une occasion exceptionnelle pour poursuivre les efforts de dépistage effectué toute l'année où plusieurs journées de dépistage ont été organisées à travers toute la wilaya et surtout dans les régions les plus reculées, comme les dachras, sauf que là, il s'agit de maintenir la mobilisation durant une période plus longue avec des équipements de dépistage adéquats grâce aux deux clinomobiles mis à la disposition de l'association par la direction de la santé et surtout un personnel médical compétent».

MSILA

Projet d'extension du réseau d'assainissement de Berhoum

Le projet d'extension du réseau d'assainissement de la commune de Berhoum, située à 50 km à l'est de Msila, actuellement en chantier, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Une enveloppe de plus de 200 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, a précisé la même

source, ajoutant que 16.000 habitants de cette commune devront bénéficier de cette opération inscrite dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD). Ce projet, dont le lancement a connu un retard en raison de l'insuffisance du financement initialement alloué (150 millions de dinars), contribuera, outre son caractère environnemental et ses impacts sur la san-

té publique, à la résorption du taux du chômage dans la wilaya à la faveur de la création attendue de «nombreux emplois temporaires» durant la durée du chantier, a-t-on encore détaillé. La commune de Berhoum a également bénéficié de la réalisation d'autres projets liés au raccordement au réseau du gaz naturel et à l'aménagement urbain, a indiqué la même source.

TIZI OUZOU

Distinction pour l'ANEM de Tizirt

L'Agence locale de l'emploi (ANEM) de Tizirt, à une quarantaine de kilomètres au nord de la wilaya de Tizi Ouzou, est nommée agence du mois d'octobre parmi les 256 bureaux de l'ANEM activant au niveau national, a-t-on appris de son chef, Nordine Zarour. Cette distinc-

tion mensuelle fait suite à l'action jugée «inédite» par la commission nationale de sélection, en l'occurrence la caravane de sensibilisation et d'information menée entre juillet et août derniers au niveau des cinq communes rattachées ainsi que la subdivision agricole de chef-lieu de la daïra,

MILA

La connexion Internet en question

B. Bousselah

Le débit de la connexion Internet va être amélioré prochainement, apprend-on auprès d'Algérie Télécom de la wilaya de Mila. Outre l'installation des équipements N'SAN au profit de huit communes qui sont rattachées à Ferdjoua, qui couvre à elle seule dix communes, le basculement qui va être opéré dans les tout prochains jours, vers ces nouveaux équipements, permettra à l'abonné d'avoir une meilleure qualité de connexion Internet.

D'autre part, dans un souci de mieux prendre en charge les dérangements auxquels sont confrontés les clients, le service de dérangement a été délocalisé vers le centre de maintenance technique situé à côté de la recette postale principale du centre-ville. A une question sur les fréquents dérangements téléphoniques enregistrés au niveau de la ZAC et du parc communal de Ferdjoua, le 1^{er} responsable de l'Actel a souligné que le problème se situe au niveau des installations internes de ces établissements qui utilisent le plus souvent une même ligne. Il a toutefois ajouté que ces services restent disponibles pour répondre aux préoccupations posées.



TÉBESSA

Saisie de près de 2.000 cartouches de cigarettes

Ali Chabana

Au cours de deux opérations distinctes, la brigade régionale ainsi que la brigade polyvalente de Cherha ont saisi, chacune de son côté, un lot de marchandises destinées à la contrebande. Ainsi donc, sur le tronçon routier reliant les localités de Bellala et Morsott,

au nord-ouest de Tébessa, les douaniers ont intercepté un véhicule transportant 03 motocycles, 05 vélos et 03 ballots de friperie. Près de la localité de Cherha, c'était 1.955 cartouches de cigarettes, de marque étrangère, qui ont été récupérées par les agents de la douane, selon la direction régionale des douanes de Tébessa.

LAGHOUAT

Une ordonnance pour Ksar El-Hirane

La commune de Ksar El-Hirane (wilaya de Laghouat) a bénéficié d'une série d'opérations susceptibles d'y renforcer les prestations sanitaires, a-t-on appris vendredi de responsables de cette collectivité locale. Parmi ces opérations, figurent la réalisation et l'équipement d'une salle de soins au niveau du quartier «El-Wiam», baptisée au nom du moudjahid Saïhi Laâredj, ce qui permet d'assurer une couverture sanitaire sur l'ensemble des concentrations d'habitants de la zone sud de la commune de Ksar El-Hirane, a-t-on indiqué. Une salle de soins similaire, implantée dans la localité rurale de Gabeg, a été réhabilitée afin d'offrir une meilleure prise en charge sanitaire aux citoyens. Dans le même sillage, la salle d'activités «8-Mai 1945» a été transformée en an-

nexe d'école de formation paramédicale pour mettre fin aux contraintes de déplacement quotidien des étudiants issus de cette région vers l'école située au chef-lieu de wilaya de Laghouat, selon la même source. Pour aider les médecins spécialistes affectés à cette collectivité à accomplir leur mission dans de bonnes conditions, leurs logements de fonction ont été équipés. Une fois son staff médical consolidé par des médecins spécialistes, l'Etablissement public hospitalier (EPH) Houari-Boumediene, où plusieurs patients ont bénéficié dernièrement d'opérations chirurgicales dans différentes spécialités médicales, pourra jouer un rôle important dans le cadre des activités du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Laghouat, qui sera bientôt réceptionné.

ILLIZI

La CNAS lance le contrôle médical à distance

L'opération de contrôle médical à distance pour les assurés de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a été lancée, récemment, au niveau de l'annexe de la caisse dans la commune de Bordj El-Houès (wilaya d'Illizi), a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme. Cette opération, qui a été accueillie avec une grande satisfaction par les affiliés à la CNAS, entre dans le cadre d'un plan national visant à faciliter l'accès des assurés aux diverses prestations de la caisse, en

leur permettant, notamment d'obtenir, à distance, l'avis du médecin conseil de la CNAS, a précisé à l'APS le directeur de l'antenne locale de la CNAS à Illizi, Mohamed Hanouni. L'opération a pour objectif de rapprocher les assurés de la commune de Bordj El-Houès, qui souffrent toujours d'un déficit en médecins de contrôle, des différents services offerts par la caisse, en leur épargnant les difficultés des déplacements vers l'agence implantée au chef-lieu de wilaya, a précisé le responsable.

EL-OUED

Projet de plus de 400 locaux commerciaux

Les travaux de réalisation de 406 locaux commerciaux au sein des marchés d'El-Oued devront être lancés dans les quelques semaines à venir dans le cadre de l'organisation des circuits commerciaux et de la lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). Ces locaux seront construits au niveau des espaces commerciaux réputés et à forte fréquentation de consommateurs, à l'instar du marché central, de l'espace connu sous le nom de «Souk Libya» et la place de la Jeunesse, a indiqué à l'APS le président de l'APC par intérim, Bachir Bouferoua. 240 locaux seront destinés au commerce des fruits et légumes, des viandes rouge et blanche et du poisson, dans le respect des normes techniques propres à ce genre d'activités et visant à préserver la santé publique. Ces commerces seront répartis entre Souk Libya (200) et le marché central (40) qui accueillera aussi 150 locaux destinés à abriter les commerces de tissus, à savoir dans des baraques appelées

être éradiquées. Seize (16) autres locaux sont prévus à la place de la Jeunesse, a précisé M. Bouferoua. Les services techniques de la commune ont préparé les cahiers des charges pour ces locaux et l'entreprise réalisatrice de ce projet a été sélectionnée pour le lancement prochain des travaux. Dans le cadre de l'opération d'organisation des espaces commerciaux, à travers un programme de réhabilitation et d'aménagement des marchés, les pouvoirs publics ont mobilisé également une enveloppe d'un (1) million DA pour l'aménagement d'une aile du marché central d'El-Oued et 1,1 million DA pour l'aménagement du marché de gros des fruits et légumes, en attendant de dégager d'autres financements pour l'aménagement d'une autre aile du marché central pour le mettre aux normes requises, a précisé la même source. Les services de la commune ont attribué l'année dernière à des jeunes 120 locaux commerciaux au marché dit «Souk Libya», dans le cadre de l'éradication du commerce informel.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 mouharram 1438

El Fedjr 05h31	Dohr 12h34	Assar 15h42	Maghreb 18h12	Icha 19h30
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Aïd El Adha

Des compléments alimentaires à l'origine de la putréfaction de la viande



A. Mallem

Attendus ce dimanche 16 octobre, les résultats de l'enquête sur les viandes des moutons sacrifiés lors de l'Aïd El Adha, ont été livrés, hier, à Constantine, par M. Abdesselam Chelghoum, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ce dernier a pointé du doigt les maquignons « qui cherchent le gain facile », les rendant responsables des problèmes apparus dans la viande des bêtes qui ont été sacrifiées lors de la fête de l'Aïd-el-adha dernier. C'est dans une conférence de presse qu'il a tenu hier au palais de la culture Malek Haddad de Constantine à la fin des cérémonies de célébration de la journée mondiale de l'alimentation que le ministre a tenu à rassurer les citoyens qui ont été confrontés à ce genre de problème disant que ces derniers n'ont rien à craindre pour leur santé. Car, a-t-il ajouté, les résultats des laboratoires qui ont été révélés il y a juste 48h et qui ont été confrontés entre eux, viennent de révéler qu'il s'agit tout simplement d'un dosage exagéré de compléments alimentaires qu'on avait fait ingurgiter aux bêtes pour les engranger et les vendre à des prix élevés. Ce disant, le ministre a tenu à innocenter les éleveurs sur ce chapitre précis. Evoquant ensuite la période de sécheresse que traverse le pays, le membre du gouvernement a assuré que les autorités ont mis tout

en œuvre pour éviter que se répète le scénario de l'année passée.

C'est sous le slogan « le climat change, l'agriculture aussi », que la journée mondiale de l'alimentation a été célébrée officiellement hier à Constantine en présence de deux membres du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement. Dans son allocution d'ouverture, M. Abdesselam Chelghoum a mis l'accent sur les recommandations faites par l'organisation onusienne de l'alimentation, la FAO, pour ajuster les politiques agricoles de façon à éviter de souffrir des problèmes causés par le changement climatique sur les cultures. Et comme le 16 octobre constitue aussi une journée nationale pour l'orientation agricole, le ministre a évoqué ce paramètre en considérant qu'il ne peut y avoir de développement agricole sans orientation du même nom. Intervenant à son tour, M. Ouali, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, a souligné que son secteur constitue un partenaire et un soutien de poids pour le secteur agricole et c'est pour cela que les plus grandes autorités du pays ont dépensé plus de 50 milliards de dollars pour équiper le pays de moyens de conservation et de récupération des ressources hydriques, notamment à travers les barrages et le captage des eaux sou-

terraines. Et de souligner que la nouvelle politique dans ce domaine s'oriente maintenant vers la désalination de l'eau de mer et la construction de stations d'épuration des eaux usées. Selon lui, cette nouvelle politique a permis au pays de faire passer les surfaces irriguées et ensemencées de 390 mille hectares à un million d'hectares. Et l'Algérie aspire, à l'horizon 2017, de faire passer ces surfaces à 2 millions d'hectares.

Signalons pour terminer que les cérémonies de célébration de la journée mondiale de l'alimentation qui se sont déroulées au palais de la culture Malek Haddad, ont vu la participation du coordinateur de l'ONU pour le développement, basé à Alger, qui a lu le message adressé à cette occasion par le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, aux participants à cette journée, ainsi que son collègue de la FAO qui a lu un autre message du directeur général de cette organisation.

Et dans les deux missives, les représentants de l'ONU n'ont pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur les problèmes nés du changement climatique qui menacent gravement l'agriculture et la sécurité alimentaire des populations de notre planète. Et pour terminer, signalons que M. Abdesselam Chelghoum a lancé officiellement le démarrage de la campagne labours semaines à partir d'une exploitation privée qu'il a visitée dans la commune de Aïn-Smara.

INATA

Le système LMD fait son entrée

A. El Abci

L'institut de l'alimentation et techniques agroalimentaires (INATA) de l'université de Constantine 1 « Mentouri », adoptera à partir de cette année le système LMD (licence, master, doctorat), abandonnant ainsi le système classique qui a prévalu jusqu'à maintenant avec délivrance de diplôme d'ingénieur d'Etat, qui n'offrait pas de débouchés et dont les titulaires sont quasi-maintenus au chômage.

Les étudiants de l'institut en question sont souvent montés au créneau pour dénoncer la difficulté de décrocher un emploi, qu'ils vivent après la fin de leurs études, car leur diplôme n'était pas reconnu dans le monde du travail. En tout cas et selon le directeur de l'institut INATA, Abdellah Boudjelal, par le biais de ce nouveau système pas moins de quatre spécialités sont désormais possi-

bles en master, dont l'alimentation humaine et les technologies alimentaires avec ouverture de postes pédagogiques à partir de cet exercice 2016-2017. « Avec cette rentrée universitaire, dira notre interlocuteur, nous nous sommes lancés dans la formation selon un nouveau système, sachant que l'institut ne formait auparavant que des ingénieurs, qui ne trouvaient pas un emploi, de même qu'ils éprouvaient beaucoup de difficultés pour poursuivre jusqu'au doctorat.

Et de poursuivre qu'une fois ce diplôme de doctorat en poche, les étudiants concernés auront de plus grandes possibilités d'insertion dans le monde du travail et ce, grâce à cet éventail de spécialités. Chacune d'elles connaîtra l'ouverture d'un certain nombre de postes d'emploi qui iront de trois, cinq, six et jusqu'à une dizaine de postes offerts et cela sera autant d'offres de recrutement sur le marché, conclura-t-il.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

15 moharram 1438				
El Fedjr 05h18	Dohr 12h20	Assar 15h29	Maghreb 17h59	Icha 19h17

Industrie alimentaire

Les investissements à l'épreuve du terrain

A. Mallem

« Beaucoup d'ambitions, mais aussi beaucoup de difficultés, et peu de moyens », telle est la situation des petites entreprises activant dans le secteur des industries alimentaires au niveau de la wilaya de Constantine comme l'ont qualifiée, hier, les animateurs de l'émission hebdomadaire « Forum » de la radio régionale de Constantine qui a été diffusée en direct. Malheureusement, le débat a quelque peu souffert de l'absence du directeur de l'industrie et des petites et moyennes entreprises retenues par les cérémonies de célébration officielle de la journée mondiale de l'Alimentation qui se déroulaient en même temps dans la ville des ponts en présence de deux ministres du gouvernement : celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et celui des Ressources en eau et de l'environnement. Les autres représentants l'Ansej et la Cnac que les animateurs ont invités pour enrichir le débat, n'ont pas pu donner une idée complète sur la réalité et les perspectives de développement de ce secteur au niveau de la wilaya.

Invitée sur le plateau pour parler de son expérience, une dame qui a fait un petit investissement dans la transformation des pâtes alimentaires a révélé que les principales difficultés que son projet a rencontrées résident dans l'absence de locaux adéquats (le problème du foncier industriel) et dans la commercialisation du produit qu'elle fabrique et commercialise en petites quantités au niveau des épiceries et grandes sur-

faces commerciales du chef-lieu de la wilaya. Au passage, l'intervenante a évoqué également un problème de qualité de l'emballage. « Un emballage de bonne qualité fait vendre le produit. Or, si je trouve que celui qui nous est proposé sur le marché laisse parfois à désirer », a considéré cette dame. Et de reconnaître tout de même que son produit ne marche pas mal au niveau du marché local. « Mais il reste que mon projet (production industrielle de la Tchakhtchouka constantinoise) reste limité à l'espace local alors que j'ambitionne d'aller plus loin vers une distribution plus large au niveau national, voire, pourquoi pas, internationale », a-t-elle signalé. Et les animateurs du débat ont donc conclu que ce cas est représentatif des difficultés rencontrées par les petites entreprises issues des dispositifs Ansej et Cnac. Aussi, les représentants de ces deux dispositifs qui étaient présents sur le plateau de l'émission n'ont pu que dire, à propos des problèmes cités, que les investisseurs ont déposé à la wilaya des dossiers de demandes d'assiettes foncières au niveau des zones industrielles afin développer leurs activités.

Pour ce qui concerne le problème de la commercialisation, le représentant de l'Ansej a souhaité que les décideurs au niveau de l'administration locale puissent développer « une réflexion économique et non simplement administrative et penser management administratif pour pouvoir aider efficacement les jeunes investisseurs à régler leurs problèmes de foncier et de débouchés pour leurs produits ».

Escroquerie, infraction à la législation de change... Un ressortissant étranger appréhendé

A. Mallem

La brigade économique de la police judiciaire de Constantine a arrêté dernièrement un ressortissant étranger, âgé de 51 ans, pour tentative d'escroquerie, infraction à la législation de change, activité commerciale illégale et imitation de marque commerciale. Selon un communiqué diffusé hier par la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Constantine, cette affaire remonte au début de la semaine dernière à la suite d'informations obtenues par les éléments de la brigade économique, renseignements selon lesquels un ressortissant étranger se livre à la commercialisation, au niveau du territoire de la wilaya, de moteurs à usage divers et à bord d'une voiture de marque Dacia, modèle Duster. Et sans tarder, indique le communiqué, les membres de la brigade économique ont lancé des recherches et des investigations étendues qui leur ont permis de parvenir, au bout du compte, à déterminer le lieu de stationnement du véhicule de l'individu en question qui a été localisé au plateau de Mansourah, dans le quartier de Sidi-Mabrouk.

Procédant sur le champ à la saisie du véhicule suspect, les policiers l'ont fouillé pour découvrir à l'intérieur la marchandise commercialisée par ce ressortissant étranger et composée de 2 générateurs d'électricité, 2 pompes à eau, des affiches de différents formats, ainsi que des factures d'achat et de vente visées et tamponnées de son cachet personnel. En plus de divers montants en monnaie nationale et en monnaies étrangères de différentes nationalités.

Le mis en cause a été également arrêté par la brigade économique de la police judiciaire et transféré au siège du service. Ensuite, l'enquête qui a été ouverte sur ses activités illégales et leur étendue a permis d'établir que le véhicule utilisé par ce ressortissant étranger appartient à une agence de location de voitures. Puis, les vérifications effectuées sur les moteurs ont démontré que cet individu achetait le matériel au niveau du marché d'El-Hamiz à Alger, apposait les étiquettes de marques mondiales sur les moteurs et les proposait à la vente à une clientèle bernée. Et plus encore, le matériel ne comportait aucune indication d'origine et autres renseignements qui sont obligatoires.

En terminant, le communiqué de la sûreté de wilaya indique qu'à la fin des procédures réglementaires criminelles établies à l'encontre de cet individu, celui-ci a été déféré devant le procureur de la République local en date du 13 octobre 2016.

Les facilitations exceptionnelles expirent le 31 décembre

La CASNOS réitère son appel pour le paiement des cotisations antérieures



D. B.

Dans le cadre des dispositions prises par la Casnos pour permettre aux adhérents de régulariser leur situation, vis-à-vis de la Caisse, un appel vient d'être lancé en direction des débiteurs pour se rapprocher des structures de la Casnos pour s'acquitter de leurs cotisations. Selon la directrice de la Caisse Mme Benhadjar, cet appel est adressé à tous les adhérents n'ayant pas, encore, réglé leurs cotisations annuelles, les personnes exerçant une activité dans l'informel (couturières -marchands ambulants, les professeurs donnant des cours de soutien, les femmes qui activent dans le traditionnel (gâteaux) ... etc.). Ces derniers sont invités à se rapprocher des structures situées à Gdyel, Ain El turck, centre-ville rue des Sœurs Benslimane, afin de bénéficier des mesures de la loi de finances complémentaire avant le 31/12/2016, dernier délai. Mme Benhadjar signale, en outre, que les agriculteurs et leurs aides familiaux (frères, sœurs, collatéraux du 3^{ème} degré) sont aussi concernés par cette mesure qui est limitée par le temps. « L'adhérent peut payer la cotisation de l'année en cours avec l'exonération totale des majorations et pénalités de retard et souscrire un échéancier de paiement pour les cotisations antérieures. Et ainsi, il pourra bénéficier des prestations en nature », assure la directrice de la Caisse qui précise au passage qu'il s'agit d'un système déclaratif (l'adhérent peut payer plus pour avoir plus une fois retraité ou invalide). « Les personnes ayant moins de 55 ans peuvent s'acquitter de leurs cotisations malgré qu'ils aient radié leurs activités et bénéficier des mêmes mesures incitatives que nos adhérents » ajoute la même interlocutrice.

D'autre part et selon la responsable de la CASNOS, la Caisse a enregistré 9.750 nouvelles immatriculations et 41.000 cotisants depuis le 23/07/2015, date de promulgation de la loi de finances complémentaire. 19.000 assujettis ont été exonérés d'un montant avoisinant les 780.000.000 DA. La même responsable signale que 2.600 adhérents ont bénéficié d'un calendrier de paiement.

Pour rappel, Mme Benhadjar avait révélé « dernièrement que quelque 60 % des débiteurs vis-à-vis de la Casnos d'Oran ont été exonérés des majorations et des pénalités de retard, ce qui corres-

pond à un chiffre global de plus de 2 milliards de dinars de dettes épargnées. Ces débiteurs ont bénéficié de cette exonération dans le cadre de la mesure exceptionnelle prévue dans les articles 57 et 58 de l'ordonnance n°15-01 du 23 juillet 2015 portant la loi de finances complémentaire (LCF) 2015. Cette mesure permet aux adhérents qui ne sont pas à jour de régulariser leur situation en leur établissant un calendrier de paiement, exonéré des majorations et des pénalités de paiement, constatées à l'issue du versement de la dernière échéance due.

Alors que le ministère du Travail avait fixé une échéance à cette mesure, pour le 31 mars 2016, avec la reconduite des majorations et pénalités, une nouvelle note ministérielle a, récemment, prolongé cette échéance avec une date ouverte, a précisé Mme. Benhadjar, appelant les débiteurs qui n'ont pas encore régularisé leur situation à saisir cette nouvelle chance qui leur est offerte.

La LFC 2015 a introduit des facilitations exceptionnelles au profit des patrons et autres personnes actives ne bénéficiant pas d'une couverture sociale, en vue de régulariser leur situation.

Lutte contre l'informel à Hassi Bounif Ouverture imminente du «marché parisien» de Haï Chahid Mahmoud

J. Boukraa

Le nouveau marché de proximité de Haï Chahid Mahmoud commune de Hassi Bounif Hassi sera ouvert, incessamment. C'est ce qu'a annoncé, hier, un éléve de cette collectivité. Selon le même responsable, ce nouveau marché couvert, implanté au milieu des cités et composé de 26 locaux et étals, pour la vente des fruits et légumes, devrait être normalement opérationnel ces jours-ci. Des décisions d'affectation des stands devaient être remises aux bénéficiaires. Ces derniers sont des jeunes qui exerçaient, auparavant, la même activité dans un cadre informel, dans divers endroits, particulièrement, dans l'ancien marché. Une commission étudiera tous les dossiers. Les services de la commune précisent que l'opération en question est inscrite dans le cadre de la lutte contre la prolifération du commerce informel et vise à mettre fin aux désagréments occasion-

nés par l'occupation des trottoirs, l'obstruction des édifices publics et des voies. La réalisation de ce marché entre dans le cadre d'un programme portant construction de marchés de proximité, à travers différentes communes de la wilaya d'Oran ont bénéficié de la réalisation de plusieurs «marchés parisiens» qui ont coûté des sommes faramineuses à l'Etat et qui sont désertés actuellement par des commerçants qui ont préféré plutôt le commerce informel, devenu de plus en plus florissant.

Pour rappel, pour la seule commune d'Oran et selon un rapport

de la Commission des activités économiques de la commune, pas moins de 1.040 commerçants, activant sur la voie publique, notamment à Mdina Jdida, Eckmühl, Sidi El Houari, entre autres, recensés en 2014, ont refusé de libérer la voie publique et rejoindre les box dans les marchés couverts.

Devant cet état de fait les responsables locaux de plusieurs communes ont décidé de radier les noms des commerçants qui n'ont pas occupé leur box, afin de les attribuer à d'autres commerçants. Ces actions qui matérialisent l'initiative de l'Etat pour la résorption de l'activité informelle ont, également, l'objectif de générer de nouveaux emplois au profit des jeunes, et ce, par la création ou l'extension d'espaces commerciaux.

Le mois de mars 2011, les ministères du Commerce et de l'Intérieur ont arrêté 6 mesures pour encadrer le commerce informel et trouver des espaces commerciaux aux jeunes vendeurs à la sauvette.

Malades atteints de scoliose Vers l'ouverture d'un atelier de fabrication de corsets à Misserghine

Un atelier de fabrication de corsets pour les malades atteints de scoliose sera ouvert dans l'établissement spécialisé en orthopédie et en rééducation fonctionnelle de Misserghine (Oran), a-t-on appris auprès de la direction de cette structure sanitaire. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'actions de cette clinique publique, relevant de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS) et sera réalisé en 2017, a précisé le directeur de la structure.

Cet atelier vise la prise en charge des malades atteints de scoliose, précise Abdelkrim Djellat, soulignant que le malade atteint de scoliose, de l'ordre de 15 à 20 degrés, nécessite un contrôle médical seulement, alors que celui atteint de 20 à 40 degrés nécessite un corset et que celui souffrant d'une scoliose de 40 % et plus de-

mande une intervention chirurgicale. Dans ce cadre, les praticiens de l'établissement oeuvrent à opter pour le corset dans le traitement des malades afin de leur éviter une intervention chirurgicale coûteuse et risquée. Il a précisé que cet atelier sera doté d'équipements modernes et utilisera des matières fabriquées localement. Par ailleurs, l'établissement de Misserghine prend, également, en charge sur le plan médico-pédagogique les enfants handicapés moteurs. Elle a assuré quelque 9.000 séances de rééducation fonctionnelle, durant le premier semestre de l'année en cours. Cette structure spécialisée assure des services aux victimes des accidents du travail ainsi qu'aux assurés sociaux, ayant droit et nécessiteux. Elle se prépare, actuellement pour obtenir le certificat ISO 90001, de management de qualité, a-t-on indiqué.

Du 19 au 22 octobre au CCO Un Salon international dédié au chocolat et au café

S. M.

La 2^{ème} édition du Salon international du chocolat et du café (CHOCAF), qui se tiendra du 19 au 22 octobre, en cours, au Palais des Expositions du Centre des Conventions d'Oran (CCO), ambitionne de devenir «un espace d'échange entre amateurs et professionnels de ces délices et un espace de communication et de partage d'expériences (démonstration / dégustation / expo)».

Les organisateurs se fixent pour objectif de faire découvrir le savoir-faire des producteurs et artisans à un public de professionnels et d'amateurs de chocolat. Il sera question de partager la passion et l'excellence, en réunissant, durant 4 jours, sur une superficie d'exposition de 6.000 m² les meilleurs professionnels du chocolat.

Le public pourra admirer dans les

stands de ce salon les agiles mains à l'œuvre, couler le chocolat fondu dans les moules pour en faire de petits bijoux comestibles travaillés avec finesse, colorés à souhait. Des exposants chocolatiers, pâtissiers et confiseurs, ainsi que des chefs pâtissiers présenteront leurs produits et offriront des recettes aux visiteurs qui peuvent découvrir de nouvelles saveurs et profiter d'une ambiance chaleureuse en cette période automnale. Le grand public pourra profiter des dégustations, démonstrations ainsi que des animations autour du chocolat.

Un défilé de robes en chocolat, des ateliers de divertissements et un concours de pâtisserie sont aussi au programme de cette 2^{ème} édition. Il est à rappeler que la 1^{re} édition du CHOCAF avait enregistré la participation d'une trentaine d'exposants chocolatiers et de café.

Après une course poursuite sur la RN11 Saisie de plus de 1.000 bouteilles de boissons alcoolisées

K. Assia

Une importante marchandise de contrebande a été saisie avant-hier, lors d'un contrôle routier effectué par les éléments de la brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Arzew, sur la RN11, à hauteur d'El Mactâa, en allant vers la ville de Mohammadia. Les douaniers ont dû engager une course poursuite pour rattraper un camion frigorifique qui a pris la fuite. Quelques instants après, les douaniers parviennent à immobiliser le véhicule alors que le conducteur a réussi à prendre la fuite. Des sources, à la direction régionale des Douanes d'Oran, ont indiqué que lors de la

Aïn El Beida :

Un motocycliste mortellement fauché par une voiture
Un motocycliste est mort sur le coup, samedi soir, lorsqu'un véhicule léger l'a violemment heurté sur les hauteurs de la localité de Ain El Beida, commune d'Es Sénia. Les éléments de la gendarmerie nationale, dépêchés sur les lieux, ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du drame. La dépouille du malheureux, âgé de 30 ans, a été évacuée à l'hôpital d'Oran.

Hassi Bounif :

Plus de 10.000 poulets décimés par un incendie
Les éléments de la protection civile d'Oran ont été appelés, avant-hier, à la suite d'un incendie d'un poulailler, à Hassi Bounif. Selon un communiqué de la protection civile, l'incendie a pris dans une serre en plastique servant à l'élevage de poulets, vers 9h. Les dommages sont estimés à plus de 10.000 poulets qui ont été calcinés. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de ce sinistre. Notons que la célérité de l'intervention des pompiers a permis de sauver 6 autres poulaillers.

J.B.

J.B.

Atteinte au domaine forestier à Arzew 10 constructions illicites démolies et les contrevenants traduits en justice

J. Boukraa

D'année en année, le phénomène des bidonvilles s'accentue, ceinturant la ville d'Oran et plusieurs de ses agglomérations. Toutefois, suite aux dernières opérations de relogement, le nombre des habitations illicites a explosé, en particulier dans certaines zones forestières. Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des bidonvilles, et les atteintes au domaine forestier, une dizaine de constructions illicites érigées sur un domaine public au niveau d'une forêt mitoyenne à la cité Zabana dans la commune d'Arzew, ont été démolies par les services de la conservation des forêts. À l'issue de cette opération, une dizaine de personnes sont été traduites en justice, pour atteinte au domaine forestier. En effet certains individus profitent des week-ends pour construire de nouveaux taudis dans l'espoir de bénéficier de logement dans le cadre des opéra-

tions de relogement lancées par les pouvoirs publics dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire. La majorité des infractions sont enregistrées au niveau des zones rocheuses de la commune de Ben Freha du côté du site dit le Rocher, El hassi, Coca, Bouyakour, Les infractions relevées par les services concernent l'exploitation illégale des terrains forestiers et la réalisation de construction illicites notamment au niveau des montagnes et des forêts. Les services de la wilaya disposent de toutes les données vérifiées et complètes recensant les occupants des sites précaires devant être touchés par les prochaines opérations de relogement. Aussi une convention a été signée le 12 mars 2014 entre la police des forêts de la Conservation des forêts et les services de la gendarmerie. La convention vise la protection du domaine forestier. Dans le cadre de cette convention signée le 12 mars 2014 des centaines d'arrêtés de démolition

ont été notifiés, et des dizaines de procès verbaux ont été établis pour atteinte au massif forestier, selon le service de la police de forêts relatif à la conservation de forêts de la wilaya. La majorité des dossiers ont été transmis à la justice après plusieurs mises en demeure. Certains se sont même investis dans l'achat et la vente des parcelles de terrain au niveau des ces forêts. Les autorités locales veulent en finir avec les constructions illicites qui ont poussé comme des champignons à travers tout le territoire de la wilaya.

Toutefois en dépit des efforts déployés par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, des personnes de tous bords et surtout venant de wilayas limitrophes s'implantent quasi quotidiennement au niveau de ces bidonvilles érigés sur le domaine forestier. Environ 4000 constructions illicites érigées sur le domaine forestier ont été démolies ces 4 dernières années.

13ème Salon du logement Batiwest-Logibat Deux missions d'hommes d'affaires polonais et tunisiens attendues

K. Assia

Deux missions d'hommes d'affaires polonais et tunisiens conduites par les missions économiques auprès des ambassades de Pologne et de Tunisie à Alger sont attendues à l'occasion de la 13^e édition du Salon international du bâtiment, du logement, des travaux publics et des matériaux de construction Batiwest Logibat 2016 qui se tiendra du 19 au 24 octobre 2016 au palais des expositions d'Oran, a annoncé, hier, le manager du groupe Sogexpo, organisateur de cet événement. Les délégations seront représentées par un groupement d'entreprises polonaises et tunisiennes spécialisées dans le domaine du logement, de quoi encourager les échanges de partenariat et de coopération avec leurs homologues algériens.

Une rencontre regroupant des hommes d'affaires des deux pays est prévue à l'occasion de ce salon. Elle devra s'enquérir des potentialités qu'offre le marché algérien dans le domaine de la construction et de l'habitat. L'événement sera un véritable espace d'échanges et de concertations entre les professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat, puisqu'il a été placé cette année sous le slogan : «Alger 2016 perspectives et réalisation durables». Cette approche résumera, selon le responsable, toutes les nouveautés introduites, les défis à relever à travers les différents projets inscrits dans le programme de la relance économique, mais aussi les opportunités offertes pour tisser des relations de partenariat avec les étrangers, a noté M. Ouali. L'invité d'honneur sera donc

la Pologne avec la participation d'une dizaine d'entreprises polonaises. Par ailleurs quelque 260 exposants nationaux et étrangers seront présents à cette édition. Pas moins de 10 pays européens, asiatiques et maghrébins, seront représentés lors de cette manifestation économique, un espace d'échanges et de concertations entre les professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat. Parmi les exposants étrangers, des sociétés italiennes, polonaises, indonésiennes, turques, tunisiennes, françaises, espagnoles, marocaines, et autres algéro-allemandes et algéro-chinoises. Le responsable de Sogexpo a tenu à préciser qu'il est question de mettre à profit le Plan quinquennal de développement 2015 – 2019 où de grands chantiers de développement ont été retenus pour notre pays.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Change



de là commencent les calculs.
On prend tous les enfants chez l'ophtalmo, la visite générale, la correction, l'optométriste, les verres, les montures griffa, le tout à presque rien. Ça aurait couté les yeux de la tête là-bas. Les adolescents, eux, feront leurs emplettes de CD-musique piratée, les derniers tubes sont à la portée et les logiciels, je vous dis pas. Papa, lui, profite pour refaire son dentier. Et puis, y'a la fille qui bientôt va se marier là-bas avec un type de là-bas. On lui achète sa dot ici. Belbaraka. Youyou? are très «euroïque». La malle de la grosse cylindrée n'a qu'à bien se porter au retour. Et le porte-bagages aussi. Alors, qui a dit que les nôtres, ceux de là-bas, n'aident pas l'économie d'ici. En tout cas, moi, et aoudou billah mine moi, je les préfère à ceux qui changent leurs dinars en euros et qui vont jouer sur les coqs, sur les cotes, cote, cote ? Mais attention, faut pas qu'ils se prennent pour douze fois ce qu'ils sont. Le change peut changer les apparences, jamais la personnalité.

Qui a dit que les nôtres, ceux d'ici et qui sont là-bas; ceux que l'on appelle tantôt émigrés felkharij et immigrés felbled qui les a vu naître; ceux que l'on attend avec impatience chaque vacance, qui a dit qu'ils ne participent pas à l'essor de l'économie nationale? Faux de chez faux. C'est vrai qu'ils n'envoient pas de devises à partir de là-bas, ici, mais c'est because il y a eu trop de scandales bancaires dans le douar national.

En plus, ceux qui ont été tentés d'expédier quelques sous pour l'urgence ou par «euroisme», ils ne sont pas prêts à la même expérience, tant l'opération a duré une éternité. Moi, et «aaoudou billah mine qawlette moi», je suis convaincu qu'ils sont d'un apport labess pour l'économie nationale. Ils échangent au «parallèle» le peu d'euros chez le serrurier cambiste du coin. Ils sont gagnants. C'est normal, je ne connais pas un seul Algérien qui aime perdre, même en jouant au nibli. A eux, les vacances. C'est rare quand ils se payent

La campagne de vaccination lancée hier Un lot de 60.000 doses de vaccin antigrippe pour 54 polycliniques



D. B.

prévision de cette campagne de vaccination. «Nous avons reçu mercredi dernier un lot de 60.000 doses de vaccin antigrippe que nous avons distribué aux 54 polycliniques implantées à travers les communes de la wilaya», a indiqué mardi dernier à l'APS le chef de service prévention à la direction de la santé et de la population, Dr Youcef Boukraa, rappelant que la première opération de vaccination qui ciblera les principales personnes concernées débutera dimanche. Il s'agit des malades chroniques (des diabétiques, des personnes

atteintes d'hypertension (HTA), des cardiaques, des asthmatiques et des immuno-dialysés) et les femmes enceintes, a-t-il dit. La deuxième opération de vaccination antigrippe, destinée aux personnes âgées n'ayant aucune pathologie, aura lieu une fois la réception du quota de la wilaya d'Oran, estimé à 30.000 doses, a-t-il ajouté. Concernant les personnes ayant la carte Chifa, elles peuvent se procurer le vaccin sous ordonnance délivré par un médecin dans n'importe quelle pharmacie, a ajouté Dr Boukraa.

Routes délabrées, manque de transport, d'écoles...

L'interminable calvaire des habitants de la cité Amel

Les usagers de la route qui se rendent à la zone des showrooms à la cité Amel viennent d'interpeller les pouvoirs publics sur l'état des routes. De bout en bout, la chaussée est dans un état de dégradation très avancée. Des nids-de-poule aux profondes crevasses, l'automobiliste a l'embarras du choix, en passant par des ralentisseurs qui ne répondent à aucune norme. Cette situation est d'autant plus insoutenable pendant la saison des pluies. Les personnes qui se rendent à cette zone soit pour un potentiel achat de véhicules neufs ou pour un service après vente inclus dans la garantie, peinent à se déplacer. Certains sont arrivés à casser des pièces de suspension de leurs véhicules en tombant dans des fosses de plusieurs dizaines de centimètres qui étaient recouvertes d'eaux de pluie. Cette situation est aussi vécue par les habitants de la cité Amel. Une cité de quelque 5.000 âmes, située à 5 km de la commune d'El Kerma dont elle dépend. Les riverains ne cachent pas leur mécontentement quant à leur mauvaise prise en charge en matière d'aménagements, commodité et transport public. Plus de 50 ans après l'indépendance, perturbations fréquentes dans la collecte des ordures ménagères, éclairage public défectueux, routes impraticables est le vécu quotidien des habitants de ce quartier. Les habitants n'ont que la misère et un quotidien fait de privations et de frustration. Concernant le réseau

routier, il est quasiment impraticable. Il suffit de quelques gouttes de pluie pour transformer toute la zone en un vrai bourbier. Les habitants dénoncent aussi le manque d'établissements scolaires et les structures de loisirs pour les jeunes. Le transport est insuffisant et irrégulier. Ces derniers réclament en premier lieu la réfection des rues et la pose de nouvelles couches de goudron. Selon un des riverains, les habitants souffrent de la nuisance de la poussière pendant la saison chaude et de la boue pendant les périodes de pluie. Pour eux, un effort doit être fait en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, par la mise d'un programme rigoureux de collecte et surtout la mise en place de sites bien définis pour l'entreposage de déchets en attendant leurs enlèvements. Les habitants en général et les fonctionnaires exerçant à Oran en particulier rencontrent d'énormes difficultés pour rejoindre leur travail ou aller vaquer à leurs occupations journalières, et ce, à cause du transport qui est insuffisant. Même les bus assurant la ligne Oued Tlélat-Oran, via cité Amel, zappent leur arrêt, notamment le matin aux heures de pointe où l'on constate une masse humaine agglutinée, attendant un éventuel bus. Les habitants de cette cité sollicitent l'intervention des instances concernées pour prendre en considération leurs préoccupations.

J. B.

Tourisme

20 demandes d'agrément de nouvelles agences de tourisme

Quelque 20 demandes d'agrément de nouvelles agences de tourisme et de voyages ont été déposées dans la wilaya d'Oran en 2016, a-t-on appris, samedi, du directeur local du tourisme.

Ces demandes ont été examinées au niveau de la direction du tourisme qui les a transmises à la commission ministérielle chargée de l'agrément des agences de tourisme et voyages pour étude et prise de décision concernant ces dossiers, a souligné à l'APS Belabbès Kaim Omar. Il a relevé que les demandes de création d'agences de tourisme à Oran sont en constante augmentation. Leur nombre est passé de 75 dossiers en 2012 à 115 actuellement. Belabbès Kaim Omar a, par ailleurs, mis en exergue le travail de sensibilisation mené

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Drissaoui Rachid, 62 ans, Oran
Benfatmi Nawel, 17 ans, El-Hassi
Achour Tami Med, 87 ans, Oran
Bouselhom Yamina, 94 ans, Akid Lotfi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 05h47	Dohr 12h49	Assar 15h59	Maghreb 18h29	Icha 19h46



EL-BAYADH

La commune en quête de nouvelles sources de financement

Hadj Mostefaoui

Arriver à joindre les deux bouts sans laisser des plumes pour une collectivité locale dont les ressources financières fondent aussi vite que neige au soleil est un pari difficile pour la commune d'El-Bayadh qui, sans l'aide et le soutien financier de l'Etat aurait depuis belle lurette touché le fond. Le budget communal suffit à peine, en ces temps de vaches maigres, à assurer les salaires de ses employés et encore moins lui assurer la maintenance de son parc automobile et pour assurer la bonne marche de ses différents services, cette collectivité locale doit faire à chaque fin d'année de l'équilibriste, un sport qui donne déjà le tournis aux responsables chargés de la gestion du budget annuel pour éviter à tout prix de sombrer.

De maigres ressources qui ne lui apportent que très peu de rentrées financières. Deux sources presque insignifiantes pour un chef-lieu de commune qui compte plus de 200.000 âmes, selon M. Ahmed Amine Salhi chef de l'exécutif communal, lequel ajoute avec amertume qu'une rallonge financière est assurée annuellement par l'adjudication de l'abattoir à 2 milliards 300 millions de centimes, une T.A.P entrant dans le cadre de la péréquation à 14 milliards de cts. Toujours selon notre interlocuteur, la commune n'a pas d'autres choix que de faire face à d'énormes dépenses, parfois insurmontables et très doulou-

reuses qui saignent à blanc son budget, dont la maintenance du réseau d'éclairage public, l'entretien de 12 espaces verts en milieu urbain, les factures d'électricité qui se chiffrent à 4 milliards de cts ainsi que les charges liées à la gestion de pas moins de 25 établissements scolaires du primaire et enfin la maintenance permanente du parc roulant du service de nettoiement avec seulement une vingtaine d'employés et une poignée de camions et 05 dumper en piteux état. Mais en dépit de ces multiples contraintes, la commune a décidé de tout mettre en œuvre pour maintenir la tête hors de l'eau en optant pour une véritable quête de nouvelles rentrées financières, comme la location de la salle de conférences, le centre commercial avec ses 42 stands lors des foires, la concession de l'enlèvement des ordures ménagères, d'autant plus que le cahier des charges sera bientôt fixé. C'est très peu, souligne le maire, qui multiplie les appels du pieds à l'adresse des chefs des petites et moyennes entreprises créées par le biais de l'ANSEJ, indiquant que les locaux commerciaux et les stands des 03 marchés de proximité, n'attendent que leurs futurs locataires.

Autre titre du PCD 2015, la commune a pu bénéficier de pas moins de 37 opérations, pour une enveloppe financière d'un montant de 438.895.000,00 DA, portant essentiellement sur la réalisation de petites voies d'accès aux différents quartiers, une salle de lecture dans le quartier Anassers, une salle de soins

avec logement de fonction, dans le quartier de Sidi Yahya Benabdallah, des chantiers ouverts un peu partout qui sont sur le point d'être achevés et livrés. C'est ainsi que sur les 43 opérations inscrites, 11 ont été définitivement clôturées, 13 sont en cours de réalisation et enfin 09 autres sont sur la liste d'attente dont notamment la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 800 m³ à Mekther, portant ainsi le taux de consommation des crédits à 36%, soit 158.005.884,28 DA. Autres charges et non des moindres pour une commune aussi pauvre que celle d'El-Bayadh, l'amélioration du cadre de vie des habitants de cinq hameaux périphériques, en somme, il s'agit de toute une cascade de dépenses financières qui s'abat sur la collectivité locale.

D'autre part la commune a mis cette fois l'accent sur le renforcement de son parc roulant par l'acquisition très prochaine de 06 camions de gros tonnage, munis de compacteurs, et de deux camions citernes pour assurer l'arrosage des espaces verts et îlots situés entre les deux voies express, les sorties nord, sud et est de l'agglomération urbaine. Il faut l'admettre, beaucoup reste à faire pour le chef-lieu de la commune d'El-Bayadh pour que celui-ci retrouve sa place de réelle et incontestable capitale des Monts des Ksours et pour ce faire, le sérieux, l'imagination et une dose de bonne volonté doivent être de rigueur chez l'ensemble de ses élus communaux.

SIDI-SAFI

Factures forfaitaires salées, des citoyens réclament des compteurs d'eau

Mohamed Bensafi

Des habitants de la cité Zahaf Ali dans la commune de Sidi-Safi (10 km au sud-est de Béni-Saf) se plaignent d'être toujours soumis au régime forfaitaire et de n'avoir pas encore bénéficié d'installation de compteurs d'eau, pourtant promis à brève échéance par les services de l'Algérienne Des Eaux (ADE). Dans une lettre datée le 23 juillet 2016 et adressée à cette entreprise qui gère l'alimentation en eau potable, dont notre journal a été rendu destinataire d'une copie, des citoyens de ce secteur urbain affirment que le régime forfaitaire ne les arrange pas du tout car comportant beaucoup d'inconvénients. Ils affirment aussi que la consommation calculée sur la base de ce régime

est passée de 1243,53 DA à 4000 DA voire 5000 trimestriellement, un montant élevé en comparaison avec ce qu'ils consomment réellement sinon avec ce que payent des clients qui sont dotés d'un compteur. Selon un des auteurs de cette lettre, la différence entre les dernières factures aurait tout simplement quadruplée. C'est pour cette raison que ces chefs de famille de 4 à 5 enfants réclament l'installation d'un compteur d'eau et pouvoir voir comptabilisée leur consommation d'eau à juste valeur.

Contacté, M. Abdennour Sahraoui, le premier responsable de cette entreprise, reconnaîtra le retard enregistré dans l'installation des compteurs dans cette commune, car nouvellement intégrée dans la gestion en matière de l'alimentation en eau potable et fera sa-

voir aussi qu'un objectif table sur l'installation d'appareils non seulement au niveau de ce quartier mais aussi pour le restant des foyers de cette commune de Sidi-Safi. «Les retards seront comblés dès l'entame de l'année 2017», ajoutera t-il.

Enfin, il faudra savoir que sept (07) communes, à savoir Oued-Sebbah, Tamazoura, Sidi-Boumediène, M'Said, Sidi-Ouriache, Sidi-Safi et Émir Abdelkader, sont rattachées depuis décembre dernier à l'ADE, faisant passer le nombre de collectivités locales gérées par l'agence de 21 à 28 que compte la wilaya d'Aïn-Témouchent. De ce fait, le nombre d'abonnés est passé donc de 83.126 en 2014 à 91.680 fin 2015, alors que plus de 91% des 21 communes reçoivent l'eau potable en H24.

MOSTAGANEM

Un nouveau président de l'association des journalistes et correspondants

L'Association des journalistes et correspondants de presse de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre du renouvellement de son bureau, a tenu en fin de semaine une AG élective à l'issue de laquelle le journaliste-correspondant Abdelkrim Benachour a été élu président de l'Association, avec 16 voix sur 23 dont un bulletin nul. Le président sortant, M. Belhamidéche Belkacem a tout d'abord lu et soumis toute la procédure du processus de l'élection à l'assemblée aux fins d'approbation, et ce en

conformité des dispositions de la loi en vigueur régissant des associations à caractère social. Il a été mis l'accent sur des critères de la candidature et des propositions aussi bien par les journalistes présents et que par la commission, notamment la non-appartenance à des partis politiques, c'est-à-dire qu'il faut que le candidat soit apolitique, de bonnes conduites et moralité, et qu'il n'utilise nullement son poste de président à des fins personnelles au détriment du règlement de l'association et aux mépris des

B. H.

lois de la République, défend les intérêts moraux et matériels de l'association, s'engage dans la prise de toute décision avec l'approbation des gens de la presse membres de ladite association, représente dignement et honnêtement les confrères et les consœurs. Le vote a connu deux candidats, en l'occurrence MM. Abdelkrim Benachour et Nour Elyakin Mansouri respectivement correspondant du journal «arabophone El Djoumhouria» et journaliste à la radio Dahra.

TIARET

Bientôt une nouvelle desserte vers Frankfurt

Frankfurt Airport



EL-Houari Dilm

Pour une bonne nouvelle, c'est en une: une nouvelle liaison aérienne entre la capitale des Hauts-Plateaux de l'Ouest et la ville de Frankfurt en Allemagne sera bientôt opérationnelle, a annoncé le wali de la wilaya, M. Bentouati Abdesslam, à l'occasion du vol inaugural, hier samedi, entre Alger et Tiaret, de la compagnie aérienne publique Tassili Airlines (TAL). Le vol inaugural, ouvert sur instruction du Premier ministre, lors de sa dernière visite dans la wilaya en août dernier, avec à son bord, outre une quarantaine de passagers, le wali de Tiaret, des élus de la wilaya, le Pdg de Tassili Airlines, M. Harchaoui Belkacem, le directeur de l'aviation civile et de la météorologie au ministère des Transports, M. Azzi Youcef, et de nombreux représentants de la presse nationale, a atterri à l'aéroport «Abdelhafid Boussouf» de Tiaret à 9h20mn, après 28 minutes de vol seulement. Cette nouvelle ligne, qui redonne une seconde vie à cet aéroport, a été ouverte «dans le cadre du renforcement du programme d'exploitation du réseau de transport domestique», a indiqué le Pdg

de TAL. Cette nouvelle desserte, qui devrait notamment donner un nouveau souffle à l'activité économique et industrielle dans la région de Tiaret, sera à raison de deux vols par semaine avec une tarification promotionnelle sur le prix du billet qui est proposé à 3000 da, a ajouté le même responsable. Se disant particulièrement heureux, le wali de Tiaret a déclaré, lors d'un point de presse, que cette nouvelle desserte va désenclaver la région, transformée ces dernières années en pôle industriel attirant des projets importants dans le domaine de l'industrie automobile notamment. A l'occasion, lors du lancement de cette ligne, une convention a été signée entre TAL et le Groupe Industriel Tahkout en vertu de laquelle le groupe privé réserve 15 sièges sur les 35 sièges dans les vols Alger-Tiaret. Cet accord intervient en perspective de l'entrée en production du complexe industriel de montage de véhicules implanté dans la zone industrielle de Zââroura (Tiaret). Le premier véhicule de marque Hyundai sortira des chaînes de montage le 1er novembre prochain, selon Kamal Sidi Said, responsable Relations publiques et communication du groupe.

Une voiture prend feu dans une station-service

Peur panique samedi après-midi en plein cœur de la ville, à la place «Regina» : un véhicule taxi de marque Renault «Symbol» a pris feu alors qu'il s'apprétrait à faire le plein d'essence. Pris de panique, les automobilistes et autres commerçants dans les alentours de la station prennent la fuite, au moment où un pompiste, muni d'un extincteur, a fait preuve d'un courage admirable en tentant de maîtriser l'incendie. Par chance, un véhicule anti-incendie de la protection civile fera vite d'arriver sur place pour écarter tout danger. Le véhicule totalement calciné a été évacué et la station-service rouverte après plus de deux heures de fermeture par mesure de précaution.

Un entrepreneur assassiné

Un entrepreneur de 48 ans a été assassiné samedi à Takhmaït, à quelque 90 kilomètres au sud de Tiaret, dans une rixe l'ayant opposé à un membre de sa famille, a-t-on appris de source sécuritaire. Le drame s'est produit quand un jeune, à l'issue d'une vive dispute, a asséné un coup de poignard à son cousin, exploitant une petite entreprise privée, l'atteignant en plein cœur. Le corps de la victime a été évacué à l'hôpital de Frenda tandis que l'auteur présumé du crime a été arrêté. Une enquête a également été ouverte pour déterminer les circonstances et le mobile de ce drame familial.

El-Houari Dilm

MASCARA

580 000 quintaux d'olives attendus

Abid Djebbar

La campagne de la cueillette des olives qui a démarré le 1er octobre bat son plein à Mascara soit du côté ouest entre autres dans les périphéries de Sig, Zahana, Gaada, Oggaz Alaimia, Ras Ain Amrouche, au sud l'on cite Oued Taria, Guerdjoum, Aouf, Benian et à l'Est Hachem, Zelamta, Nesmoth et à un degré moins Tighenif et Matemore.

Les responsables des services agricoles tablent sur une production de l'ordre de

580 000 quintaux. La campagne de la cueillette des olives qui a déjà plus d'une quinzaine de jours prendra fin au mois de décembre et ciblera 9 500 hectares d'oliviers plantés sur une superficie de 13 400 hectares dont 8 000 pour la seule daira de Sig. Les conditions climatiques favorables, la mobilisation d'une importante quantité d'eau réservée à l'irrigation, l'utilisation du système appelé goutte-à-goutte, le rajeunissement des plantes et la disponibilité de la main-d'œuvre constituent les principaux facteurs d'une bonne récolte.

MAGHNIA

Des citoyens protestent contre la pollution causée par la maïserie

Cheikh Guetbi

Une action de protestation a été menée, samedi, par des citoyens pour dénoncer le déversement dans l'oued Abbes des eaux résiduaires, par les unités industrielles notamment par la maïserie 'Tafna' et exprimer leur marasme et leur inquiétude relatifs à la pollution de l'environnement et du barrage de Hammam Bougrara et au dévenir de l'agriculture le long de cet oued et en aval du barrage. Ils étaient une centaine parmi les fellahs du versant du barrage, des riverains, de citoyens anonymes, soutenus par la présence du bureau de la Ligue des droits de l'Homme local à se rassembler sur le pont qui traverse l'oued Abbes, à la sortie de la ville pour dénoncer à coups de banderoles l'insouciance des responsables de cette unité qui malgré la station d'épuration qu'ils ont été contraints de réaliser et qui leur a coûté 20 milliards de centimes, des rejets liquides chargés de gluten continuent d'être déversés. Si les autres unités industrielles tels le complexe céramique 'Certaf', l'ex complexe des

corps gras et l'usine de fabrication de bentonite ont limité, considérablement, la pollution de l'oued, la maïserie se montre, selon les protestataires, indifférente à ce qu'endurent les fellahs et à la pollution de l'environnement et des 1.8 million de m³ d'eau du barrage que ses rejets bruts non conformes à la législation, engendrent et dont l'odeur nauséabonde caractéristiques embaume la région environnante.

Afin de minimiser les déchets toxiques et autres métaux lourds et préserver le barrage de la pollution drainée par l'Oued Ouerdefou dans lequel se jette Oued Abbes, une station d'épuration a été réalisée mais qui ne semble pas jouer son rôle initial car de l'avis de protestataires, l'eau n'est traitée que parcimonieusement. «Normalement l'eau qui nous arrive de celle-ci et qui se dirige vers le barrage doit être traitée, ce qui n'est pas le cas. Cette situation est à l'origine de notre continue persécution de la part des services de l'environnement et des services de qualité et actuellement on nous a catégoriquement interdit l'irrigation à partir de l'oued à cause

de ses eaux polluées. Nous estimons que nous sommes victimes de décisions arbitraires car au lieu que les principaux responsables de cette pollution à savoir : la maïserie et cette station d'épuration implantée à Gfaf, soient rappelées à l'ordre, ils se sont rabattus sur nous qui sommes le maillon faible. En plus de la confiscation de pompes d'irrigation de certains fellahs, l'un de nous a été condamné à 2 ans de prison ferme, c'est dire que les responsables se trompent de cible». Ainsi des dizaines de familles de fellahs se trouvent au chômage technique et le principal barrage de la wilaya de Tlemcen continue de subir la pollution dans l'attente de décisions strictes et efficientes capables de contraindre cette unité, mise à l'index, à se conformer aux exigences environnementales ainsi que la station d'épuration de Gfaf à assurer continuellement le traitement des eaux qu'elle reçoit». Les protestataires ont achevé leur action par un hommage rendu à un citoyen du village de Gfaf décédé, suite à un malaise, durant une action de protestation similaire, organisée précédemment.

HENNAYA

Le dilemme de l'habitat rural

Khaled Boumediene

Pour sa visite dans la daïra de Hennaya (10 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen), le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, a choisi les agglomérations rurales de Mekacem, Taaounya et Méragua. Le motif de cette décision est que les habitants de ce monde rural sont confrontés au pénible problème du logement social et l'habitat rural, car ces localités sont entourées des terres agricoles, qui bloquent toute expansion de leur tissu urbain. «Nous avons recensé quelque 42 sites identiques, dans la wilaya, qui présentent cette même contrainte de mitoyenneté avec des terres agricoles et d'indisponibilité de terrain, dans le tissu urbain de ces agglomérations rurales pour implanter l'habitat rural ou le logement, et où il est quasiment impossible d'empêtrer sur les terres agricoles qui se trouvent aux alentours des habitations de ces agglomérations, car nous devons protéger les terres agricoles. Mais, pour régler les problèmes d'habitat à ces populations qui ne veulent pas quitter leurs villages ruraux, nous espérons que la solution sera trouvée à cette contrainte de l'étalement urbain dans quelques semaines, une fois que les dossiers de demande de l'habitat rural, seront évalués par le ministère de l'Agriculture», a indiqué le wali aux habitants de l'agglomération rurale de Mekacem (Premier point de sa visite), en instruisant les services techniques concernés, à activer leurs démarches pour dégager 50 habitats ruraux au profit des habitants de cette localité. Dans la même localité, le chef de l'exécutif s'est rendu dans l'exploitation agricole

Kendoui Tani Abdelhak', concessionnaire dans l'EAC 'Ferouani Mohamed'. La consistance physique de l'exploitation porte sur une superficie globale de 11ha de vergers d'agrumes totalement irrigués. L'exploitation compte aussi un forage, 2 TP, 1 TC et des équipements de pompage. Elle emploie 4 ouvriers permanents et 6 saisonniers. Des explications ont également été données sur place, sur le secteur agricole de la commune de Hennaya dont la superficie agricole totale est de l'ordre de 9.450 ha. La superficie agricole utile est de 9.232 ha dont 2.034 ha irrigués.

La répartition des terres fait ressortir 6.400 ha de grandes cultures dont 4.600 ha de céréales, 750 ha de légumes secs, 1.050 ha de fourrages, 997 ha de maraîchers dont 350 ha de pommes de terre, 1.107 ha toutes cultures confondues, 653 ha d'agrumes dont 500 ha en production, 143,5 ha d'oliviers dont 118 ha en production, 60 ha de vigne de table dont 3 ha de jeunes plantations.

Quant aux ressources hydriques, la commune de Hennaya compte 50 puits, 45 forages, 2 sources, et 2 oueds. La production animale est représentée par 1.300 vaches, 13.000 ovins, 2.000 ruches (35 apiculteurs), de même que l'aviculture est représentée par l'élevage de poulets de chair (94.000 unités) et de poules pondeuses (101.000 unités) 444 dossiers de concession ont été déposés dont 432 actes reçus. Le wali a appelé les agriculteurs à diversifier les produits agricoles et rentabiliser leurs exploitations agricoles dans cette région connue pour la qualité de ses terres et son arboriculture. «Il faut tirer profit au maximum des moyens fi-

nanciers, humains et matériels considérables mis en place par l'Etat durant ces dernières années», a lancé M. Saci aux agriculteurs de la région. Le wali a visité ensuite les localités de Taounya et Méragua, où il a trouvé sur place une solution au problème de l'habitat rural, qui rappelle, a poussé récemment les habitants de ce village à fermer la RN 98 pendant toute la journée, en leur dégagant une assiette de terrain pour la création de 50 habitats ruraux, ce qui a jeté du baume dans le cœur des habitants qui ont applaudi cette décision encourageante. La visite dans la daïra de Hennaya a été achevée par une rencontre avec le mouvement associatif et les associations de quartier, qui ont axé leur intervention sur le logement social, l'habitat rural, le logement promotionnel, la santé, l'éducation, le gaz naturel, le désenclavement, les routes et les aménagements urbains, l'hydraulique et l'assainissement.

Selon M. Saci Ahmed Abdelhafid, ces préoccupations légitimes ont toujours constitué les priorités de l'Etat et le resteront dans le cadre des différents programmes déjà réalisés ou futurs, afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen et assurer le développement local, notamment des zones rurales, dont les populations ont été très touchées, durant la décennie noire. Lors de cette rencontre, tenue au siège de la daïra de Hennaya, le wali a mis l'accent sur de nombreuses questions. L'on peut citer le recouvrement fiscal de l'APC, la nécessité du paiement de la fiscalité par le citoyen, l'hygiène de la ville, et le renforcement de la production agricole et animale dans la région de Hennaya.

TLEMCEN

92 projets d'investissement évalués depuis début 2016



Khaled Boumediene

Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid a indiqué, lors de son intervention, à l'occasion de la rencontre sur la petite et moyenne entreprise, organisée, jeudi dernier, au siège de la wilaya, que 92 projets d'investissements ont été approuvés par le Conseil national des investissements, depuis la fin de l'année 2015 à ce jour, soulignant que le foncier industriel ne constitue plus une contrainte devant les investisseurs désireux d'implanter leurs projets dans la wilaya. «La wilaya s'est enrichie, aujourd'hui, de 2 nouvelles zones industrielles, pour encourager et soutenir l'investissement privé. La première est située à Ouled Bendamou, dans la commune de Maghnia.

Cette zone industrielle s'étend sur une superficie de 103 ha. Elle est constituée de 48 lotissements dont la superficie moyenne est de 1 ha. Nous avons même pris l'initiative de goudronner toutes les voies de cet équipement de grande envergure, afin d'attirer les investissements. Et toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer l'alimentation de cette zone en AEP, électricité et gaz naturel. La deuxième zone industrielle aménagée sur quelque 300 ha, est située au sud de la wilaya, plus précisément à El-Aricha. Nous avons aussi la zone de Ghazaouet dont les actes de concession sont prêts. Les investisseurs ont donc le choix pour implanter leurs projets. Ils doivent, aussi comprendre, une bonne fois pour toutes, que le foncier industriel est disponible au sud de la wilaya, ils ne doivent pas hésiter pour créer leurs entreprises ! Ils doivent aller de l'avant et ne pas perdre de temps pour lancer leurs activités ! Venez découvrir les diverses conditions et mesures avantageuses,

mises en place par l'Etat, dans ces zones industrielles pour encourager l'investissement. Sans oublier les facilités et autres mesures ayant trait à la fiscalité, au financement des projets, aux concessions de terrains et aux règles douanières », c'est ce qu'a soutenu M. Saci Ahmed Abdelhafid, devant un parterre composé du directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), Rachid Moussaoui, le vice-président de l'APW, les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra, les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), du Forum des entreprises (FCE), de l'Agence nationale de développement de l'investissement en Algérie (ANDI), de l'URBAT, et de nombreux opérateurs économiques de la wilaya.

Il est à rappeler, dans ce cadre, que des bonifications sur les taux d'intérêt sont accordées pour les crédits octroyés par les banques, aux PME, dans la phase de création ou d'extension d'activité et les programmes de soutien public à la mise à niveau des entreprises, la réalisation de certains investissements (dessalement d'eau de mer, production d'électricité et de gaz), la réalisation des programmes de restructuration et le développement des entreprises publiques, les investissements d'intérêt public réalisés dans les wilayas du Sud. Un financement participatif du Fonds national d'investissement peut être octroyé aux sociétés par actions (SPA) dont le capital est supérieur à 100 millions de DA. La participation peut aller jusqu'à 34% des fonds propres. Lors de l'investissement l'investisseur bénéficie de nombreuses exonérations sur les droits de douane et la TVA frappant les importations ainsi que sur les droits de mutation concernant les acquisitions immobilières.

Les villes d'Algérie s'exposent au CAREX

Le Centre des Arts et des Expositions (CAREX) organise, depuis le 6 octobre jusqu'au 17 novembre 2016, une exposition sur les villes d'Algérie à travers les collections du XIX^e siècle du Musée national des beaux-arts d'Alger, au Palais de la Culture 'Abdelkrim Dali' de Imama (Mansourah). Selon le directeur du CAREX, M. Boudefla Amine, près de 63 tableaux, représentant une collection iconographique des villes d'Algérie, au 19^e siècle, et des images inédites seront exposées au public. Cet événement est organisé en collaboration avec le Musée et le Palais de la Culture 'Moufdi Zakaria' d'Alger. Des tableaux de Tlemcen, Mostaganem, Oran, Mascara, Médéa, Miliana, Alger, Cherchell, Kolea, Tizi-Ouzou, Béjaia, et des anciennes villes romaines (Batna, Guelma, Djemila, Sétif...) seront exposés. Des tableaux d'autres villes de la civilisation algérienne, ou qui ont existé avant la période coloniale, à l'image de Constantine, Annaba, et Ksour y seront, également, aussi exposés.

Par ailleurs, pour son programme culturel du mois d'octobre 2016, le Centre des Arts et des Expositions (CAREX) inaugurera un événement grandiose à l'occasion de la Journée de l'immigration, le 17 octobre 2016,

sous le nom «d'une rive à l'autre, un voyage à travers le temps», une triple exposition marquant trois grandes étapes dans le temps pour l'immigration. La première exposition sera organisée en collaboration avec le Centre des Arts et de la Culture du palais des râas d'Alger, sur la Fédération de France du FLN et la commémoration de la Journée du 17 octobre 1961. Cette exposition retracera l'organisation de la Fédération et son implantation sur le sol français, pendant la guerre de Libération, mais surtout relatera la triste journée du 17 Octobre 1961. Une deuxième exposition sera consacrée à l'immigration en famille de l'artiste photographe Patrick Massaia. Un reportage photos abordera deux villes d'Algérie et de France (Tlemcen et Aubagne), et l'exil en famille et les liens entre les deux rives. La troisième exposition prévue est intitulée «Pinceau et couleurs d'une immigrée».

C'est une belle exposition de l'artiste plasticienne Fatima Bouziane de Marseille (originaire de Tlemcen). Pour le 23 octobre, la CAREX organisera une exposition en collaboration avec l'Association de la grande Maison de l'artiste Noureddine Benhamed sur la thématique des femmes dans l'œuvre de Mohamed DIB.

K. B.

AIR ALGERIE

----- LUNDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	15h30
Oran - Constantine	18h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Béchar	16h20
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	14h15
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Annaba - Oran	18h20
Constantine - Oran	15h45
Adrar - Oran	12h15
Béchar - Oran	13h05
----- MARDI -----	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat - Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55

INTERNATIONAL

----- LUNDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Casablanca	14h05
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	18h30
Toulouse - Oran	13h40
Casablanca - Oran	18h15
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Madrid j+1 - Oran	12h10
----- MARDI -----	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

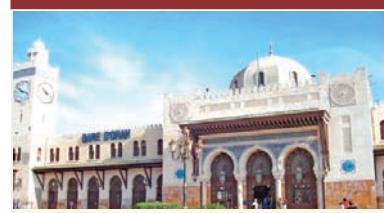
AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar/Mer / J eu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

-----ORAN - ALGER-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

-----ALGER - ORAN-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNIA

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNIA - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - BECHAR

20h30	05h46
20h00	05h00

BECHAR - ORAN

16h15	18h22
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h40
17h02	18h32
05h40	07h14

BÉNISAF - TÉMOUCHENT

14h30	16h05
05h25	07h17

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01
0560 06 95 03
0560 05 60 00
0559 70 26 61

BRYA EXPRESS

Oran: 041 51 14 33/34
Alger : 0770 30 51 60
Annaba : 0770 30 57 04
www.bryaexpress.com

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 0557.37.73.57
El Eulma: 0665.96.32.00
Sétif: 071.43.61.49

TRASMEDITERRANEA

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Dim 16 - 21h00	Lun 17 - 06h00
Dim 23 - 21h00	Lun 24 - 06h00
Dim 30 - 21h00	Lun 31 - 06h00
Dim 06 - 21h00	Lun 07 - 06h00

ALMERIA / ORAN

--

Menace d'une nouvelle course aux armements... dans l'espace



Par Laurent Barthelemy

Satellites tueurs, lasers aveuglants, brouilleurs sophistiqués: les grandes puissances préparent discrètement la guerre dans l'espace, au risque de lancer une dangereuse course aux armements. Depuis quelques années, les responsables militaires américains ne cessent d'alerter sur la vulnérabilité croissante de leurs satellites, pourtant cruciaux pour leurs armements. Jadis chassée gardée des Américains et des Russes, l'espace est désormais accessible à de multiples acteurs, étagés ou non. Et Moscou et Pékin démontrent des capacités d'attaque spatiale qui inquiètent les stratégies américaines. "Nous devons aller plus vite", indiquait récemment devant le Congrès le général John Hyten, qui dirige les forces stratégiques américaines. "Si quelqu'un dispose en orbite d'un engin capable de détruire nos satellites, nous aurons peut-être besoin de capacités pour les défendre", explique Elbridge Colby, du centre de recherche sur la Défense CNAS à Washington. "L'espace va inéluctablement se militariser (...) Nous devons être réalistes". Les Etats-Unis doivent développer "des formes efficaces mais limitées d'attaques dans l'espace, en particulier des armes non cinétiques" comme les lasers ou les brouilleurs, souligne-t-il. D'autres experts invitent à la retenue, rappelant que le Pentagone dispose probablement déjà des capacités offensives que Pékin et Moscou chercheraient à acquérir. "Il y a un peu d'exagération par ceux qui, dans la sphère militaire, ont du mal à accepter que les Etats-Unis puissent perdre leur rôle de puissance dominante dans l'espace", indique Victoria Samson. Par exemple, les Américains disposent depuis peu de quatre satellites capables de manœuvrer en orbite géostationnaire pour aller inspecter et surveiller de près un autre satellite. Les deux derniers ont été lancés en août.

Les Etats-Unis disposent également depuis 2004 d'une station de brouillage mobile, qui depuis la Terre peut brouiller un satellite. Et ils ont déjà testé la destruction d'un satellite avec un missile.

CODE DE CONDUITE INTERNATIONAL

Pour Theresa Hitchens, chercheuse à l'université du Maryland (nord-est), les Russes et les Chinois "ratrappent très vite" l'avance américaine. "Pour l'instant, on est beaucoup dans la démonstration technologique" mais sans initiative diplomatique, "on finira par avoir une course aux armements dans l'espace", avertit-elle. Avec un risque extrême pour l'humanité, souligne-t-elle: "Si nous avons un jour une guerre qui implique des armes antisatellites" créant une multitude de débris, "nous endommagerions tellement l'espace" qu'il serait très difficile ensuite de continuer à exploiter les satellites, ajoute-t-elle. Pour Michael Krepon, expert américain vétéran des négociations mondiales de désarmement, il faut négocier un code international de bonne conduite dans l'espace, comprenant un volet militaire. "Mais l'administration Obama n'a vraiment jamais mis son poids derrière ces négociations", suspendues depuis 2015, regrette-t-il. Les Etats-Unis ont laissé l'initiative à l'Union européenne et celle-ci "a été très peu efficace". (AFP)

«L'ESPACE VA SE MILITARISER»

La Chine a aussi démontré en 2013 sa capacité à envoyer en orbite basse un petit satellite capable de manœuvrer vers un autre engin. La même année, Pékin avait frappé les esprits en tirant vers l'espace un nouveau missile capable d'atteindre l'orbite géostationnaire, à 36.000 kilomètres de la Terre, pour frapper un satellite. Pour le Pentagone et certains experts américains, les Etats-Unis doivent accélérer leurs efforts militaires dans l'espace pour éviter que les satellites ne deviennent le talon d'Achille de leur armée. "Ces dernières années", le Pentagone "a beaucoup agi pour développer des réponses aux menaces que la Russie et la Chine sont en train de développer.

Tunisie La grenade c'est bon pour la santé... et pour l'économie

Par Raed Hadj Ali

En cet automne à la canicule finisante, la grenade a, comme de coutume, fait son apparition sur le bord des routes tunisiennes. Importé par les Phéniciens puis les Andalous, le célèbre fruit rouge suscite un intérêt grandissant, au-delà de ses bienfaits traditionnels. Cette année, l'ouverture de la récolte a fait l'objet d'un rendez-vous inédit, un "festival des grenades" qui s'est tenu de jeudi à dimanche à Testour (nord), bourgade d'environ 15.000 habitants surtout connue pour sa médina et sa Grande mosquée, mélange inédit d'architecture locale et espagnole. Dans cette ville fondée par des réfugiés maures venus d'Espagne au XVIIe siècle, les curieux se sont pressés aux séances de dégustation et autres colloques scientifiques consacrés à ce fruit aux grains rouges. Mais dans une région frappée par les difficultés sociales, les organisateurs (commune, syndicat agricole et Association de sauvegarde de la médina) n'ont pas caché l'objectif principal de l'initiative: promouvoir le potentiel économique d'un produit longtemps négligé. "Avec ce festival, on veut essayer d'élargir notre production et nos perspectives de commercialisation à l'export", déclare à l'AFP Kamel Abidi, directeur du comité d'orientation agricole de Testour. "La culture de la grenade ici, c'est un horizon prometteur si on parvient à travailler convenablement sur le projet, en s'appuyant notamment sur l'expansion des superficies de production", renchérit Mohamed Naoui, un des organisateurs. Si la Tunisie compte parmi les principaux producteurs mondiaux, elle est à ce jour absente du palmarès des champions de l'export que sont l'Espagne, la Turquie ou encore Israël. Ses principaux marchés se trouvent en Libye, en France voire en Russie, mais aussi dans le Golfe.



Avec 4.500 tonnes écoulées l'an dernier à l'étranger, la filière se positionne encore loin des deux produits phares de l'agriculture tunisienne, l'huile d'olive et les dattes. Mais en quelques années, la production est passée de 67.000 tonnes à plus de 80.000. Quant aux seules exportations, elles n'excédaient pas 1.500 tonnes en 2012 (et pas plus de 149 tonnes en 1990!). Les 23.000 hectares cultivés se trouvent, en premier lieu, dans la région de Gabès (sud-est). Mais Testour arrive en 2e position. "Notre production est d'à peu près 12.000 tonnes, 13.500 à l'échelle du gouvernorat" de Béja, indique fièrement Kamel Abidi. Une petite part, 10% environ, est exportée vers la Libye, ajoute-t-il. Mais l'un des marchés les plus prometteurs reste l'Europe, proche géographiquement et où les ventes progressent à la faveur de l'image positive véhiculée par le fruit, réputé pour sa teneur en vitamine C et en antioxydants, entre autres. Ces dernières années, des missions ont été menées par le ministère de l'Agriculture lors de salons, notamment en Italie, pour faire connaître la grenade tunisienne. Lutte contre le vieillissement des cellules, l'hypertension, les infections de la peau, l'acidité de l'estomac... Président de l'Association de sauvegarde de la médina, Raïch Soussi sait tout des vertus du "fruit du paradis". Pour permettre à la région de faire fructifier économiquement la culture de la grenade, il plaide toutefois pour la création d'un "label" unique --d'autres parlent d'"Appellation d'origine"--, jugeant le grand nombre de variétés locales (17) contre-productif. "Pour développer l'exportation, nous avons besoin (...) de mettre en place un circuit unique de collecte, avec un prix standard aligné sur les cours du marché international", ajoute Mourad Heffdi, un agriculteur de Testour. Mais les difficultés restent nombreuses. "Pour obtenir une subvention, il faut beaucoup de temps. (...) Les difficultés au niveau de l'administration sont les mêmes pour obtenir l'eau d'irrigation" -un point pourtant crucial pour la culture du fruit--, déplore-t-il. AFP

Composer un opéra, un jeu d'enfant prodige de 11 ans



ses instruments favoris sont le piano, le violon et la corde à sauter. Grâce à eux, Alma Deutscher a composé des sonates, des concertos et même un opéra qui sera bientôt créé à Vienne, quelques mois avant ses douze ans. Musicienne depuis l'âge de deux ans, compositrice depuis qu'elle en a six, la petite Anglaise s'est souvent dit que si elle était "un gros et vieux bonhomme avec une barbe, on (la) prendrait peut-être un peu plus au sérieux", confie-t-elle avec son sourire de poupee.

Mais le regard des gens est train de changer, selon elle, depuis que la capitale de la musique classique, terre de

Mozart, Schubert et tant d'autres, a programmé sa "Cendrillon" pour les fêtes de fin d'année, produite par une association autrichienne dédiée aux jeunes talents. La première de cet opéra de deux heures est prévue le 29 décembre et c'est en maestro respecté qu'Alma a assisté en octobre aux répétitions de sa création à Vienne. Accompagnant au piano des solistes de trois fois son âge, la fillette en impose, dans sa sage robe à fleurs. "J'ai entendu sa musique avant de connaître son âge, j'ai été sous le choc.

Elle a des nuances vraiment complexes, vraiment spéciales", décrit la soprano australienne Anna Voshege. La "Cen-

drillon" revue et corrigée par Alma a pour cadre un opéra.

Dans cette mise en abyme, l'héroïne est une jeune compositrice qui offre une mélodie à son prince, un poète. Anna Voshege interprète l'une des deux belles-sœurs revêches de l'héroïne, des "divas prétentieuses". Alma a située l'action en "Transylvanie", un pays imaginaire où son esprit aime vagabonder, raconte-t-elle, habité par des musiciens imaginaires comme Antonin Yellowskin, son préféré - "Je lui ai volé" une composition, affirme l'enfant avec une malice et un sérieux déconcertants. Le père de la jeune prodige, Guy Deutscher, se souvient avoir été frappé par une réflexion d'Alma lorsqu'elle avait deux ou trois ans: "Comment la musique peut-elle être aussi belle!", s'était-elle exclamée, révélant une personnalité hors du commun. "Lorsqu'elle a commencé à composer ses propres morceaux, nous avons compris que nous étions face à quelqu'un de vraiment spécial", explique ce linguiste de formation, musicien amateur. A six ans, ce fut sa première sonate pour piano, à sept ans un mini-opéra, "Le balayeur de rêves", et à neuf ans, un concerto pour violon. Alma n'aime pas la musique actuelle, "trop bruyante", et ne connaît pas plus Justin Bieber que les Beatles, dit-elle candidement. Mais elle "adore grimper aux arbres et courir partout", assure son père, qui, avec son épouse, organise sa scolarité à domicile, au sud de Londres. La fillette est de plus en plus sollicitée pour se produire à l'étranger.

Trois morts dans une fusillade à Los Angeles

Une fusillade a éclaté samedi à Los Angeles après une dispute qui aurait dégénéré dans un logement où était installé un restaurant de fortune, faisant trois morts et au moins douze blessés d'après la police. Une personne a été arrêtée et un deuxième suspect était recherché dans le cadre de cette fusillade dans le quartier de West Adams, dans le sud-ouest de la métropole californienne, a précisé un porte-parole de la police, le lieutenant Chuck Springer. Vers 19H00 GMT, l'équipe de médecine légale arrivait sur place et le corps des trois tués était encore dans le restaurant clandestin. Un photographe

de l'AFP a vu une femme évacuée en ambulance après avoir perdu connaissance en pleine rue, en état de choc. "C'est une scène sanglante, il y a des cartouches partout", a déclaré au Los Angeles Times le sergent de la police de Los Angeles (LAPD) Frank Preciado, précisant qu'il y avait 50 personnes dans le restaurant au moment où l'échange de tirs a commencé. Les forces de l'ordre ont répondu à un appel signalant des tirs vers minuit et demi. "Il y avait un rassemblement, probablement une fête, et un nombre encore inconnu de personnes se sont retrouvées mêlées à une dispute", a pré-

cisé Chuck Springer. L'identité des suspects n'était pas encore connue. Le périmètre du populaire restaurant jamaïcain, Dilly's, était à présent clos par des cordons de police, et des dizaines d'agents s'affairaient sur les lieux tandis que de nombreux badauds s'étaient rassemblés. Blair Hamilton, un témoin qui vit à une rue des lieux de la tuerie, a entendu environ vingt coups de feu tirés puis a vu des gens courir devant chez lui. "C'était le chaos total", a-t-il déclaré au Los Angeles Times. Le procureur de Los Angeles Mike Feuer a déploré "des pertes de vie qui n'ont aucun sens".

France

Des migrants déboussolés à Calais

«Vous savez quand on part ?» L'immense camp de migrants de Calais (Nord) résonne de mille questions à l'approche son démantèlement et de la dispersion de ses occupants dans des centres d'accueil à travers la France.



Par Claire Gallen

Dans le campement, où vivent entre 5.700 et 10.000 migrants, une forme de routine s'est installée, ponctuée de tentatives d'intrusion dans des camions ou le port de Calais, avec l'Angleterre pour objectif. Le travail des associations, l'ouverture de structures par l'Etat et la création d'échoppes de bric et de broc avaient un peu adouci le quotidien.

Face aux tensions croissantes dans et autour du camp, le président François Hollande a toutefois annoncé fin septembre le démantèlement complet du bidonville "avant l'hiver". Les préparatifs ont accéléré ces derniers jours et la fermeture semble imminente même si des associations ont saisi la justice pour obtenir son report. Et dans le campement, peuplé d'Afghans, de Soudanais, d'Erythréens ou encore d'Irakiens, le mot est passé: "des bus vont venir". Les autorités françaises comptent en effet transférer les exilés dans de petits centres d'accueil temporaires répartis dans l'ensemble du pays, d'où ils pourront préparer une demande d'asile en France. Mais une partie des migrants n'avaient pas du tout l'intention de s'établir dans ce pays et ne savent pas s'ils doivent renoncer à traverser la Manche.

Le démantèlement, "tout le monde ne parle que de ça", assure Adam, un Soudanais en sweat-shirt bleu ciel. "Certains ne veulent pas demander l'asile en France, et ne savent pas quoi faire. Il y a des gens qui n'en mangent plus. Moi j'ai mes empreintes en Italie, qu'est ce qui va se passer?" Les exilés sont enregistrés à leur arrivée dans l'Union européenne et sont censés déposer leur demande d'asile uniquement dans le pays d'entrée. S'ils poursuivent leur chemin, ils peuvent théoriquement être renvoyés vers ce premier pays. Tohar, un Afghan qui a laissé ses empreintes en Bulgarie, est prêt à courir le risque. Il a préparé ses valises, et finit d'écouter les dernières de son épicerie de fortune en vue d'un départ vers l'un des centres d'accueil. Mais l'avenir semble incertain à cet ancien conducteur de chantier: une fois là-bas, "est-ce qu'on aura l'asile ? Est-ce qu'on pourra rester ?"

Aux permanences des services d'immigration ou de l'asile, les mêmes questions reviennent: "Je suis malade, est-ce qu'il y aura un docteur où je vais?" Les Centres d'accueil "c'est comme des foyers?" "J'ai rendez-vous en préfecture dans 45 jours et il paraît qu'on part la semaine prochaine..." "Beaucoup ont des procédures en cours. On leur explique que les dossiers seront transférés,

on les rassure", raconte Larmi Belmir, chef de site des services de l'immigration à Calais. Pas sûr que cela suffise, dans cette procédure complexe: certains reviennent plusieurs fois se faire expliquer la même chose. D'autres ont décidé de s'accrocher à leurs rêves britanniques, mais cela ne règle pas tout, loin de là. "Je veux passer en Grande-Bretagne. En France c'est trop difficile pour les Soudanais d'obtenir l'asile", explique Alphatty, qui essaie depuis plus d'un an de monter dans un camion. Où ira-t-il? Il hausse les épaules. "Dans une autre jungle, pas loin". "Je ne me battrai pas avec la police, mais je veux rester", dans les environs de Mossine, un Kurde installé dans les caravanes du "coin des familles", où les agents de l'immigration tentent de convaincre les indécis. "On a trois bus la semaine prochaine, mardi, mercredi et jeudi", lance l'un d'eux, une carte de France à la main. Son interlocuteur, un Afghan, bat en retraite, l'air inquiet. Mais à l'approche du démantèlement, "beaucoup de ceux qui veulent passer en Grande-Bretagne ont préféré déjà partir se mettre au vert, à Paris, ou ailleurs", estime Maïa Konforti de l'association l'Auberge des Migrants. Le camp a perdu plus de 1.000 résidents récemment, selon les chiffres officiels. (AFP)

Quand le noir envahit les rues de Bangkok

Par Sally Mairs

Le jour de l'anniversaire du roi, les Thaïlandais, très attachés aux symboles, portaient du jaune, quand il est tombé malade ils ont adopté le rose, autre couleur royale, depuis sa mort jeudi tout est passé au noir dans les rues de Bangkok.

La Thaïlande est en deuil pour une année après la mort de Bhumibol Adulyadej à 88 ans, que beaucoup considéraient comme un demi-dieu. Dans ce pays d'Asie du Sud-Est, les symboles sont très importants et la dévotion d'une grande partie du peuple envers son roi s'est souvent exprimée par les vêtements. Dans les rues de Bangkok, le jaune était très fréquent le lundi, jour où il est né. Depuis jeudi, tous les fonctionnaires ont reçu l'ordre de renoncer aux vêtements colorés pour une année et de nombreuses entreprises privées ont demandé à leurs employés d'être habillés de noir pendant au moins un mois.

Les journaux et les sites internet ont fait disparaître les couleurs. Et dans les vitrines, même les mannequins sont passés au noir. Donc forcément dans les magasins, les acheteurs se précipitent sur les stocks de vêtements noirs. Sur un stand de rue à Pratunam, important marché dans le cœur commercial de



Les Galaxy Note 7 de Samsung bannis des avions australiens et néo-zélandais

Les compagnies aériennes d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont interdit à compter de dimanche le Galaxy Note 7 de Samsung à bord de leurs avions en raison de "risques potentiels d'incendie", emboitant le pas aux autorités américaines. Le géant sud-coréen, premier fabricant mondial de smartphones, a été contraint de cesser la production de son modèle phare en raison des risques d'explosion des batteries. Samsung a enjoint à tous les distributeurs de cesser de vendre l'appareil et appelé les millions de personnes qui l'avaient acheté dans le monde entier à l'éteindre, par mesure de sécurité - une décision dévastatrice pour l'image d'une société qui s'orgueille de la qualité de ses produits dans les technologies de pointe. Ce bannissement "est dû aux

préoccupations concernant le risque potentiel d'incendie émanant de la batterie de ces appareils, après des incidents survenus dans le monde entier et fait suite à une interdiction mise en œuvre par des régulateurs à l'étranger", ont annoncé la compagnie australienne Qantas et sa filiale à bas coût Jetstar dans un communiqué.

"Cette interdiction concerne les appareils qui sont apportés en cabine, qui se trouvent dans les bagages cabine de même que dans les bagages mis en soute". Virgin Australia, Tigerair Australia et Air New Zealand ont fait des annonces similaires. Les autorités américaines ont décidé vendredi d'interdire les Note 7 dans tous les avions au départ ou à destination des Etats-Unis, ainsi que sur les vols domestiques.

France Un balcon s'effondre faisant quatre morts et des blessés



Quatre personnes sont décédées et une dizaine d'autres ont été blessées dans la nuit de samedi à dimanche après l'effondrement d'un balcon au troisième étage d'un immeuble récent d'Angers, dans le centre-ouest de la France, selon les autorités françaises. Certaines des personnes secourues sont blessées "sérieusement" mais sans être en danger de mort, a déclaré à la radio France Info, Michel Pichon, un des responsables de l'hôpital d'Angers. Les blessés "ont tous 20 ans à peu près", selon lui.

Selon les premiers éléments de l'enquête, une dizaine de personnes se trouvait sur le balcon lorsque l'accident s'est produit, peu avant minuit. Selon le quotidien Ouest France, les victimes étaient une pendaillon de crémaillère.

prenaient très violemment à ceux qui n'avaient pas opté pour le noir, allant jusqu'à publier des photos pour que les "coupables" puissent être identifiés. Le soutien à la monarchie a souvent permis aux Thaïlandais de retrouver une certaine unité, à l'inverse de la politique, qui déchire la société, et là encore il est question de couleurs. Depuis une décennie, la Thaïlande est très profondément divisée en deux camps: celui des Chemises rouges, mouvement populiste soutien de la famille Shinawatra qui a gagné toutes les élections ces dernières années, et leurs ennemis - les élites royalistes - dits Chemises jaunes. Dimanche outre les vêtements noirs, les Thaïlandais étaient à la recherche d'un autre élément chargé de symbole: les numéros de loterie liés au roi - le 88 pour son âge, le 9 puisqu'il était Rama IX mais aussi le 29, en référence à la plaque d'immatriculation de la voiture qui a transporté son corps de l'hôpital au grand palais vendredi.

"Tout le monde me demande les numéros du roi mais je n'en ai plus du tout. J'ai eu des clients qui les ont achetés par paquets de 10", raconte Supalak Klin-Klan, assise devant sa planche de bois sur laquelle sont posés les derniers tickets à vendre avant le tirage de dimanche après-midi. (AFP)

MO Béjaïa

De bon augure avant le TP Mazembe

En clôture de la septième journée du championnat de Ligue 1, le Mouloudia de Béjaïa a réussi à arracher un précieux point de son court déplacement à Tizi-Ouzou où il a tenu en échec la JSK, dans un derby ouvert.

M. Benboua

Malgré l'ouverture du score de l'équipe locale en première période, les Crabes n'ont jamais douté et sont parvenus à niveler la marque en début de seconde période par Ferhat, l'homme en forme du MOB en ce début de saison. C'est dire que ce point au goût d'un succès glané au stade du 1^{er}-Novembre 1954 est non seulement important sur le plan comptable, puisque en championnat le MOB occupe la 13^e place avec 6 unités et un match en retard face à l'O.M, mais aussi et surtout sur le plan psychologique, dans la mesure où ce résultat permettra aux Béjaouis d'aborder leur préparation de la finale aller de la Coupe de la CAF avec un moral au beau fixe.

D'ailleurs, afin de permettre aux camarades de Rahmani de préparer dans de bonnes conditions leur rendez-vous historique du 29 octobre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida devant le TP Mazembe, la LFP, en accord avec la direction du Doyen algérien, a décidé de renvoyer la rencontre MCA-MOB, qui était programmée vendredi prochain. Dans le même ordre d'idée, comme ce fut le cas pour la demi-finale, le MOB entrera en stage bloqué de cinq jours au centre technique de Sidi

Moussa, à partir du 23 octobre. Un regroupement qui permettra à Nacer Sendjak et ses collaborateurs de se mettre dans l'ambiance de la finale et de préparer au mieux les joueurs pour espérer réaliser le meilleur résultat possible avant la manche retour. Il faut dire que sur place Sendjak ne manquera de rien et la FAF s'est dit prêt à fournir à l'équipe tout ce dont elle a besoin dans le but de réussir une bonne préparation. En tout cas, le football algérien sera encore une fois à l'honneur pour la deuxième année consécutive. Mais cette fois, le MOB ne veut pas juste effleurer le trophée comme ce fut le cas pour l'USMA en finale de la Ligue des champions l'an dernier face au même adversaire.

Il est vrai qu'au vu des turbulences vécues par le MOB depuis la fin de l'exercice dernier, personne ne donnait cher de sa peau dans cette Coupe de la CAF où il a été reversé après son élimination en huitièmes de finale de la Ligue des champions. C'est dire que le MOB, ce petit poucet, est aujourd'hui un club de caractère et c'est en particulier grâce au travail réalisé par le technicien Nacer Sendjak depuis son arrivée à l'intersaison. Finalement, malgré le départ massif des joueurs, le MOB a pu re-

JSM Tiaret

Le président Naâk Rachid réclame de l'aide

Kamel Lezoul

Après sa belle victoire ramené vendredi passé de Saint Remy, une victoire ô combien précieuse, les protégés de l'entraîneur Bensaïfi Karim continuent sur leur lancée en remportant une deuxième victoire consécutive, cette fois-ci à domicile face au CRB Henaya sur le score sans appel de (3-1). Cette victoire permet à l'équipe phare des Hauts-Plateaux de l'Ouest de grimper à la seconde place avec quatre points de retard sur le leader, l'IRB El Kerma. Pour tous les observateurs qui ont suivi la rencontre, les locaux sont à créditer d'une belle prestation et n'était-ce l'excès de précipitation le score aurait été plus lourd. Toutefois, à la surprise générale, dès le coup de sifflet final du referee, les joueurs de la JSMT se sont donné le mot en déposant leurs maillots au rond central en signe de

protestation, car n'ayant pas touché leur dû. Ce geste inattendu a irrité les supporters qui ont tout de suite décidé d'organiser une marche pacifique et se sont ensuite rassemblés devant le domicile du wali, façon pour eux de réclamer de l'aide pour l'équipe avant de quitter les lieux après l'intervention du service d'ordre qui a pris les choses en mains.

Quant au premier responsable de la JSMT Rachid Naâk, dont l'absence s'est fait ressentir lors du précédent déplacement à Saint Remy, a confirmé sa démission de la présidence du club depuis dimanche passé, démission qu'il a déposée auprès de la DJS et de l'APC. «Je ne peux être le seul pourvoyeur de l'équipe et le monde le sait que j'ai fait des mains et des pieds pour remettre l'équipe en marche. Dieu merci, j'ai réussi dans mon entreprise en mettant sur

pied une bonne équipe. Néanmoins, il me faut de l'aide, et jusqu'à ce jour je n'ai rien vu venir. Après mûre réflexion, j'ai décidé de déposer ma démission juste après le match face à la JSEA. Je le répète encore une fois, je ne peux seul supporter les lourdes charges de l'équipe. Je pense que les choses vont rentrer dans l'ordre puisque les autorités locales m'ont promis de l'aide dans les plus bref délais et je les remercie vivement car sans eux l'équipe ne pourra pas tenir la route.

Aussi, je demande aux supporteurs de rester calmes et de soutenir leur équipe», conclura le président de la JSMT. A signaler que l'entraîneur de l'O Médéa, Ahmed Slimani, a assisté à la rencontre et a été longuement ovationné par les supporters de la JSMT. Slimani est venu pour soutenir son adjoint de l'année passée Bensaïfi Karim.

USMH

Sur la voie du redressement



devrait constituer un nouveau démarrage en championnat après une grande période de doute comme l'a indiqué l'entraîneur adjoint Mohamed Haniched.

«On a entamé ce match sous une grosse pression, ce qui explique les difficultés que notre équipe a éprouvées pour dominer les débats et trouver la faille. Maintenant, il faut fructifier ce succès qui devrait nous permettre de continuer sur la voie du redressement que nos supporters attendent». Aussi, à noter qu'en prévision de cette

rencontre, la grande famille de l'USMH était mobilisée, en témoigne la présence du président Mohamed Laib qui avait tenu à apporter son soutien aux joueurs, lui qui d'habitude assistait rarement aux matchs. D'autre part, le coach Boualem Charef a dû remanier l'équipe type en effectuant des changements dans plusieurs postes, ce qui a donné lieu à un excellent rendement de l'ensemble des joueurs.

M. Lamine

Enfin une victoire pour l'USMH, la première depuis le début de saison. Il était temps pour que ses joueurs réagissent et gagnent à nouveau la confiance de leurs supporters qui s'attendaient pourtant à mieux de leur équipe, car la victoire fut étriquée et a été surtout longue à se dessiner. Il fallait toute la volonté des Banlieusards pour venir à bout de

cette coriace formation du DRB Tadjenane qui était décidée à ne pas retourner bredouille du stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia. Ainsi, les Harrachis ont dû attendre la 80' pour trouver le chemin des filets grâce à leur capitaine Younes qui exploita une hésitation de la défense pour inscrire l'unique but de la partie sur un retourné acrobatique. Maintenant, l'USMH peut respirer et cette victoire

DRB Tadjenane

L'arbitrage pointé du doigt



Ph. Arch.

Liamine Boughrara, l'entraîneur du DRBT, ne s'est pas retenu en fin de rencontre en s'en prenant à l'arbitrage accusant le referee du match perdu devant l'USMH d'avoir privé son équipe d'un penalty valable.

«On aurait pu largement accrocher notre adversaire qui ne nous était pas supérieur, mais l'arbitre a commis beaucoup d'erreurs d'appréciation, notamment lorsqu'il nous a refusé un penalty valable», dira-t-il.

Boughrara a tenu à féliciter ses joueurs qui, soulignera-t-il, ont réalisé une excellente prestation. Mais pour le coach du DRBT, cette défaite ne va pas décourager pour autant son équipe. Il affirme qu'elle conserve toujours intactes ses chances pour revenir au premier plan en com-

mençant par s'éloigner rapidement de la zone dangereuse avant la fin de la phase aller. Les supporters, cons

cients de la valeur de leur équipe, ont demandé à Liamine Boughrara de remobiliser le groupe. **M. Lamine**

Annaba - Jubilé Ahmed Farfar

Une juste récompense pour l'ancien gardien de l'EN de handball

Cest en guise de reconnaissance pour avoir tant donné au handball national et au sport annabi que l'Amicale des anciens handballeurs de Annaba que préside Amar Bouchami avec le concours de la DJS et sous le patronage du wali de Annaba, Youssef Cherfa, qu'un hommage fut rendu à l'ancien gardien de but de l'équipe nationale Ahmed Farfar qui a porté les couleurs de l'USMAn et de la DNC.

La cérémonie qui s'est déroulée ce week-end à la sal-

le omnisports Pont Blanc a été rehaussée par la présence du DJS, du SG de la wilaya, Mezhoud, du président de la ligue de la wilaya de handball, Yousfi, outre Djaffar Yefsaf, Amar Brahmia ainsi que d'autres invités de marque et coéquipiers de l'EN qui ont pris part à la coupe du monde à Berlin en 1980, à savoir entre autres Hachemi, Negli Zoheir, Moumen. Pour se retrouver dans l'ambiance des années fastes du handball, trois rencontres ont été programmées avec la participation de l'Amicale d'Oran, des anciens de la DNC et de l'équipe nationale 70/85. Tous ces anciens joueurs ont donné le meilleur d'eux mêmes et prouvé malgré le poids des années qu'ils ont encore de beaux restes. Très ému par ce geste de reconnaissance, Ahmed Farfar, entouré des siens, s'est dit heureux d'avoir renoué avec ce passé glorieux tout en remerciant tous les participants et les autorités locales.

Tayeb Zgaoula

ANNONCES CLASSÉES



■ Vend des appartements à Mobilart très bon prix : T5 tour (A) dans les hauteurs (côté sud Canastel) à 4 milliards 500 + T6 tour (A) vue sur mer côté port : 5 milliards 300 fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Location bel appart F4 de (140m²) dans une résidence de 2 étages à Maraval avec place de parking au RDC, cuisine équipée + 2 SDB avec grande terrasse, chambres climatisées et chauffage central : 10 millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Vente d'un appartement F4 (140m²) de style haussmannien moderne, avec matériaux italiens. Cuisine équipée de toutes commodités : Frigo (ARRISTON), Géogélique (ARRISTON), Machine à laver (ARRISTON), Lave vaisselle (ARRISTON), Plaque chauffante (ARRISTON), Hotte (ARRISTON), Four (SIEMENS), Micro-onde (SAMSUNG), avec Ascenseur neuf. L'appartement possède 10 fenêtres aluminium Technal double vitrage, rideau électrique, volet roulant automatique français, portes de qualité américaine, luminaires modernes de haute qualité. Le côté électrique (générale électrique) / les prises et les interrupteurs sont de marque Legrand en Daim + chauffage central : à tout le consulat de France (Boulevard de la Soummam) possèdent une vue sur mer dégagée, sur Hotel Royal et une vue splendide sur la montagne - Tél : 0550.11.18.78

■ Cherche des appts à Rés. Hasnaoui 4ème périphérique + Rés. Rahmouni à USTO + Rés. Hassan (2) bâtiment rouge à Fernandville - 0550.12.20.67

■ Loue des appts à Résidence Hasnaoui F4 au 1er à 8 millions et F3 au 5e à 7 millions - 0550.12.20.67

■ Loue des appts à Résidence Hasnaoui F4 au 3e meublé à 11 millions - 0550.12.20.67

■ Vends des appts à Résidence Hasnaoui F3 au 5e de 120m² + F4, 135m² + F5 175m² (appts neufs) - 0550.12.20.67

■ Loue aptt F3 au 3e Résidence Plaza Seddikia avec place au parking à 10 millions ou bien vente à 2 milliards 500 fixe - 0550.12.20.67

■ Loue T6 à Mobilart meublé de luxe à la tour (A) et (C) à 20 millions + T4 tour meublé à 15 millions - 0550.12.20.67

■ Loue T6 à Mobilart à la tour C à 15 millions + T4 à la tour B à 10 millions - 0550.12.20.67

■ Loue F3 à Résidence Les Orangers de Chérif Othmane Gambetta à 9 millions + F4 à 10 millions avec place de parking s/sol - 0550.12.20.67

■ Loue F3 au centre-ville à côté du marché Michelet semi meublé à 6 millions + F4 au 4e étage rés. neuf à la place Hocine à 5 millions + studio à lycée Lotfi à 3 millions 500 fixe - 0550.12.20.67

■ Vends F3 luxe à Front de mer à 2 milliards 600 + F4 à bd de la Soummam de 140m² - 0550.12.20.67

■ Vends F4 côté la poste de haï Sabah promotionnel, 2e étage 85m² P : 1 Md 100 nég + F3, 4e à Yasmine 2, P : 900 U + Vds F2 2e en face mosquée Nour El Haïda haï Sabah 720 U - Tél : 0558.57.04.54

■ Vends F3, F4, sup 110m² et 136m² à côté Méridien finis à 100%, vue panoramique, avance 50% (reste crédit), prix unitaire 20 U/m², avance 50% et 50% par crédit - El-Kema - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Vend F3, 2ème et 3ème étage sup 75m² avance 50% (reste crédit) à Belgaïd pôle universitaire + Vend F3, F4, F5 dans une résidence, équipés, 11 U/m² avance 15% reste crédit bancaire - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

ANNIVERSAIRE

1 an déjà que tu es entrée dans notre vie, qui te illuminera de mille feux. Une année de découvertes et de premières fois. Tes premières tétées, tes premiers sourires, tes premiers rires, tes premiers pas, tes premiers mots, ta première dent. Tu es une petite fille avec un caractère, tu sais déjà ce que tu veux, et ce que tu ne veux pas ! Que j'aime t'entendre rire aux éclats devant les pitreries de tes grands parents, te voir danser à la moindre note de musique, te voir si fière de te tenir debout, te sentir tout contre nous le matin au réveil. On a savouré cette année passée à tes côtés, on te souhaite un merveilleux anniversaire. Alaa Firdaus TALEB.

■ Vend à El Manzah Canastel F2, F3, F4 sup 55 - 76 et 98m² prix 10U/m², avance 30% le reste crédit bancaire - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Vente appart F3. 75m². 800 U. 1er, 2ème et 3ème étage à Belgaïd. Pôle universitaire. Payement par tranches. Fini projet décembre 2017 + Vd F3 1er étage 70m² Yasmine USTO. LSP. 750 U - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Vend un grand studio sup 40m² modifié en F2, déstisément au 5ème étage à Haï Sabah - Tél : 0551.93.77.22 - 0771.48.57.86

■ A vendre appartement F3 au 5ème étage à Cap Falcon (Ain El-Turck) vue sur mer et sur autoroute Les Andalous - Tél : 0542.87.07.23

■ Vendons F2, acte+livret foncier, bâtiment A. Cité 500 logts Yaghmoracen, Oran au 2ème étage. Près terminus 4G, 18 et du tribunal, pas de vis-a-vis. Bien aménagé, rénové et libre. Prix après visite - Tél : 0673.68.54.82

■ Loc. F3, 4e Zitoune P 3,5 + Vds F3 l'Hippodrome promotionnel 135m² 1MD 450, Vds 4 appts F4 R+2 - H St hâi Nakhl Canastel 165 - 200 et 256m² 15U/m² + Vds dépôt 3000m² zone Senia 12MD500 - Tél : 0551.66.54.67 - 0550.61.58.45

■ A louer grand appartement F3 de 85m² au 2^{ème} étage dans immeuble de 4 étages cité USTO en face de la gendarmerie à Oran. 0541.27.08.71

■ Av F3 2^{ème} étage Es Seddikia -Av MM R+1 120m² Clté Petit -Av MM Medioni -Av local 32m² Delmonte -Av terrain 154m² Es-Sénia. Tél : 0790.68.38.67 / 0696.44.21.21

■ Loue F3 USTO 3U millenium 3.2 MM Victor-Hugo 2,2 U, F4 Top équipé Canastel 4U, F5 top équipé Canastel 5U, loue local Yaghmoracen 2,5 U 6 mois, ou 1 an, échange F5 Maraval contre MM, ajoute complément - 041.21.07.96 / 0776.37.88.74

■ Loue F3 meublé Yasmine côté périphérique + Appart F3 meublé Millenium à côté de dâira + Des F3 dans un immeuble privé avec cuisine équipée, Millenium + F4 chez Hasnaoui - Tél : 0552.38.71.79

■ A vendre appart à Fernandville offre promotion Hassan I F3 de 115m² + F4 de 125m² Millenium à côté dâira + Appart Fernandville 1^{er} étage (location ou vente) usage bureau 125m². Tél : 0540.13.34.65 - de 10 H à 18 H seulement

■ A vendre F4 de 90m² actée 4^{ème} étage à Maraval, toutes commodités, bon voisinage. Prix après visite - Tél : 0552.06.27.10

■ Cherche des appartement, location ou vente sur Oran. Tél : 0552.38.71.79

■ Vendre à Akid Lotfi résidence Benkhaldoun à 100m² de Joy. Joli F3 meublé touti commodités, bloc très calme, ensoleillé, bon voisinage, 70m² au 5^{ème} étage (acté) prix 1M50 libre de suite, pas d'intérimaires - Tél : 0549.70.32.62

■ V/ partenariat polyclinique école paramédicale sur 2 ha 4^{ème} périph. travaux 50% réalisés. 0560.93.85.72

■ Ag Benabadjil loue F7 2^{ème} C.V Emir AEK, profession ou habitation 5U, Seddikia 3,5, F3-Vends F3 rue Béragier. C.V RDC 420 U-F3 résidence Férel Miramar 750 U-F3 Miramar 900U. 0558.15.61.96

■ Vends appart F4, acté, 90m² 4^{ème} étage avec place de garage Miramar Oran, à côté pizzeria Firouda. 0770.44.58.21 - 0696.34.68.50

■ Appartement à louer F3. 75m² + magasins à louer 40m² à Ain El-Turck, Bouisseville au grand Boulevard. Pas de vis-à-vis, en face de l'hôpital. Curieux s'abstenir - Tél : 0549.07.99.53

■ A vendre un appartement F3. 85m² au centre-ville Mostaganem avec garage collectif, face Président. Prix après visite - Tél : 0698.06.19.13

■ A louer F5 au 1er étage + téléphone + climatisation 130m² (cité Cheminot) Plateau, en face hôtel Houma - 0798.61.94.63 - 0549.53.79.57

■ Vend F3 à Akid Lotfi. Très bel emplacement. 4ème étage - Tél : 0550.206.630 - 0553.328.753

■ A vendre 2 appts 70m² chacun dans un immeuble de 2 étages 1e et 2e un appart par étage acté sur 3 façades St-Antoine Oran - Tél : 0674.04.93.50

■ Vend F4 haut standing, cuisine équipée, 94m², 2^{ème} étage, à Hay Yasmine, face 4^{ème} Bd Périphérique à côté du nouveau commissariat - Tél : 0792.17.81.92 Oran

■ A vendre F2, 2^{ème} étage, 50.58m², haï Sabah Yasmine (2) bien aéré, acté - Tél : 0794.12.36.69 - 0697.47.26.75

■ Oran vends appartement acté F3, 76m², au 1er étage, ensoleillé, climatisé, alarme, ttes commodités, sis à haï Yasmine 2. Prix 950 U négociable - Tél : 0560.13.27.28

■ Appart résidentiel F2 74m² situé à Medina, cuisine équipée avec un très grand balcon. Prix 900 négociable - Tél : 0550.52.75.07

■ Duplex F3 5ème, 6ème 120m², terrasse + 3 grands balcons, cuisine équipée, 2 salles de bains, cellier. Visite après 17h. Résidence Hasnaoui - 0555.44.77.97

■ A louer Appart F6 2ème étage. 21, rue Med Khemisti. Immeuble propre avec ascenseur, convient profession libérale. Tél : 0558.43.82.05

■ Vendons F2, acte+livret foncier, bâtiment A. Cité 500 logts Yaghmoracen, Oran au 2ème étage. Près terminus 4G, 18 et du tribunal, pas de vis-a-vis. Bien aménagé, rénové et libre. Prix après visite - Tél : 0673.68.54.82

■ Loue F2 Carteaux, 2 U / F3 Carteaux 3,6 DA RDC - dépt 700m² - 200m² couvert et 500m² non couvert 270.000 DA le mois/ F3 Miramar meublé 6U / F3 Miramar 4U/ Duplex F5 Karma 5 U - ag Djived el Ad 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 -(RDV)

■ Particulier vends à Oran Delmonte derrière Casorap appart F2 et F4 construction neuve dalles de sol espagnole, prix raisonnable - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ A louer grand appartement F3 de 85m² au 2^{ème} étage dans immeuble de 4 étages cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisinage - Tél : 0658.39.73.36

■ Loue F4 - 108 m² - 4ème étage les Pyramides USTO - ORAN - Tél : 0560.06.10.87

■ Particulier vend à Oran Delmonte derrière Casorap appart F2 et F4 construction neuve dalles de sol espagnole, prix raisonnable - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ A louer appart - Acté - F2. F3 - 4ème étage à Cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisinage - Tél : 0658.39.73.36

■ Loue F2 Carteaux 2, U / F3 Carteaux 3,6 DA RDC - dépt 700m² - 200m² couvert et 500m² non couvert 270.000 DA le mois/ F3 Miramar meublé 6U / F3 Miramar 4U/ Duplex F5 Karma 5 U - ag Djived el Ad 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 -(RDV)

■ Particulier vend à Oran Delmonte derrière Casorap appart F2 et F4 construction neuve dalles de sol espagnole, prix raisonnable - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ A louer appart - Acté - F2. F3 - 4ème étage à Cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisinage - Tél : 0658.39.73.36

■ Loue F2 Carteaux 2, U / F3 Carteaux 3,6 DA RDC - dépt 700m² - 200m² couvert et 500m² non couvert 270.000 DA le mois/ F3 Miramar meublé 6U / F3 Miramar 4U/ Duplex F5 Karma 5 U - ag Djived el Ad 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 -(RDV)

■ Particulier vend à Oran Delmonte derrière Casorap appart F2 et F4 construction neuve dalles de sol espagnole, prix raisonnable - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ A louer appart - Acté - F2. F3 - 4ème étage à Cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisinage - Tél : 0658.39.73.36

■ Loue F2 Carteaux 2, U / F3 Carteaux 3,6 DA RDC - dépt 700m² - 200m² couvert et 500m² non couvert 270.000 DA le mois/ F3 Miramar meublé 6U / F3 Miramar 4U/ Duplex F5 Karma 5 U - ag Djived el Ad 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 -(RDV)

■ Particulier vend à Oran Delmonte derrière Casorap appart F2 et F4 construction neuve dalles de sol espagnole, prix raisonnable - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ A louer appart - Acté - F2. F3 - 4ème étage à Cité Victor Hugo - Cuisine américaine. Dalle de sol + Électricité et Plomberie - Entièrement refait à neuf avec matériaux de France - Bon voisinage - Tél : 0658.39.73.36

■ Loue F2 Carteaux 2, U / F3 Carteaux 3,6 DA RDC - dépt 700m² - 200m² couvert et 500m² non couvert 270.000 DA le mois/ F3 Miramar meublé 6U / F3 Miramar 4U/ Duplex F5 Karma 5 U - ag Djived el Ad 0771.53.77.94 - 079

■ V 2 à 20 ha R+10 Bd Tlemcen ou éch -V terrain ZET 5000 et 2 ha avec PC autoroute Cap Falcon 25000 Da/m². 0560.93.85.72

■ V/terrains promo. 500 et 2000m², 2F, R+20, rue Larbi Ben M'hidi - V/port sec en activité 10 km port d'Oran ou éch. 0560.93.85.72

■ V/terr. Promo et indust. 1 à 20 ha auto-route ZI Béthioua - V/70 ha Ain-Della ou éch. 0560.93.85.72

■ V/5000m² à 6 ha Bd vue sur mer R+15 Belgaïd ou éch. V/4000 à 3 ha promo. Bon prix El Barki - 0560.93.85.72

■ 2000m² 2f R+12, Bd Fernandville - V/400m² 2f rue de Tlemcen bon prix - V/Ferme 20 ha avec dépôt 5000m² 5e périph. Ou éch. 0560.93.85.72

■ Vd terrain bien situé St Antoine, sup. 192m², façade 15m - Tél : 0795.41.18.09

■ A vendre à Arzew 4 lots de terrain (1) 176m², (2) 189m², (3) 177m² et (4) 177m². Contactez 0778.14.36.31

■ A vendre lot de terrain (170m²) 10 mètres de façade sur 17 mètres, très bien situé à Misserghin - tél : 0799.61.77.37

■ URGENT : A vendre 02 lots de terrains à Hwaura, commune de Bouzedjar de 150m², viabilisé, avec toutes les commodités, vue sur mer au prix de 20.000 DA fixe. Appelez au 0770.37.68.85

LOCAUX

■ Loue hangar de 1200m², bâti 1000m² à (40 millions) Z. industrielle Bir El-Djir + 3000m² couvert à (60 millions) côté rond-point Pépinière en allant vers Arzew + 2000m² couvert Z. industrielle Sénia avec couverture panneaux sandwiches neufs à (80 millions) + 10.000m², couvert 5000m² Zone Tlétat, Aguebelle, côté Joktal - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue 03 locaux de (25m² prix : 15 millions + 33m² prix : 7 millions + 50m² prix : 15 millions) entre bd des Chasseurs et l'intersection rue Khemisti + location local (showroom) de 350m² avec 4 rideaux côté rond-point Pépinière en allant à Arzew + 200m² Larbi Ben M'hidi 2 rideaux côté feu rouge lycée Lofti - Tél : 0661.20.08.90

■ Vd local 60m² à Yasmine 2 + loue local 50m² 4 U/mois / 35m² 3 U/mois + 25m² 2 U/mois à Yasmine 2 + loue local à côté l'Académie 50m² 3 U/mois + loue local 16m² Vieille mosquée + loue local 24m² C/V 4 U/mois - Tél : 0558.57.04.54

■ Vend des locaux commerciaux de 38m² à 62m² El-Kerma. Prix 9 U/m² + Vd des locaux à Belgaid 71 et 82m². Prix 16 U/m² sur Bd commercial + Vd local à Bir El-Djir 35m² 900 U fini. - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

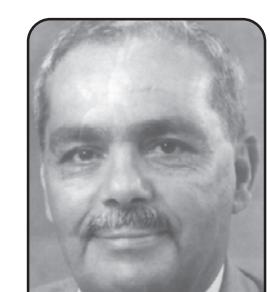
PENSÉE
Une grande pensée pour toi chère mère
ABDELHADI ELKAIMA
Tu nous a quittés en silence le 16.10.13. Depuis ce jour on ne cesse de penser à toi et tu resteras toujours vivante dans nos coeurs. Toute la famille lève les bras pour une (Fatihah) en ce jour. Repose en paix chère mère. Toute la famille, tes enfants et tes petits-enfants Ton fils Mohamed

PENSÉE
Le 17.04.2016, date qu'on oublie jamais. Notre cher père: **ABOUBEKR BENALI MAASSOUM**
Tu as laissé un très grand vide, nul ne peut te remplacer. Nous vivons avec une grande blessure, tes pensées, ta façon de voir les choses, tes paroles nous réconfortent à jamais, tu resteras vivant dans nos coeurs. Nous prions Dieu Le Tout-Puissant de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. Allah Yarahmek إنا الله و إنا إليه راجعون

40ÈME JOUR

LAGHA Ali, quel grand homme tu étais, dans tes principes immuables, tes enseignements pleins de sagesse et ta bonté inépuisable envers les grands et les petits, tu étais un bâtisseur et un perfectionniste dans ta carrière, un père dévoué envers ses enfants, tu as su nous protéger et braver toutes les difficultés pour notre bien-être. Tu resteras un exemple pour moi. « Mon fils, sois un battant, ne sois jamais l'homme de quelqu'un ». Ces paroles résonnent comme une lumière au fond de mon âme. Repose en paix mon papa, puisse Dieu t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ton fils Oussama



■ Vends local h1 Yasmine II à côté du commissariat, en face CEME, avec s/pente et toutes commodités, sup. 25m² - Tél : 0699.67.40.33/0542.28.74.57

■ A.V carcasse local + 4 étages 308m² acte + L.V au Castors familiaux Maraval, mitoyen avec l'école. 0770.30.52.44 ou 0550.35.97.91 Rendez-vous merci. Ou photos sur Oued Kniss.

■ Vds grande station sur autoroute Oran-Mostag. - V/loue parten. clinique en activité à Oran - 0560.93.85.72

■ Vds 1 à 60 ha ZET bord de mer Oran, Madagh, Les Andalouses, Bouzedjar, Mostag - 3000 DA/m² et +. 0560.93.85.72

■ Vds 2000m² 3F, R+5 autoroute Dely-Brahim - Vds Relais 1ha RN entrée de Mostag - 0560.93.85.72

■ Vds Bt 10 logts + locaux Adda Benaouda ou éch. - Vds Hotel 80 ch Nville const. Hauts d'Algér - 0560.93.85.72

■ Cherche et donne loc. locaux, dépôts, logt. villas. -V/villas 500m² bd St-Hubert - V/belle villa 300m² Protin - V/MM 200 m² Mi-rauchaux - 0560.96.42.37

■ V/Hôtels 70 ch. Oran ville et 95 ch, bord de mer, Corniche, -V/belle villa 400m² avec piscine quart. résid. Oran - 0560.93.85.72

■ Loc. parc 2000 à 20.000m² mur 3m hauteur, route, eau, élect, bon prix, à Tafraoui - 0550.97.51.90

■ A louer local petit à Saint-Hubert Oran - N° 0791.14.44.67

■ Local à louer situé à Hassi Bounif sur la route Nle après le centre de formation, 740m² de surface et 7m de haut. Toutes comm. Compteur élect, et eau (puits) - Tél: 0550.56.49.09/ 0554.92.53.59

■ Vends local commercial 164m² Résidence Hasnaoui au 1er étage, bd la Macta (Sidi Bel-Abbès) Tél : 0542.23.83.07

■ Oran-Est location local 48m² rond-point Millénium sans vis-à-vis, convient toute activité, avec gde terrasse - Tél : 0556.44.18.13

■ A louer dépôt Senia 2000m² couvert + dépôt Hassi Aumeur 2400m², couvert 1250m² + dépôt à Tlétat 2 hectares, couvert 5000m² + dépôt Bir El-Djir 4000m², couvert 3000 m² + dépôt 1000m² - Tél : 0552.38.71.79

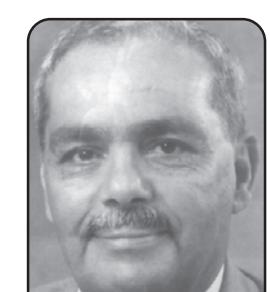
■ A louer local de 150m² sur 2 façades avec 3 rideaux visible sur axe principal d'Ain El-Turck, Oran, en face station essence de Bouserville, disponible eau, gaz, électricité et ligne téléphonique. Contacter le 0661.21.72.93

■ Loue local commercial situé 1er étage entrée sur boulevard à Gambetta, 180m², bien aménagé, 2 sanitaires, prix Dem 7M négociable - Tél : 0541.74.64.69

PENSÉE
Cela fait déjà 5 ans que nous as quittés à jamais notre cher et regretté **BEKADA Abdellkader Bouderbala (31/12/2011)**
Ancien Directeur d'Hôpital Laissez derrière lui un vide que personne ne pourra combler.
La famille BEKADA d'Oran, de Mazouna, Mostaganem et Alger demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
La famille BEKADA

PENSÉE
A la mémoire de notre cher père **Hadj BENTAGA Mostefa**
Qui nous a quittés le 17/10/2012. Tu demeures toujours dans nos coeurs et nos pensées.
On demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.
Ton fils Hadj Karim

40ÈME JOUR
Le 01/09/2016 nous a quittés à jamais et ce pour un monde meilleur notre chère et regrettée petite-fille et nièce **BELKAROUB Youssra**
Les familles : BELKAROUB, TSOURIA-BELAID, FILALI, KORICHE, ZELMATE, ROUANE-SERIK, tiennent à remercier toutes celles et tous ceux qui ont compatis à leur douleur en ce jour. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour toi.
إنا الله و إنا إليه راجعون



OFFICE PUBLIC DE COMMISSAIRE-PRISEUR - Maître TAYANE HASNI

30 rue Gherras Bouazza - Es-Senia - Tél : 041.56.32.73

AVIS DE VENTE

Il sera procédé le lundi 24 octobre 2016 à 9h30 min à la vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées de véhicules et matériels appartenant à AGERFOR (Agence Foncière) sise à Es-Senia, rue BAHI Amar

N° LOT	DESIGNATION	OBSERVATION
1	1 Véhicule CHEVROLET AVEO N° 13802-110-31 ESS. et GPL	Avec Carte Grise
2	1 Véhicule CHEVROLET AVEO N° 03607-108-31 ESS. et GPL	Avec carte Grise
3	1 véhicule CHEVROLET AVEO N° 03550-108-31 ESS. et GPL	Avec carte Grise
4	1 Lot de matériel et équipement de bureau	Voir Listing

Conditions de vente :

- Conditions habituelles

LE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAITRE TAYANE HASNI

Office public des Ventes aux enchères et Evaluation - Maître TAHRAOUI BAHOUS Commissaire-priseur près le tribunal d'Arzew - 06 rue des Jardins N°23 Arzew wilaya d'Oran - Fax-Tél : 0554.10.14.48 - 0676.82.42.42

Avis de vente aux enchères publiques Uniquement par soumissions cachetées

Il sera procédé le 26 Octobre 2016 à 11h à l'Office du Commissaire-priseur à la Vente aux Enchères publiques uniquement par soumissions cachetées

Suivant une ordonnance de saisie rendue par Monsieur le Président du tribunal d'Arzer à l'encontre de la société « BENTINI SPA » sise à la Zone Industrielle d'Arzew de divers lots désignés ci-après, saisie par Maître GUERMAJ Rachid, huissier de justice.

Lot 01 : Treize (13) postes à souder Model MIG-6502 CW

Dix (10) dévidoirs de fil de soudage avec commande à distance pour poste à souder MIG-6502 CW.

Lot 02 : Chariot élévateur télescopique 3,5 T année 2010 Marque : MANITOU. Sans carte grise.

Lot 03 : Deux (02) nacelles articulées tout terrain. Marque : HAULOTTE – HA 26 PX et HA 20 PX. Sans carte grise.

Conditions de vente : La vente est soumise au retrait du cahier des charges auprès de l'office du C.P contre paiement de 1.000,00 DA.

نفي: يجب على الراغبين في المشاركة في المزاد التقرب من ديواننا العمومي لتسجيل أنفسهم مصحوبين ببطاقة التعريف الوطنية على الأقل 48 ساعة قبل موعد زيارة العداد الذي خصصنا له أيام 23 و 24 و 25 أكتوبر 2016 نظرًا لخصوصية المنطقة الصناعية.

محفظ البيع بالمخايدة
الأستاذ / ب. طهراوي

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



Il est porté à la connaissance des Adhérents de l'Association des Chasseurs Aux Emules de Nemrod qui sont à jour de leur cotisation qu'une Assemblée Générale Elective aura lieu le Jeudi 20 Octobre 2016 à 15h00 au niveau du Siège de l'Association.

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION
Dr. SOUABI Ali

Famille à Oran Cherche nounrice

Pour 02 enfants (02 ans et 06 ans)

Conditions exigées :

- Bon niveau d'instruction (Bilingue français et arabe)
- Moralité et bonne éducation exigées

Il est offert :

- Très bonnes conditions d'hébergement
- Salaire intéressant pour personne sérieuse et compétente

Pour postuler transmettre CV

au N° Fax : 041.61.70.07

Ou téléphoner au 0560.06.40.54

de 10h à 16h

Société spécialisée dans le transport SARL TRAMOUEST Recrute :

01 Chargée de missions (Femme) à travers le territoire national

Il est exigé :

- Diplômée dans le domaine
- Longue expérience
- Disponibilité immédiate
- Résider à Oran

Nous offrons :

- De bonnes conditions de travail
- Salaire négociable et selon compétences
- Transmettre CV + lettre de motivation et photo récente : Tramwest31@gmail.COM

LE GERANT

Ophtalmologie - Clinique de la Vision

Le Dr CHIALI informe son aimable clientèle du changement de toutes les lignes téléphoniques de la clinique. Ne sont opérationnelles que les lignes suivantes:

0553.73.86.36 - 0699.86.80.02 -

0777.87.49.91

PENSÉE

Le 17/10/2006 tu nous as quittés subitement. Cette cicatrice est loin d'être apaisée. Ton savoir vivre, ta bonté, ta gentillesse son indélébile. **KIDARI Amal**, déjà dix ans que tu es partie et la flamme de ton amour brûle plus fort dans nos coeurs.

Ta mère Houria, tes frères Djamel et Abadou, ta sœur Nouria ainsi que leurs conjoints et enfants te pleurent toujours et demandent à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Allah yarahmek Ya Laâziza.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.



Maghnia - Après IRBM-WAT

De regrettables dérapages

Chergui Abdelghani

A lors que toutes les conditions étaient réunies pour faire de l'IRBM-WAT (le premier du genre en compétition officielle entre les deux clubs) une vraie fête du football, certains énergumènes ont, par leur comportement, gâché cette fête qui se résumait en un simple match de football entre deux clubs représentant la même wilaya. Ainsi donc, ce qui devait être un beau derby et une grande fête du football dans la wilaya 13 a fini par tourner malheureusement au vinaigre et la situation aurait pu dégénérer n'eût été la présence du service d'ordre qui a évité ainsi le pire. Tous les amoureux du football à Maghnia et les vrais supporters de l'IRBM condamnent les agissements néfastes de ces pseudo-supporters. «Nous ne comprenons pas encore comment une première confrontation officielle entre les deux clubs qui se devait être fraternelle et chaleureuse a donné lieu à des dérapages regrettables. Tout cela pour une simple partie de football sans enjeu du fait que le championnat n'est qu'à sa sixième journée»,

disent-ils. «Personnellement, je m'attendais à un accueil fraternel et je n'aurais jamais imaginé que mes joueurs soient menacés à l'intérieur des vestiaires bien avant le début de la rencontre, d'où leur déconcentration totale», nous a déclaré en fin de partie l'entraîneur du Widad, Kheir Eddine Kherris, certes déçus par cette amère défaite et le fait de n'avoir pas réussi la passe de trois, semblent décidés à tourner au plus vite la page pour se consacrer surtout à l'autre derby qui les attend samedi prochain sur leur terrain face à l'US Remchi. Quant aux Maghnaouis, qui se sont rachetés aux yeux de leurs supporters après la débâcle de Khemis Miliana, cette victoire méritée les propulse à la quatrième place, à deux points seulement du leader, et leur permet également de préparer sereinement le prochain déplacement à Hadjout pour y affronter l'USMMH. A signaler qu'en fin de partie, les supporters du WAT se sont distingués par des jets de projectiles sur le terrain empêchant ainsi les joueurs de l'IRBM de regagner leurs vestiaires. Il a fallu l'intervention du service d'ordre pour évacuer les tribunes et canaliser ces pseudo-supporters déchainés.

E S Guelma

Mehimdatni Amar appelé à relever un dur challenge

De puis samedi soir, Mehimdatni Amar est le nouveau président de l'Espérance de Guelma. L'élection du nouveau président de l'Esadron Noir est venue mettre fin à une longue période de vide administratif qui, pour rappel, à la fin de l'été dernier a failli conduire ce club prestigieux à la dissolution pure et simple. Selon de vieux supporters et membres de l'assemblée générale élective, la séance qui a duré plus de quatre heures a connu des dérapages où on en est venu même aux mains entre les partisans du président sortant Meniai Tarek qui ont boycotté le vote et quitté la salle et le reste des membres de l'AG. Il faut dire que l'opposition à l'organisation de l'assemblée générale élective par le directoire canette mis en place par les autorités locales afin de diriger les affaires du club jusqu'à la tenue de l'AGE a

été menée jusqu'au bout par le précédent sortant. Ce dernier avait porté l'affaire en justice en introduisant une action en référé auprès de la chambre administrative du tribunal de Guelma en contestation de la validité du directoire qui, selon lui, n'est pas compétent pour organiser les élections, mais il n'avait pas obtenu gain de cause car, jeudi matin, le tribunal avait rejeté sa demande. Quant au vote, il s'est déroulé dans la séénité après que les partisans de Meniai eurent quitté la salle, affirmant les membres de l'assemblée générale. Des 74 membres de l'AG, 61 étaient présents. Et des 43 voix exprimées, 41 ont été en faveur du candidat unique Mehimdatni Amar, alors que 2 voix ont été annulées. Après l'élection du président, l'assemblée générale élective a désigné un bureau exécutif de six membres.

Enfin, notons que Mehimdatni Amar est un investisseur de la région qui gère une usine de production de lait en sachets implantée à El-Fedjoudj, à la sortie de Guelma. Ce sont là toutes les informations recueillies sur le vif samedi au cours de cet événement qui a tenu en haleine l'ensemble des fans de l'Escadron Noir, lesquels ont exprimé leur satisfaction totale après cette issue heureuse. Reste maintenant à la nouvelle direction de se pencher sur les problèmes qui touchent le club. Toutefois, à Guelma on pense qu'à présent la balle est dans le camp des autorités locales et de la wilaya qui devraient bouger pour remettre sur rails le club porte-drapeau du football dans la wilaya. Mais cela est une autre histoire, un autre combat à mener par les nouveaux dirigeants et les fidèles supporters.

A. Mallem

FFF

Noël Le Graët insiste pour un amical Algérie-France

Le président de la Fédération française souhaite que les Bleus disputent un match amical contre l'Algérie, de préférence à Alger. C'est une rencontre de triste mémoire, disputée le 6 octobre 2001 entre la France et l'Algérie, et qui n'était pas arrivée à son terme.

La Marseillaise avait été copieusement sifflée par une partie du public. Puis le match avait été interrompu à la 76e minute, à la suite d'un envahissement de terrain par des dizaines de personnes, majoritairement supportrices de l'Algérie, alors que le score était de 4-1 pour la France. Quinze ans après le premier match de l'histoire entre les deux pays, Noël Le Graët, le président de la Fédération, répète qu'il souhaite très rapidement en voir un



deuxième, de préférence à Alger. «Les deux présidents de fédération le désirent, explique-t-il, mais il faut l'accord de l'Etat algérien. C'est invraisemblable qu'on ne puisse pas organiser des matches contre l'Algérie de façon régulière, connaissant nos

liens historiques. C'est le seul pays au monde avec qui on ne peut pas faire ça. On joue contre le Maroc ou la Tunisie et ça fait longtemps qu'on rencontre l'Allemagne avec beaucoup de plaisir. Pour moi, dès qu'il y a une ouverture, on doit y aller !»

Division nationale amateurs Ouest Resserrement des positions en tête du tableau

C'est la bouteille à l'encre en haut du tableau à l'issue de la sixième journée du championnat dans ce groupe Ouest, avec désormais trois équipes sur le fauteuil, l'OMA, le SCMO et l'USM-MH en l'occurrence, talonnées par les deux équipes de Maghnia ainsi que le SA Mohammadia. Ce dernier et contre toute attente a mal négocié ce tournant à domicile devant l'OM Arzew au terme d'un face-à-face très disputé et riche en rebondissements. Sept buts ont été inscrits lors de cette rencontre, dont cinq pour l'OMA qui partage le fauteuil de leader avec le SCM Oran et l'USMM Hadjout qui se sont donnés la réplique à Oran où le dernier mot est revenu au Sporting. C'est dire que la course à l'accession s'annonce âpre dans ce groupe pour peu que ces préteendants continuent sur cette même lancée. Justement, en parlant de préteendants, on signalera le retour en force des deux équipes

M. Benboua

Résultats

USR	-	ASBM	0-2
WAM	-	RCBOR	0-0
CRBS	-	SKAF	1-1
MBH	-	CRBBB	3-0
ESMK	-	ESM	2-2
IRBM	-	WAT	1-0
SAM	-	OMA	2-5
SCMO	-	USMMH	2-0

Division nationale amateurs Centre

Beni Douala sur un nuage

Le choc au sommet à Ouargla entre les deux co-leaders, le MBR et le promu l'USDB, a tourné à l'avantage des visiteurs de Beni Douala et ce par la plus petite des marges. Cette victoire permet au représentant de la Grande Kabylie de reléguer son ex-alter ego à trois points et le plus important de prendre ainsi un ascendant psychologique pour la suite de la compétition où il aura fort à faire avec une meute de poursuivants aux dents longues sur ses talons. A commencer par le WR M'sila qui rejoint à la deuxième place le MBR à la faveur de sa victoire étriquée à domicile face au MC Mekhadema, alors que l'autre dauphin, le NARB Réghaïa, n'a pas trouvé de problème pour venir à bout du CR Beni Thour dont le moral est toujours atteint après

M. A.

Résultats

NARB Réghaïa	-	CR Béni Thour	3-1
MB Rouissat	-	US Beni Douala	0-1
WR M'Sila	-	MC Mekhadema	1-0
RC Boumerdès	-	JS Haï El Djabal	0-1
CRB Dar El-Beida	-	JSD Jijel	0-1
US Oued Amizour	-	USM Chéraga	1-0
RC Kouba	-	IB Khemis El Khechna	1-1
Exempt :	IB Lakhdaaria

FIACS

Vers la création de la Fédération algérienne anticorruption sportive

La Fédération internationale anticorruption sportive (FIACS), présidée par l'Algérien Mourad Mazar, a annoncé hier avoir désigné une commission provisoire de 13 personnes chargée de l'organisation du congrès constitutif de la future Fédération algérienne anticorruption sportive.

Ces membres sont Abdelkader Rimouche, Mohamed Bentifour, Abdelhakim Lafouala, Hacène Chaouche, Hadj Merit,

Fayçal Tiab, Hocine Hani, Laâhcen Touati, Samir Amrouche, Abdeldjalil Benalal, Farida Benamara, Radia Knatef et Imène Ouraiba. «C'est le bureau exécutif de la Fédération internationale anticorruption sportive qui a désigné ces 13 membres lors de sa dernière réunion», a précisé le secrétaire général de l'instance, Daly Ndiaye, ajoutant que «cette commission provisoire sera présidée par Abdelkader Rimouche».

Espagne

Revoilà les grands !

Le Real Madrid a regoûté à la victoire et le FC Barcelone a retrouvé avec bonheur Lionel Messi samedi pour la 8e journée de Liga, marquée par le statu quo en tête d'un classement dominé par l'Atletico. Après une inquiétante série de quatre matches nuls, le Real de Zinédine Zidane a rebondi aux dépens du Betis Séville (6-1), tandis que le Barça a dompté le Deportivo La Corogne (4-0) avec un but de Messi, revenu de blessure. Mais ces larges succès n'ont pas suffi aux deux rivaux pour prendre les commandes, toujours aux mains de l'Atletico Madrid: irrésistible, le leader «colchonero» (1er, 18 pts) a étrillé la lanterne rouge Grenade (7-1) avec un triplé du Belge Yannick Carrasco. Le Real est deuxième (18 pts) à la différence de buts et le Séville FC, brièvement lea-

der en début d'après-midi après une victoire 3-2 à Leganes, reste troisième (17 pts) juste devant le Barça (4e, 16 pts). Bref, c'est une pluie de buts qui s'est abattue sur la Liga samedi: six par match en moyenne!

Et c'est un sans-faute pour les clubs espagnols engagés en Ligue des champions, tous victorieux. Pour le Real et pour Zidane, ce succès est surtout un soulagement après une petite période de flottement. Intense et appliquée, La «Maison blanche» a réussi son meilleur match cette saison, même privée de plusieurs titulaires blessés (Casemiro, Modric, Ramos). Mentions spéciales pour Karim Benzema, étincelant, et Toni Kroos, double passeur décisif. Quant à Cristiano Ronaldo, certes un peu en retrait, il a scellé le score en fin de match (78e).

Son grand rival, Lionel Messi, a

pour sa part réussi son retour avec le Barça après trois semaines d'absence. Entré en jeu à la 55e minute, l'Argentin n'a mis que trois minutes à marquer (58e), s'attirant l'ovation du Camp Nou pour son cinquième but en Liga cette saison. Alors que le Deportivo La Corogne a fini à dix après l'expulsion de Laure (65e), les autres buts barcelonais ont été inscrits par Rafinha (21e, 36e) et Luis Suarez (43e), qui a rejoint au sommet du classement des buteurs le Français Antoine Griezmann (6 buts). Ce dernier n'a pas marqué samedi, mais il a été impliqué sur deux des trois buts d'un Yannick Carrasco complètement déchaîné et auteur du premier triplé de sa carrière. L'Atletico a profité de ce large succès pour reprendre la première place, que Séville avait occupée pendant quelques heures.

Angleterre

City cale, Arsenal en profite

Avant les retrouvailles de Pep Guardiola avec Barcelone en Ligue des champions, son équipe de Manchester City a calé contre Everton (1-1) et laisse Arsenal la rejoindre en tête du championnat d'Angleterre samedi lors de la 8e journée. Avec la victoire des Gunners contre Swansea (3-2), le nul de Tottenham et un Chelsea retrouvé, le championnat anglais est relancé en attendant le choc Liverpool - Manchester United ce soir. L'équipe la plus impressionnante de la première partie de saison aligne un troisième match sans victoire, après ce nul contre Everton (1-1). Les Mancuniens ont outrageusement dominé la première période, tant au niveau du nombre de tirs (11 contre 1), que de la possession de balle (72%). Mais Man City a eu du mal à maintenir la pression sur l'adversaire au retour des vestiaires et a été surpris à l'heure de jeu. De Bruyne et Agüero ont tous les deux manqué un penalty. Le déplacement à Barcelone, mercredi, en Coupe d'Europe, n'arrive pas au meilleur moment pour Pep Guardiola. Les Gunners continuent d'aligner les succès. Mais celui obtenu contre Swansea (3-2), le sixième consécutif, a été particulièrement laborieux. Les Londoniens se sont fait peur dans les vingt dernières minutes, après l'exclusion de Xhaka. A dix contre onze, ils ont



pu préserver leur avance. Arsenal devient coleader, seulement devancé par Manchester City à la différence de buts. Tottenham a failli s'incliner pour la première fois de la saison, à West Bromwich Albion. Dele Alli a finalement égalisé à une minute de la fin, alors que Chadli, qui évoquait encore la saison dernière dans le club londonien, avait ouvert le score à la 82e minute. Les Spurs manquent l'occasion de prendre la tête du championnat. Ils préparent mal leur déplacement crucial à Leverkusen, mardi, pour la troisième journée de

la Ligue des Champions.

En début d'après-midi, Chelsea s'est rassuré en réalisant une performance solide contre Leicester (3-0). En position de relégable avant cette huitième journée, West Ham a remporté sa première victoire en Premier League depuis près de deux mois, à Crystal Palace (0-1). La victoire s'est dessinée en première période, grâce à un but de Lanzini (19e). A noter également la lourde défaite de Hull City et de son nouvel entraîneur, Mike Phelan, à Bournemouth (6-1). Stoke City a battu Sunderland (2-0).

Italie

La Juventus conforte sa position, la Roma s'annonce



Ja Juventus Turin a conforté sa position de leader du championnat d'Italie en battant l'Udinese 2-1 samedi lors de la 8e journée, l'AS Rome récupérant la deuxième place à la faveur de son beau succès 3-1 à Naples. Les Lyonnais, qui recevront la Juventus mardi en Ligue des Champions, ont vu des Turinois parfois gênés par les Frioulans et un peu empruntés dans l'habituel 4-4-2 concocté par Massimiliano Allegri. Ils ont également constaté que Gianluigi Buffon, pas parfait sur l'ouverture du score signée Jankto (30e), n'était pas dans la forme de sa vie. Mais ils auront aussi noté l'éclatant talent de Paulo Dybala, dangereux tout au long du match et auteur des deux buts de son équipe. Ils ont également observé la grande souplesse tactique de la Juve et de son entraîneur, qui a rectifié le tir en deuxième période avec un 3-4-3 qui a beaucoup mieux fonctionné que le 4-4-2. La tâche en C1 sera donc difficile pour l'OL comme elle l'est pour tous les rivaux italiens de la Juventus. Derrière ce très solide leader, c'est désormais la Roma qui mène la chasse, mais à distance tout de même très respectable car il y a déjà cinq points d'écart entre bianconeri et giallorossi. Sur le terrain de Naples, la Roma s'est imposée pour échanger les positions entre les deux équipes et repousser le Napoli à la troisième place, sept points derrière la Juve. Derrière les trois leaders, plusieurs équipes sont à la lutte pour rester dans le bon wagon.

Allemagne

Le Bayern accroché, Cologne en dauphin



Trois matches consécutifs sans victoire! Rien ne va plus au Bayern, accroché à Francfort (2-2) et incapable de profiter du nul entre ses deux poursuivants Dortmund et Berlin (1-1) pour se détacher en tête de la Bundesliga, samedi après la 7e journée. Grâce au doublé de son buteur français Anthony Modeste contre Ingolstadt (2-1) qui porte à sept le total personnel de l'actuel meilleur buteur, l'étonnant FC Cologne se retrouve désormais à la deuxième place. Les Munichois sont cependant toujours en tête, avec deux points d'avance sur leur dauphin, trois sur Berlin et quatre sur Dortmund. En dépit de sa 4e place, c'est pourtant le Borussia qui semble le mieux armé

pour contester la suprématie bavaroise sur le long terme. Le nouveau coach du Bayern Carlo Ancelotti, encensé après ses huit victoires consécutives en début de saison, avait pourtant prudemment reconnu avant le match que son équipe traversait une mauvaise passe.

A Francfort, son équipe a donc été reprise deux fois par un adversaire accrocheur et nullement impressionné. Derrière, Cologne réalise son meilleur début de saison depuis des décennies. Le club rhénan n'a plus terminé un championnat dans les cinq premiers depuis 25 ans et fait régulièrement le yoyo entre première et deuxième division. Mais Cologne profite de la forme de Modeste.

France

Paris sans forcer



Comptant ses efforts avant la Ligue des champions, le Paris SG s'est laborieusement imposé à Nancy (2-1) pour se replacer à la 2e place du Championnat de France de football, samedi lors de la 9e journée, profitant pleinement des défaites de Monaco et Lyon la veille. Il est toujours permis de s'interroger sur le vrai visage de l'équipe d'Unai Emery, conquérante à Nancy au cours de la première demi-heure et bien moins concernée par la suite, voire fébrile par instant. Mais la leçon de cette journée est que Paris a su tenir son rang et engranger trois points, contrairement à ses rivaux monégasque et lyonnais également concernés par la C1, puisqu'ils affronteront mardi le CSKA Moscou et la Juventus Turin. Vendredi, l'ASM a en effet été renversée à Toulouse alors qu'elle menait (3-1), quand Lyon était battu chez le leader Nice (2-0). Des Aiglons qui conservent quatre points d'avance sur Paris et Monaco (3e, à la différence de buts). Quant aux Lyonnais, ils pointent déjà à dix longueurs des Niçois et six des

Parisiens et Monégasques. «J'espère que dans les semaines à venir, on va trouver un peu d'oxygène», déclarait Frédéric Antonetti, cette semaine avant le déplacement du Losc au Roudourou. Ce n'est pas la défaite (1-0) ramenée de Bretagne qui va l'exaucer. Les Lillois auraient probablement mérité meilleur sort avec un peu plus de réalisme devant le but, ce dont a fait admirablement preuve Jimmy Briand pour offrir le but de la victoire à Sloan Privat. Et voilà l'En Avant qui grimpe au 5e rang, tandis que Lille reste engoncé dans la zone rouge (18e). A un point juste derrière, demeure Lorient (19e), qui a eu la mauvaise idée de perdre sur sa pelouse du Moustoir face à Nantes (2-1). Montpellier aussi s'est offert un bol d'oxygène face à Caen (3-2) dans un match à rebondissements. Les Héraultais (14e) dépassent les Normands (15e) à la différence de buts. Le dernier match a vu Angers s'imposer à Bastia (2-1), grâce à un doublé de Famara Diedhiou. Le SCO réintègre la première partie du classement (8e), les Corses glissant à la 13e place.



08.00 Bonjour d'Algérie (Direct)
09.30 Sihrl el mordjane
10.00 Assouaq el madina
10.25 Abtal el djidja
11.00 Canal foot
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Taouame el rouh

13.40 El ilm bayna yedaika II
14.15 Ahlem mouadjalal
15.00 Waldi
16.35 Troupe el haouasse II
16.50 52 chrono (direct)
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Familetna
19.00 Journal télévisé en français

19.30 Emission spéciale 17 Octobre

20.00 Journal télévisé en arabe
22.00 Questions d'actu (direct) spéciale 17 Octobre
22.00 Senteurs d'Algérie
23.00 Festival de la musique Malouf
00.00 Journal télévisé en français



09.55 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal Mille et une vies
13.00 Mille et une vies rêvées
14.40 Visites privées
15.40 Amanda
16.40 AcTualiTy
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.20 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.54 Météo 2

20.00 Castle



Saison 8 - Episode 4

- De pieux mensonges
Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Susan Sullivan, Molly C Quinn P.J. Moffet, l'écrivain préféré de Castle, est abattu un soir dans une église où il pria. Alors que l'enquête est confiée à Beckett et à son équipe, Rick met un point d'honneur à trouver l'auteur de ce meurtre. Il contacte donc la veuve du défunt qui révèle aux policiers qu'il travaillait sur un nouveau projet littéraire consacré à la mafia.

22.05 Mr. Robot



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Rex
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.45 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie
19.55 Opération Elysée



21.10 François Fillon, la dernière course

L'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy est un homme discret, qui semble vouloir s'imposer aujourd'hui. Il est réputé par ses pairs pour être peu courageux. Cette campagne pour la primaire pourrait signer sa métamorphose, pour enfin incarner la fonction à laquelle il aspire. Longtemps dans la roue de Philippe Séguin, ce candidat à la présidentielle, maltraité par Sarkozy et passionné de courses automobiles, est trop longtemps resté au second plan.

22.05 Les femmes du Trophée Roses des Sables
22.15 Grand Soir 3
22.50 Qui sommes nous ?
23.45 Sirenashow
00.10 Underwater



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Orphelins de la nature
14.40 Les dessous de
15.30 Loin du monde
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.48 Place au cinéma
19.55 Platoon
21.50 C dans l'air
22.55 Avis de sorties
23.05 Entrée libre
23.30 Quand la Terre tremble
00.25 Le riz a-t-il un grain ?

arte

TV5MONDE

09.40 360° GEO
12.20 Arte journal
12.35 Pour qui sonne le glas ?
15.25 Ce que ressentent les animaux
16.15 X.enius
16.45 Habiter le monde
17.15 A pleines dents !
18.00 A pleines dents !
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.45 Blaise
19.50 La belle équipe
21.35 La fin du jour
23.15 Un pays dans la tourmente
01.00 Le secret de Kanwar

12.40 Les mini soigneurs
13.05 La fabuleuse histoire de l'eau de cologne
14.00 Questions pour un champion
14.30 J'aurais voulu être un danseur
16.30 64' le monde en français
17.35 Tout compte fait
18.30 Le journal de France 2
19.00 Mes chers disparus
20.30 Maghreb-Orient Express
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Le bonheur est dans le pré
00.00 TV5Monde le journal



19.55
OPÉRATION ELYSÉE

François Giesbert s'attaque à la campagne pour l'élection présidentielle de 2017, mise en scène comme une série à suspense. Dans ce premier épisode, il part à la rencontre de la plupart des candidats - déclarés ou non - et recueille leurs confidences. François Hollande, Alain Juppé, François Fillon, Jean-Luc Mélenchon, Arnaud Montebourg, Nathalie Kosciusko-Morizet, Bruno Le Maire, François Bayrou ou encore Rama Yade, tous révèlent leur état d'esprit avant l'entrée dans l'arène. En parallèle, la campagne commence sur le terrain, les équipes se constituent, les premiers meetings ont lieu, avec les premiers coups de poignard.

CINE + FRISSE 19.45

TRANSFORMERS : L'ÂGE DE L'EXTINCTION



Avec Mark Wahlberg, Nicola Peltz, Jack Reynor, Stanley Tucci

Trois ans après les événements de Chicago, Cade Yeager, inventeur sans le sou vit au Texas avec sa fille Tessa. Dans un cinéma désaffecté, il récupère un vieux camion Mack, qui s'avère être Optimus Prime. Alors que les Transformers sont hors-la-loi Terre, Harold Attinger et les mercenaires de James Savoy les traquent pour le compte du gouvernement. Quand les agents retrouvent la trace d'Optimus Prime, Cade, Tessa et son petit ami Shane sont obligés de fuir.

W9 19.55

THOR : LE MONDE DES TÉNÈBRES



Avec Chris Hemsworth, Kat Dennings, Natalie Portman, Tom Hiddleston

Après les événements de New York, Loki est retenu prisonnier sur Asgard. Avec ses compagnons, Thor se bat pour maintenir la paix dans les Neuf Royaumes. Mais il pense toujours à Jane, restée sur Terre. A Londres, cette dernière est contaminée par l'Ether, une substance mystérieuse qui lui donne d'étranges pouvoirs. En même temps, cela réveille le terrible Malekith qui a juré d'enlever Asgard et de détruire les Asgariens.



19.55 Esprits criminels



09.20 Grey's Anatomy
11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.45 Les feux de l'amour
14.15 Un héritage mortel
15.45 Quatre mariages pour une lune de miel
16.50 Bienvenue chez nous
17.50 Bienvenue à l'hôtel
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Météo
19.45 Quotidien express

Saison 11 - Episode 10

- La vie éternelle
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, Kirsten Vangsness, Thomas Gibson
En Floride, deux corps ont été retrouvés dans un marécage. L'un des deux a été vidé de son sang. La police locale est persuadée qu'il s'agit de meurtres rituels et les médias s'emparent vite de l'affaire. Bientôt, une nouvelle personne disparaît, une jeune femme qui était en lien avec l'une des deux premières victimes.
23.15 Les experts : Miami
01.05 Au fil des mots



22.10 Nouveau look pour une nouvelle vie



09.10 Reign : le destin d'une reine
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.10 Scènes de ménages
12.40 Météo
12.45 J'ai épousé une star
14.35 Mortelles retrouvailles
16.20 Les reines du shopping
17.35 Objectif Top chef
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.25 Scènes de ménages
20.00 L'amour est dans le pré

Présenté par Cristina Cordula

Piercings, tatouages, sweats à capuche et treillis, tel est le look d'Hélène, 30 ans. Cette vendeuse de prêt-à-porter - qui affichait auparavant une allure bien plus sage - a voulu vivre, il y a deux ans, l'adolescence qu'elle n'avait jamais eue. Aujourd'hui assagie, Hélène a repris sa vie en main mais n'a rien changé côté style ! Quant à Isabelle, elle était coquette avant que certains complexes la conduisent à délaisser quelque peu son apparence.



20.00 Luther



11.45 Midi sport
12.45 Strictly Criminal
14.55 Nous trois ou rien
16.35 La semaine du gros
16.45 Parks and Recreation
17.05 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
17.50 Le journal du cinéma
17.55 Le gros journal
18.10 Le grand journal
18.45 Le grand journal, la suite
19.30 Le petit journal

Saison 4 - Episode 1
- Affamé
Avec Idris Elba, Rose Leslie, Ruth Wilson, Dermot Crowley, Laura Haddock
Luther a pris ses distances avec la police et vit reclus dans une ferme au bord de la mer. Il décide de revenir à Londres, lorsque Schenk lui apprend que la police belge a de nouveaux éléments sur Alice Morgan.
21.45 L'effet papillon
22.45 L'oeil de Links
23.10 Regarde les hommes tomber
00.50 Rendez-vous à Atlit



12.45 Une saison au zoo
14.30 Avatar, le dernier maître de l'air
15.45 Ninjago
16.50 Angelo la débrouille
17.40 Les as de la jungle
18.20 Une saison au zoo, le mag
19.55 Fraternité générale

20.00 Claudia Tagbo & Co
22.00 Anne [Rouge]manoff
23.30 La dynastie des dragons
01.05 Monte le son, le live



09.55 Petits secrets entre voisins
10.30 Secret Story
12.25 Confessions intimes
15.40 Secret Story
19.55 Appels d'urgence

10.50 W9 Hits
11.40 Charmed

15.40 Un dîner presque parfait
17.45 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde
19.40 Soda
19.50 Météo
19.55 Thor : le monde des ténèbres
21.55 Sans issue

Les relations russes-américaines traversent la pire période depuis 1973



Les relations russes-américaines traversent la pire période depuis 1973, et font penser à la guerre froide, a déclaré l'ambassadeur permanent de la Russie auprès de l'Onu, Vitali Tchourkine, dans une interview à l'agence Associated Press et reprise dimanche par l'agence Sputnik. "J'estime qu'en ce moment, la situation générale est très mauvaise, peut-être la pire depuis 1973", a estimé le diplomate russe. Selon lui, cela est dû à une "chaîne d'événements". Cela représente une sorte d'absence fondamentale de respect et d'absence de discussion approfondie des problèmes politiques", a-t-il ajouté. Selon lui, les Etats-Unis et l'OTAN ont décidé de construire leur système de sécurité "au détriment de la Russie", ayant fait entrer au sein de l'Alliance les pays de l'Europe de l'Est. Le diplomate a également rappelé "la plus grande provocation" de l'OTAN, qui avait décidé, au sommet 2008, de la future entrée de l'Ukraine et de la Géorgie au sein de l'Alliance. Les relations entre la Russie et les Etats-Unis "ont vraiment commencé à se détériorer après le coup d'Etat en Ukraine et le conflit au Donbass" qui l'a suivi, selon le représentant permanent de la Russie auprès de l'Onu.

Trois policiers attaqués à la machette en Birmanie

Trois policiers ont été attaqués samedi à la machette par des assaillants abattus dans leur fuite par les forces de sécurité, dans le nord-ouest de la Birmanie en proie à de vives tensions entre bouddhistes et musulmans. La confrontation est survenue dans le village de Lac Ai près de la ville de Maungdaw, épicentre des violences, a précisé l'armée dans un communiqué. "Des policiers ont ensuite tué par balles les assaillants alors qu'ils fuyaient la zone de l'attaque", selon la même source.

L'attaque de postes de police à la frontière avec le Bangladesh dans la nuit du 8 au 9 octobre, dans laquelle neuf policiers ont péri, a mis le feu aux poudres dans cette zone de l'Etat Rakhine, une région reculée de l'ouest de la Birmanie, où vivent des dizaines de milliers de membres de la minorité musulmane persécutée des Rohingyas. Au moins 29 personnes ont été tuées par les forces de sécurité dans une riposte militaire d'envergure, selon les médias officiels.

Des kamikazes se font exploser en Turquie, trois policiers tués

Des kamikazes se sont fait exploser dimanche à Gaziantep (sud-est) au cours d'une opération antiterroriste contre une cellule dormante, dans laquelle trois policiers ont été tués, ont annoncé le gouverneur et des médias. Dans cette ville proche de la Syrie, les kamikazes, dont le nombre n'a pas été précisé, se sont fait sauter alors qu'ils étaient apparemment sur le point d'être arrêtés lors du raid des forces de sécurité turques, a indiqué l'agence gouvernementale Anadolu.

Celle-ci a ajouté, sans citer de source, que les kamikazes étaient probablement liés au groupe djihadiste Etat islamique (IE). Trois policiers ont été tués lors de l'opération.



ration, a indiqué le gouverneur de la province de Gaziantep, Ali Yerlikaya. Huit personnes, dont quatre Syriens, ont été blessées, a ajouté le gouverneur, précisant que les autorités turques avaient appris qu'un "attentat-suicide" était en préparation à Gaziantep, ce qui avait permis la découverte de cette cellule dormante.

Paris pas «très impliquée» pour la résolution du conflit syrien



La France n'est pas "très impliquée" dans le processus de résolution du conflit syrien, a estimé dimanche le président russe Vladimir Poutine, dans une nouvelle pique contre Paris qu'il a déjà accusé d'avoir "envenimé" la situation. "La France n'est pas très impliquée dans (le processus de) résolution du conflit syrien", a déclaré M. Poutine lors d'une conférence de presse en marge du sommet des Brics à Goa, en Inde. "Rappelez-vous quand le porte-avions (français) Charles de Gaulle se dirigeait vers la côte syrienne. Et nous étions mis d'accord apparemment pour travailler ensemble, mais quelques jours plus tard, il a fait demi-tour et s'est dirigé vers le Canal de Suez", a rappelé le président russe.

"Qu'est-ce que cela signifie?", a-t-il demandé. Les tensions entre la France et la Russie se sont intensifiées depuis le veto russe aux Nations unies le 8 octobre à la résolution française appelant à la cessation des bombardements sur Alep, deuxième ville de Syrie.

Des missiles tirés vers des navires américains au large du Yémen



Trois navires militaires américains ont détecté samedi ce qui pourrait être des missiles tirés dans leur direction en mer Rouge, a indiqué un responsable américain, revenant sur des déclarations antérieures plus affirmatives. Des responsables américains avaient initialement affirmé que des missiles sol-sol avaient été tirés à partir de 19h30 GMT vers trois navires de la marine des Etats-Unis, l'USS Mason, l'USS Nitze et l'USS Ponce, au large de la côte du Yémen. Mais un responsable de la Défense parlant sous le couvert de l'anonymat a ensuite été moins catégorique. Un groupe naval américain "naviguant dans les eaux internationales en mer Rouge a détecté de possibles menaces de missiles en approche

et a déployé les mesures défensives appropriées", a déclaré ce responsable. "Une évaluation de ce qui s'est passé est en cours. Tous les navires américains se trouvant dans la zone sont sains et saufs", a-t-il ajouté. Si elle était confirmée, une attaque de missiles contre les navires américains pourrait entraîner une nouvelle escalade dans l'implication des Etats-Unis dans la guerre civile au Yémen.

EDITORIAL

Mahdi Boukhalfa

LIBYE, LA DIVISION DU PAYS ENGAGÉE

La Libye est plus que jamais un pays divisé. Si la situation reste confuse après le retour surprise de Khalifa Ghweil au pouvoir à Tripoli, en mettant hors jeu le gouvernement d'union nationale de Sarraj, soutenu par la communauté internationale, à Benghazi, dans l'est du pays, c'est une autre facette d'une Libye déchirée entre chefs de guerre qui prévaut. Entre la Tripolitaine, la Cyrénaïque et dans une moindre mesure le Fezzan, c'est le déchirement provoqué par des chefs de guerre en mal de pouvoir politique qui a tendance à rythmer la vie dans un pays où, malgré tout, la production d'or noir a repris. En fait, le coup d'éclat de Khalifa Ghweil de vendredi, qui a jeté une ombre sur l'avenir politique du pays après tant d'efforts de la communauté internationale pour "pacifier" les différentes factions rivales, dont Fajr Libya, à l'origine du soulèvement en 2011 contre Maamar Kadhafi, devait fatallement se produire. Le gouvernement d'union nationale de Sarraj, soutenu par l'Onu, a été de fait, selon des informations en provenance de Tripoli, "démis" par l'ancien chef de gouvernement de Tripolitaine, Khalifa

Ghweil, qui a repris le pouvoir à Tripoli. Et ouvre immédiatement une nouvelle période d'incertitudes politiques, sociales et économiques pour les Libyens, mais surtout pour la communauté internationale, en particulier l'Algérie qui s'est investie à fond pour résoudre la crise libyenne. Et, surtout, pour maîtriser la menace à ses frontières qui viendrait des trafics en tout genre de groupes armés, y compris ceux de la filière djihadiste, fanatisés et prêts à des attaques terroristes sur le sol algérien. C'est dans ce sens que la situation confuse, qui règne à Tripoli depuis vendredi, avec le retour «au pouvoir» de l'ex-gouvernement issu de l'ancien Parlement de Tripoli, le Congrès général national (CGN), est une menace directe autant pour le retour à la légitimité des institutions libyennes que pour les pays de la région, qui redoutent que cette instabilité politique ne mette pour longtemps la sécurité et la stabilité de pays comme l'Algérie et la Tunisie, en danger. Car autant le "gouvernement" de l'est, dans la Cyrénaïque, sous l'autorité du général Haftar, soutenu par les pays occidentaux, la France en tête, donne des signes de normalisation de la situation en remettant la gestion des puits pétroliers aux autorités civiles, autant à l'ouest du pays, en Tripolitaine, les rivalités politiques entre factions armées risquent de replonger le pays dans une désastreuse et ruineuse guerre civile. Ce qui, fatalement, va pousser les soutiens occidentaux du général Haftar à des options dramatiques pour les Libyens: une insidieuse division du pays, entre une Libye sécurisée, qui produit du pétrole pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, Italie et France en particulier, qui va maîtriser les flux migratoires avec les contrats long terme sur le pétrole du pays, et une Libye livrée au chaos que lui promettent des chefs de guerre. Engagés dans l'Est, riche avec son pétrole et ses terminaux pétroliers, les pays occidentaux vont livrer, comme toujours, à la gestion de l'Onu le reste du pays, pour se dédouaner de cette inexorable division de la Libye.

L'Américain enlevé au Niger «probablement aux mains du Mujao

Américain Jeffery Woodke enlevé vendredi dans l'ouest du Niger est "probablement" aux mains du groupe jihadiste du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), a déclaré à l'AFP le ministre de l'Intérieur nigérien Mohamed Bazoum. "On pense que c'est le Mujao. Nous avons suivi les ravisseurs quand ils ont franchi la frontière malienne. Ceux-ci se sont dirigés vers la région de Menaka (est du Mali), près de la frontière nigérienne, une zone contrôlée par le Mujao", a affirmé M. Bazoum, joint au téléphone depuis Abidjan.

Le ressortissant américain "a été probablement enlevé par le Mujao ou bien il aurait été livré au Mujao par ceux qui l'ont enlevé", a ajouté le ministre nigérien de l'Intérieur. "Nous n'avons aucun contact avec le Mujao qui est une organisation terroriste", a-t-il souligné. M. Woodke a été enlevé vendredi soir par des hommes armés arrivés à bord d'un 4x4.

Deux «otages» américains libérés au Yémen

Deux Américains "retenus" au Yémen ont été libérés à la suite d'une médiation omanaise et transportés samedi soir à Mascate à bord d'un avion de l'armée omanaise en vue de leur rapatriement dans leur pays, a rapporté l'agence officielle Ona. Citant un porte-parole du ministère omanais des Affaires étrangères, l'agence a précisé que les deux Américains avaient embarqué à bord du même avion ayant transporté des blessés du carnage du week-end dernier à Sanaa, la capitale yéménite contrôlée par les rebelles chiites Houthis, pour recevoir des soins dans le sultanat. L'agence n'a pas précisé l'identité des deux Américains, ni les raisons ou la durée de leur rétention. La médiation omanaise a été entreprise pour "aider le gouvernement américain à obtenir la libération d'un certain nombre d'Américains retenus au Yémen", a déclaré le porte-parole. "Deux d'entre eux ont été libérés et transportés ce soir au sultanat à bord d'un avion de l'armée de l'air omanaise, en prévision de leur rapatriement", a-t-il ajouté.

L'émir du Koweït a dissous le Parlement



Emir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmed Al-Sabah, a dissous par décret dimanche le Parlement du pays pétrolier du Golfe en invoquant une conjoncture régionale "délicate" et "des défis sécuritaires", a rapporté l'agence officielle Kuna. Cette décision a été annoncée au lendemain de l'appel du président du Parlement Marzouk al-Ghanem à des élections anticipées pour relever les défis économiques et sécuritaires auxquels le Koweït est confronté.

En vertu de la Constitution, des élections anticipées devront être organisées dans un délai de deux mois après la dissolution de la Chambre. Dans son décret, l'émir a évoqué une conjoncture régionale "délicate" et "la nécessité de faire face aux dangers des défis sécuritaires" pour justifier la dissolution du Parlement. Le peuple sera ainsi appelé à choisir de nouveau ses représentants et "contribuer à relever ces défis", a ajouté le chef de l'Etat sans donner plus de précisions. Le décret a été promulgué sur une recommandation du Conseil des ministres qui a tenu dimanche une réunion extraordinaire pour discuter d'un blocage avec des parlementaires sur le relèvement des prix de l'essence et des réformes économiques.